



OBSERVATOIRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES TERRITOIRES

PANORAMA DES INITIATIVES FAVORISANT L'ACTIVITE NUMERIQUE

EN LOIR-ET-CHER
2018-2021



Édito

Le numérique a profondément impacté notre société en modifiant le fonctionnement des entreprises autant que notre quotidien. C'est un domaine en perpétuelle évolution, où les innovations constantes, en terme technologique ou d'usage, font émerger de nouveaux besoins en formation et recrutement.

Dans ce contexte, la Maison de l'Emploi du Blaisois et l'Observatoire de l'Économie et des Territoires se sont associés pour mener en 2017 une première étude sur l'écosystème numérique blaisois. Celle-ci a été riche en enseignements, révélant les difficultés des entreprises locales de l'industrie numérique à recruter mais aussi à évaluer leurs besoins en ressources qualifiées. Elle a également pointé l'existence d'une grande diversité d'initiatives pour tenter d'y remédier, souvent méconnues, et au final très peu coordonnées.

D'où la création de ce document dont l'ambition est de faire le pont entre les publics, les entreprises et les acteurs impliqués dans cette filière.

Cet outil de référence dresse un état des lieux détaillé et panoramique des actions et formations locales engagées par les différents prescripteurs pour favoriser l'emploi et l'attractivité des métiers du numérique dans le Loir-et-Cher. Cette mise

en visibilité s'opère en 5 axes : acculturation, formations, insertion, mise en réseau et développement des acteurs.

Ce guide a été conçu pour intéresser le plus grand nombre, et particulièrement ceux qui se posent des questions, ceux qui, tentés par ce secteur d'activité, ne savent pas encore comment s'orienter et choisir, et les entreprises du secteur à la recherche de nouveaux profils. Tous y trouveront des pistes à explorer et des contacts utiles.

Nous espérons que ce recueil pourra contribuer à faire naître de nouvelles vocations, qu'il facilitera l'accès de futurs talents à ces nouveaux et passionnants métiers, et aidera les entreprises à pourvoir le vivier d'emplois qu'elles proposent.

Un grand merci à tous celles et ceux qui ont contribué à ce recensement d'initiatives, dont le foisonnement témoigne du dynamisme de notre département pour s'emparer des opportunités que porte le numérique !

Benjamin VETELE

Président

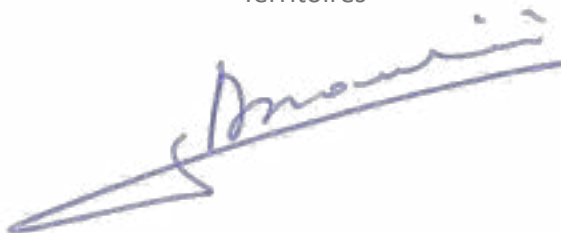
Maison de l'Emploi du Blaisois



Jean-Luc BROUTIN

Président

Observatoire de l'Économie et des
Territoires



Sommaire

Synthèse de l'enquête	1
Cartographie des initiatives.....	11
Fiches descriptives :	
ACCULTURATION	
Initiation aux pratiques.....	14
Promotion des métiers.....	62
FORMATION	
Guides.....	94
Formations.....	100
Valorisation des compétences.....	160
INSERTION	
Outils de recherche d'emploi.....	164
MISE EN RESEAU	
Mise en réseau / Réflexivité.....	180
DEVELOPPEMENT DES ACTEURS	
Équipement et financement des acteurs.....	194
Accompagnement des usages.....	214
Table des matières.....	227

*PANORAMA DES INITIATIVES
FAVORISANT L'ACTIVITE NUMÉRIQUE
EN LOIR-ET-CHER
(2018 - 2021)*

Synthèse de l'enquête



Une démarche inductive

La démarche de l'enquête est inductive, c'est-à-dire qu'elle consiste en premier lieu à recenser toutes les initiatives s'inscrivant dans la problématique, pour ensuite les classer en fonction des grands thèmes qui pourraient se dégager.

Les indicateurs retenus

Chaque initiative recensée a fait l'objet de la rédaction d'une fiche renseignant plusieurs types d'informations : l'objectif de l'initiative, le public visé, le principe de l'action (résumé de l'action), le contexte dans lequel elle s'inscrit, le déroulement de l'action, les résultats obtenus, les perspectives souhaitées ou prévues par les organisateurs, l'identité du porteur de projet, les partenaires techniques, les partenaires financiers, le budget de fonctionnement, les dates de début et de fin de l'action. Il s'agissait également de connaître la façon dont ces actions étaient préparées, sur la base de quelle régularité, avec quels partenaires et combien de temps à l'avance.

Le recensement des initiatives

74 personnes ont été interrogées par téléphone ou en face-à-face en octobre 2019 et janvier-février 2021.

La cartographie des initiatives

113 initiatives ont été recensées. Elles ont ensuite été classées en fonction du type d'objectif poursuivi.

5 grands types d'initiatives se sont dégagés.

Le premier a pour objectif l'« **Acculturation** » et se décompose en deux catégories : l'initiation aux pratiques (c'est-à-dire toutes les actions ouvertes au public permettant la socialisation aux usages du numérique) et la promotion des métiers (événements ouverts au public permettant de connaître les différents métiers du secteur).

Le deuxième type intitulé « **Formations** » se décompose également en deux catégories : d'une part, les formations et les guides d'explication des métiers, et d'autre part, les dispositifs de valorisation des compétences extracurriculaires.

Le troisième type d'initiatives est constitué des « **Outils de recherche d'emploi** » (sites et moteurs de recherche sur Internet).

Le quatrième type est constitué des dispositifs ayant pour objectif la « **Mise en réseau** » des acteurs. Il s'agit de dispositifs ou d'actions permettant de mettre en lien les différents mondes professionnels (entreprises, institutions, établissements de formation, etc.), afin de favoriser l'intercompréhension et la réflexivité.

Enfin, le cinquième type d'initiatives a pour objectif le « **Développement des acteurs** » au sens large et se décompose en deux catégories : d'une part, les dispositifs d'aide à l'équipement et au financement des acteurs, et d'autre part, les dispositifs d'accompagnement des usages, c'est-à-dire ceux qui ont pour objet d'accompagner des professionnels ou des utilisateurs déjà équipés en outils et solutions numériques.

Un classement avant tout heuristique

Comme toute classification, celle-ci comporte une part d'arbitraire puisque **de nombreux dispositifs relèvent de plusieurs thématiques à la fois**. Il faut noter également la présence d'initiatives qui ne se situent pas dans le Loir-et-Cher mais qui constituent des éléments phares du dispositif d'animation du secteur numérique dans la région Centre Val-de-Loire, ou sont directement liés à la problématique des métiers en tension du numérique.

Le recensement des initiatives favorisant l'emploi dans le secteur numérique

Le contexte

Le recensement des initiatives en matière d'emploi dans le secteur numérique blésois s'inscrit dans le cadre d'un partenariat associant Delphi Technologies, la Maison de l'emploi du Blaisois et l'Observatoire de l'économie et des territoires ayant abouti en juin 2018 à la publication d'une étude intitulée : « L'éco-système blésois du numérique vu au travers de 20 témoignages ». Cette étude avait mis en lumière le fait que **les entreprises ont de grandes difficultés à recruter sur certains métiers**, comme celui d'ingénieur de la donnée, d'analyste fonctionnel, d'ingénieur réseaux ou encore d'ingénieur système. Plusieurs directions avaient été proposées pour remédier à ce phénomène : sensibiliser les jeunes, former les enseignants et les conseillers d'orientation, ou encore renforcer les liens entre les entreprises et les établissements de formation. **Une des solutions proposées consistait aussi à apporter une vision claire des acteurs impliqués dans cette problématique.** C'est la raison pour laquelle la Maison de l'emploi du Blaisois et l'Observatoire de l'économie et des territoires ont décidé de procéder à un **recensement des initiatives et des acteurs qui, de près ou de loin, favorisent l'emploi et l'attractivité des métiers dits du numérique¹ dans le Loir-et-Cher, avec une attention particulière au territoire de Blois-Agglopolys.** Il s'agit de repérer « qui fait quoi », afin d'assurer une meilleure visibilité aux différentes initiatives.

Pourquoi est-il difficile de définir les besoins du secteur ?

La promotion des métiers du numérique semble *a priori* difficile car **les entreprises elles-mêmes éprouvent des difficultés à évaluer leurs propres besoins à court et à moyen terme.** Non seulement

les produits et les technologies évoluent vite, mais comme pour tous les secteurs de la société, **l'utilisation du numérique transforme les stratégies de développement des entreprises, l'organisation du travail elle-même et les types de compétences mobilisées** dans l'activité.

Cette difficulté à lire les besoins du « secteur » est aussi liée à la difficulté de définir les contours mêmes du secteur, qui font justement l'objet d'interrogations. La filière représente-t-elle 450 000, 800 000 emplois ? Doit-on comptabiliser plus largement les professions dont l'utilisation des logiciels et des outils informatiques constitue un cœur de métier ?

« On n'a pas été invité au Colloque sur le numérique, car on n'a pas pensé à nous ! On ne nous associe pas forcément au numérique. C'est vrai que nos étudiants ne font pas de développement, mais on est quand même labellisé Grande école du numérique ! » 

Le besoin et la difficulté à lire les contours du secteur, la pluralité même des définitions possibles du secteur indiquent que **cette définition constitue un enjeu stratégique important pour un nombre croissant d'acteurs**, à mesure qu'ils intègrent les technologies dans leur travail et que celles-ci deviennent un enjeu ou un cœur de métier pour leur propre activité. La croyance selon laquelle tous les secteurs de la société seront à terme « connectés au réseau » ou « ne pourront plus travailler sans l'Outil numérique » s'accompagne logiquement d'une injonction à se poser en prescripteur des besoins du secteur numérique, d'où la tension qui entoure la définition de ce secteur et la mobilisation qu'il suscite.

1 Les métiers du secteur numérique relèvent des codes NAF suivants : 2611Z, 2612Z, 2620Z, 2630Z, 2640Z, 2651A, 2680Z, 2731Z, 2732Z, 4222Z, 4651Z, 4652Z, 4741Z, 4742Z, 4743Z, 4763Z, 5811Z, 5812Z, 5813Z, 5814Z, 589Z, 5821Z, 5829A, 5829B, 5829C, 5911A, 5911B, 5911C, 5912Z, 5913A, 5913B, 5914Z, 5920Z, 6010Z, 6020A, 6020B, 6110Z, 6120Z, 6130Z, 6190Z, 6201Z, 6202A, 6202B, 6203Z, 6209Z, 6311Z, 6312Z, 6391Z, 6399Z, 7722Z, 7733Z, 9511Z, 9512Z.

Une mobilisation large autour du numérique

La promotion des métiers du numérique est dynamique et multiforme :

De fait, on note un certain dynamisme pour promouvoir les métiers du secteur numérique dans le Loir-et-Cher auprès du grand public. Au moins 2 événements importants sont organisés par an pour mettre directement en avant les métiers du numérique et les entreprises du département auprès du grand public : le **Colloque sur le numérique** et les **Human Tech Days**, sans compter les événements plus généralistes ou les forums pour l'emploi qui peuvent réserver, comme pour la Nuit de l'Orient, une place de choix à l'univers numérique. **Les portes ouvertes des centres de formation et des établissements d'enseignement supérieur, les conférences ouvertes au public et les soirées de remise de diplôme permettent également de présenter concrètement le contenu des métiers.** Il faut aussi noter l'existence de nombreux événements ponctuels, comme la Semaine du numérique en Loir-et-Cher qui a été un événement unique (en 2018), mais dont une partie des organisateurs poursuit l'action sous une autre forme, à travers **le Bus numérique et le village numérique**, un événement de rencontres sur trois jours adossé à une opération nationale de la MAIF (du 2 au 4 décembre 2019). **D'autres événements nationaux trouvent également des relais sur le plan local**, comme la Semaine nationale des métiers du numérique organisée par Pôle emploi (du 25 février au 1^{er} mars 2019) et la Semaine de l'Industrie (du 18 au 24 mars 2019). Le fait qu'une nouvelle catégorie « Top de l'économie numérique » ait été créée en 2018 par le Top des entreprises organisé par La Nouvelle République symbolise en quelque sorte la reconnaissance du poids et de la structuration d'un secteur numérique dans l'économie locale.

Elle s'appuie sur un réseau culturel dense...

Sur le territoire du Blaisois, **cette promotion des métiers s'appuie sur un réseau dense d'institutions et d'associations culturelles dotées d'espaces multimédia** et qui réalisent, dans le cadre de leurs propres activités, de nombreuses actions de sensibilisation à l'univers numérique. Même si leur objectif premier n'est pas forcément de former de futurs informaticiens, **ce sont précisément ces**

types de dispositifs de socialisation qui contribuent sur le long terme à créer le vivier d'individus qui va se professionnaliser par la suite dans ces métiers. Entre les Coding goûters, les Startup Teens, les activités de l'Espace Bégon, du Bureau information jeunesse ou encore des espaces numériques des bibliothèques, les initiatives sont nombreuses pour sensibiliser le public, et le cas échéant, l'orienter vers un parcours de professionnalisation.

...sur des formations compétitives et de nombreux dispositifs d'insertion professionnelle :

L'offre de formation aux métiers du numérique est importante sur Blois et balaye plusieurs types de métiers allant de l'utilisation de base des outils informatiques jusqu'aux masters en informatique, au doctorat, en passant par plusieurs titres professionnels. **Plusieurs formations se sont récemment ouvertes à l'alternance** : le master Big data du département informatique de l'antenne universitaire de Blois (en septembre 2020) et le bachelor Infographiste DA print & web de l'école ETIC (en septembre 2019). En mars 2020, ETIC proposera aussi 9 nouveaux modules en formation continue pour maîtriser les logiciels Photoshop, InDesign ou encore Blender 3D.

Des démarches sont également initiées pour valoriser les compétences extracurriculaires avec les Badges numériques et l'opération « Badgeons le 41 ».

Certaines initiatives permettent de clarifier l'offre de formation du territoire. Ainsi, **le Parcours numérique blaisois**, un schéma recensant toutes les formations avant BAC + 3 dispensées sur le territoire, permet par exemple aux conseillers d'orientation de mieux comprendre les différents métiers accessibles à l'issue de chaque étape de qualification, et de mieux orienter les parcours.

On peut noter aussi l'existence du site Internet Job41 qui, bien qu'il ne s'adresse pas particulièrement aux métiers du numérique, constitue une initiative qui vient s'ajouter aux dispositifs existants pour chercher un emploi ou sécuriser des parcours professionnels.



On considère qu'il faudrait recruter entre 2 et 10 enseignants supplémentaires au département informatique, ne serait-ce que pour assurer normalement les heures d'enseignement. Ce personnel supplémentaire permettrait de démarcher des partenaires, de monter des dossiers de subventions, d'accroître la qualité de la formation, ou encore de libérer du temps pour nouer des alliances en vue de négocier des postes au Conseil de l'Université de Tours.



« J'ai du mal à trouver des entreprises pour accueillir des étudiants en alternance en deuxième année de DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet. »

« Je cherche des partenaires locaux, en particulier des collectivités locales, pour nous donner de la donnée anonymisée brute afin que nos élèves travaillent dessus. On a besoin de partenaires locaux aussi pour qu'ils expliquent le métier pour lequel ces données sont faites. On cherche toujours plus d'intervenants extérieurs, en particulier provenant des collectivités locales. » (Département informatique de l'antenne universitaire de Blois).



Ce manque de temps empêche également de se consacrer davantage à la promotion du département auprès du public :

« Avec l'arrêt du master en 2017, décidé par Tours qui voulait qu'on réduise la voilure, on a perdu un poste de secrétaire qui nous aidait notamment à faire la promotion des « Apéros'Info », un événement de vulgarisation de la recherche. On aimerait bien avoir des relais sur ces événements. »

Un sentiment de méconnaissance mutuelle :

Même si les relations entre les acteurs ne sont pas absentes, **la spécialisation des mondes professionnels engendre un sentiment de méconnaissance mutuelle et de cloisonnement.** Certaines entreprises ne semblent pas connaître les offres de service proposées par le tissu local, certains centres de formation cherchent à connaître le besoin des entreprises avant d'ouvrir de nouvelles formations précisément axées autour des métiers en tension, pendant que des chercheurs du département informatique déplorent quant à eux que ce sont leurs propres prévisions du secteur qui ne sont pas assez entendues par les entreprises.



La méconnaissance des offres de service conduit parfois à des aberrations économiques :

« Comment cela se fait-il que nos salles soient entièrement louées par des grands groupes du Loir-et-Cher qui viennent assister à des formations dispensées par des formateurs d'Alsace, de Paris ou de Clermont-Ferrand, alors que des boîtes locales savent faire cela ? **Pourquoi des entreprises du Loir-et-Cher font-elles appel à des entreprises situées en dehors du Loir-et-Cher ?** »



Des entreprises gagneraient-elles à travailler davantage leur référencement sur Internet ?

« Il existe des formations simples de quelques heures pour savoir communiquer efficacement sur Internet. Certaines entreprises ne savent pas créer leur fiche « Google Mybusiness », alors que c'est gratuit et redoutable : 80% des gens qui nous appellent viennent par l'intermédiaire de notre fiche Google. »

La difficulté de circulation de l'information et les échanges entre les différents mondes sont parfois le fait de la concurrence à laquelle se livrent les acteurs ; **on ne peut s'étonner d'un manque de coordination de la part d'acteurs qui s'affrontent.** Ainsi par exemple, les centres de formation n'ont pas intérêt à se lancer par eux-mêmes dans une démarche d'inscription à un répertoire commun des formations, car chacun mise sur sa propre capacité à communiquer et à se constituer un réseau de clientèle.

« On a besoin de se rencontrer. »

Pour autant, **le besoin de mise en relation interprofessionnelle a été exprimé par une grande partie des acteurs interrogés :**



« Il manque un lieu d'échanges dans le cadre duquel on pourrait discuter, partager des informations. Sans se substituer aux structures existantes, on pourrait faire un vivier d'idées informel pour structurer les idées et les actions au niveau départemental. Un espace informel de « remue-ménages » avait été imaginé par Patrice Martin-Lalande, mais le projet n'a pas été repris après son départ. »

Quelques initiatives pour favoriser les échanges interprofessionnels existent, comme la journée « ESI on parlait enseignement supérieur aux entreprises » organisée à Blois. Une autre journée comparable est organisée, mais à Orléans : le « Séminaire de l'intelligence artificielle et électronique embarquée ».

Cette mise en relation pourrait également prendre la forme de collaborations communes à l'organisation de certains événements, comme des colloques ou des forums pour l'emploi. **Certaines opérations menées avec des entreprises pourraient associer des collectivités locales pour renforcer leur dimension.**

Le travail de veille effectué par la Maison de l'emploi du Blaisois et l'Observatoire de l'économie et des territoires, ainsi que les différentes études réalisées sur le secteur contribuent aussi à mettre en lien les différents types d'acteurs.

Des rationalités qui entrent parfois en contradiction :

Comme nous venons de le voir, la mobilisation autour du numérique est le fait de nombreux types d'acteurs différents qui revendiquent tous à des degrés divers leur légitimité à dire ce dont le secteur a besoin. Ainsi, **la pluralité des rationalités qui s'investissent dans l'animation du secteur numérique conduit parfois à des confrontations d'intérêts.**

« S'agit-il de promouvoir les métiers ou sa propre entreprise ? » 

« Les TPE-PME ont besoin de formations de base d'initiation à la compréhension de leurs besoins, pas d'une solution clef en main, et encore moins de quelque chose proposé par quelqu'un qui a un intérêt à vendre du matériel informatique. » 

Parfois, c'est la diversité des missions d'un même dispositif qui semble poser problème et nécessiter des clarifications de la part du porteur de projet.

« Beaucoup de responsables de tiers lieux sont en souffrance car on leur demande beaucoup sans objectifs très clairs : création d'emploi ? rentabilité des locaux ? accès à la culture pour les habitants ? objectif de rayonnement et de lobbying politique ? **Il faut que le politique tranche entre les différents objectifs assignés à cette structure pour renforcer son efficacité.** » 

Personnes contactées ou rencontrées

- Magalie Arcent, Cheffe de projet JobTouraine.fr
- Pierre Arnoult-Larroche, Conseiller formation – responsable relations entreprises, CEFIM Tours
- Jean-Marc Aafort, Responsable Performance industrielle, Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher
- Stefanni Bardoux, Enseignante en communication, ETIC Arts appliqués & Design graphique
- Franck Bataille, Membre du bureau de l'association Loir-et-Cher-Tech
- Catherine Beauvallet, Directrice pédagogique, ETIC Arts appliqués & Design graphique
- Rachid Belarbi, Chargé de projet au service jeunesse de la Ville de Blois
- Mourad Bennaceur, Chargé de mission Réseau régional des EPN WebOcentre, GIP Recia
- M. Benzano, Formateur BGE ISMER Loir-et-Cher
- Victoria Bletry, Campus Manager, Wild Code School Orléans
- Matthieu Blin, Responsable service aménagement, Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher
- Natacha Boez, Campus Manager, ALGOSUP
- Aurélien Boissel, Président du club robotique de l'INSA
- Stany Bomet, Médiateur de ressources et de services, Atelier Canopé 41
- Sabrina Bouillault, Coordinatrice Antenne Loir-et-Cher, Dev'up
- Simon Bouret, Référent service civique et D-Codeurs, Ligue de l'enseignement du Loir-et-Cher
- Akli Brahimi, Président de Néolink
- Marc Candéla, Président de l'Union Départementale du Loir-et-Cher, Confédération des petites et moyennes entreprises
- Nathalie Carl, Chargée d'étude, Observatoire de l'économie et des territoires
- Valérie Chesneau, Responsable administratif, Maison de la BD
- Céline Chabod, Conseillère emploi formation, AFPI Centre Val-de-Loire
- Jérémy Chichery, Chargé de mission Antenne Loir-et-Cher, Dev'up
- Solène Chouk, Animatrice Informatrice Jeunesse, Bureau information jeunesse de Blois
- Charlotte Couffrant, Directrice du projet Job41, Direction de l'insertion et de l'action sociale, Conseil départemental de Loir-et-Cher
- Brigitte d'Hardemare, Responsable du centre de formation IFC La Providence
- Isabelle Daumas, Directrice du CRIA41
- Aurélie Daviaud, Dirigeante Fondatrice, Culture Com'
- Olympe Deroubaix, Campus Manager, Wild Code School Tours
- Kenzy Djelil, Référent multimédia, Maison de Bégon
- Jessica Dutour, Référente Micro-Folie Blois, Maison de Bégon
- Laurent Ferrière, Conseil en formation, AFPA
- Christian François, Responsable de l'organisation des rencontres de l'apprentissage universitaire, CFA des Universités Centre Val-de-Loire
- Isabelle Freundlieb, Directrice de l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail Centre Val-de-Loire
- Christelle Gagneux, Coordination SPRO41, Mission Locale du Blaisois - SPRO41,

- Florent Goismier, Chargé de mission développement économique et territorial, Communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys
- Emmanuel Goudot, Animateur du FabLab Robert-Houdin à Blois
- Karine Gourault, Déléguée générale du Mouvement des entreprises de France du Loir-et-Cher, Directrice Entreprise & Formation 41
- Pascal Grégoire, Coordinateur régional du Syntec numérique pour la région Centre Val-de-Loire
- Gaëtan Grève, Directeur technique, Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique
- Lionel Henry, Directeur de l'Observatoire de l'Economie et des Territoires
- Olivier Jouin, Directeur du GIP Recia
- Nicolas Labroche, Responsable des Masters informatique, université de Tours, antenne de Blois
- Julien Lasserre, Chef du département Métiers du Multimédia et de l'Internet de l'IUT de Blois
- Valérie Lecomte, Directrice d'agence, Pôle Emploi
- Eric Lefeuvre, Délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue adjoint, Académie Orléans-Tours
- Wadson Lefeuvre, Formateur, Formasat
- Franck Le Gargasson, Chargé de développement, Chambre des métiers et de l'Artisanat du Loir-et-Cher
- Corinne Legras, Conseillère apprentissage, CFA des Universités Centre-Val de Loire
- Denis Leprat, Conseiller Commerces et Services et responsable Espace Création, Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher
- Séverine Le Jannou, GEIQ 41
- Sandra Maillard, Conseillère appui au développement des entreprises et des territoires, Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher
- Emilie Marmion, Responsable de site, Le Lab d'Agglopolys
- Adeline Martin, Directrice du Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher
- Clothilde Massari, Directrice des grands événements de la Nouvelle République
- Céline Ménéglin, Directrice adjointe de la lecture publique, Conseil départemental de Loir-et-Cher
- Catherine Michou, Responsable de service, Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher
- Mathieu Muselet, Directeur de la Ligue de l'enseignement d'Indre-et-Loire, Délégué au numérique
- Laurent Neveu, Pilote du projet Campus des Métiers et des Qualifications Transformation Numérique, Académie d'Orléans-Tours
- Peggy Nivault, Chargée Relations Entreprises et Institutionnelles, Mouvement des Entreprises de France de Loir-et-Cher
- Samantha Pallot, Directrice de projet, Mission stratégie, innovation et tourisme, Conseil départemental de Loir-et-Cher
- Corinne Pauly, Chargée de mission Dev'Up Indre-et-Loire
- Alexandre Penneroux, Responsable des Relations Entreprises et Collectivités, INSA Centre Val-de-Loire
- Veronika Peralta, Responsable du Master 1 informatique, université de Tours, antenne de Blois
- Mélanie Pothain, Cheffe de projet, Direction des systèmes d'information, Conseil départemental de Loir-et-Cher

- Christine Pottier, Responsable communication, Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher
- Thomas Prigent, Directeur de la Mission Locale du Blaisois
- Sylvia Sanchez, Directrice de la Maison de l'emploi du Blaisois
- Thomas Tran Van, Directeur de projet Tourisme et numérique, Conseil départemental du Loir-et-Cher
- Marina Van Den Broucq, Conseil départemental de Loir-et-Cher
- Vanessa Vanier, Présidente de l'association Blogul
- Thomas Vérin, Organisateur de soirées jeux vidéo en réseau à l'INSA (LAN Party)
- Carine Vilcot, Animatrice informatrice jeunesse, Le Transfo, Communauté d'agglomération Territoires Vendômois
- Samuel Volet, Chargé de mission géomatique, GIP Recia
- Noémie Wartelle, Coordinatrice départementale des Promeneurs du Net, Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher

ACCULTURATION

PROMOTION DES MÉTIERS

- Colloque du numérique •
- Human Tech Days •
- Nuit de l'Orientation •
- Les rencontres de l'apprentissage filières universitaires •
- La catégorie « Top numérique » du Top des entreprises •
- Conférences Meetup INSA •
- Conférences thématiques d'ETIC école de design •
- Exposition des projets de fin d'études ETIC école de design •
- Semaine du numérique en Loir-et-Cher •
- Bus numérique et village numérique •
- Semaine nationale des métiers du numérique •
- Semaine de l'Industrie •
- Apéros'Info Blois •
- Conseillers entreprise pour l'école •
- Participation des acteurs du Loir-et-Cher au Salon Vivatech •
- Vidéos de présentation des métiers du secteur numérique •

INITIATION AUX PRATIQUES

- Plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme en Loir-et-Cher
- Actions pour l'inclusion numérique des seniors du Vendômois
- Chéquiars APTIC
 - Coding goûters
 - Coding camp
 - AirThéLAN
 - Startup Weekend
 - Startup Teens 41
 - Startup Kids
 - Créathon
 - Espaces publics numériques
 - Fablab Robert-Houdin
 - Micro-Folie
 - Cours de bd et d'animation numériques
 - Vagabondage(s)
 - Tablettes SQOOL
 - D-Clics numériques
 - Promeneurs du Net
 - Le Vrai du Faux
 - Buzz and Click
 - Fake investigation
 - D-Codeurs
 - Blogul

GUIDES

- Guide des formations dédiées au numérique en région Ce
- Parcours de formation numérique blaisois de la motivation

FORMATIONS

- Acquérir un socle de connaissances de base en informatique
- Ateliers numériques (CRIA)
- Fabrik ton parcours
- Visa Pro Numérique
- Initiation et perfectionnement aux logiciels de bureautique
- Informatique bureautique et certification PCIE
- Préparation à la certification TOSA Desktop
- Acquérir les premiers gestes professionnels du métier d
- Formations continues en Communication d'entreprise
- Titre Pro Technicien d'assistance en informatique
- Bac Pro Systèmes numériques, option « Audiovisuels
- Bac Pro Métiers de l'électricité et de ses environnem
- Bac Techno Sciences et technologies de l'industrie e
- Titre Pro Technicien supérieur systèmes et réseaux
- Titre Pro Développeur Web et Web mobile
- Titre Pro Développeur de logiciels
- BTS Systèmes numériques, « Informatique et rése
- BTS Services informatiques aux organisations, « S
- DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet
- DUT Réseaux et Télécommunications
- Titre Pro Concepteur développeur d'application
- Titre Pro Administrateur d'infrastructures sécur
- Bachelor Infographiste DA Print & Web en alte
- Licence Pro Métiers du numérique, parcours U
- Licence Pro Qualité – Sécurité des systèmes d
- Licence en informatique

- Ingénieur en Génie des systèmes industriels
- Master Architecte logiciel
- Master Big Data, Management and Analyt

- Doctorat en informatique

VALORISATION DES COMPÉT

- Badges numériques : «Badgeons le 4

PRO



Mars 2021

INITIAT
FAVORI
L'ACTI
NUMÉR
EN LOIR-E
2018-2

ON

entre Val-de-Loire
n à Bac + 3

le

ie et à la navigation sur Internet

de technicien informatique
et Design

réseau et équipements domestiques »
ents connectés
et du développement durable

aux »
olutions logicielles et applications métiers »

ns
isées
ernance
UX2i
d'information

s
ics en apprentissage

ETENCES
11»

FESSIONNALISATION

TIVES
SANT
VITÉ
RIQUE
ET-CHER
2021

INSERTION

OUTILS DE RECHERCHE D'EMPLOI

- Job41.fr
- TransVaLoire.com
- Etoile.regioncentre.fr
- Emploi-store.fr
- Services liés au numérique de Pôle emploi
- Boussole des jeunes
- Klub extraordinaire

MISE EN RÉSEAU

- CMQ Trans Num
- Etudes de l'Observatoire de l'économie et des territoires relatives au secteur numérique en Loir-et-Cher
- CR Num
- Les boss invitent les profs
- Les délégués académiques au numérique
- ESI on parlait enseignement supérieur pour les entreprises
- Séminaire intelligence artificielle et électronique embarquée

ÉQUIPEMENT ET FINANCEMENT

- Guide de l'enseignement supérieur pour les entreprises
- Cap digital
- Diagnostic numérique TPE/PME
- Les ateliers numériques (CCI)
- CCI Store
- DILL Disrupt Campus
- FIDEC Digital et numérique
- Transition numérique et portail annuaire régional
- Déploiement de la fibre optique dans le Loir-et-Cher
- Passeport inclusion numérique
- Distribution de tablettes numériques pendant le Covid-19
- ADEPA ressourcerie informatique

ACCOMPAGNEMENT DES USAGES

- Forum du numérique éducatif
- Les Rendez-vous numériques
- Cafés numériques
- Autodiagnostic numérique
- Adele41.fr

MISE EN RÉSEAU

DÉVELOPPEMENT DES ACTEURS

FICHES DESCRIPTIVES

ACCULTURATION:

Initiatives permettant de s'initier aux outils et aux pratiques numériques.



Plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme en Loir-et-Cher
Chéquières APTIC
Coding goûters
Coding Camp
AirThéLAN
Startup Weekend
Startup Teens 41
Startup Kids
Créathon
FabLab Robert-Houdin
Micro-Folie
Espaces publics numériques labellisés Webocentre
Espace public numérique de la Maison de Bégon
Espace multimédia de l'Espace Mirabeau
Espace multimédia du point information médiation multiservices (pimms)
Espace multimédia de l'Espace Quinière
Espace multimédia du Bureau information jeunesse 41 (BIJ)
Espace multimédia du Transfo
Cours de bd et d'animation numériques
Vagabongage(s)
Tablettes SQOOL
D-Clics numériques
Promeneurs du Net
Le Vrai du Faux
Buzz and Click
Fake investigation
D-Codeurs
Blogul
Actions pour l'inclusion numérique des seniors du Vendômois

PLAN DÉPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME ET L'ILLECTRONISME EN LOIR-ET-CHER



Objectifs

Mobiliser les ressources territoriales existantes et sensibiliser les acteurs à la problématique de l'illettrisme et de l'illectronisme,

Sensibiliser les publics concernés, renouer le contact avec les publics, remobiliser et accompagner vers la formation,

Utiliser la formation au numérique comme levier d'apprentissage de la lecture,

Reconstruire une offre globale de formation.

Public cible

Public empêché et son entourage, professionnels de l'action sociale, de l'éducation, de l'emploi, associations.

Principe

Le plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme en Loir-et-Cher vise à développer et soutenir un éventail de solutions nouvelles et existantes pour permettre aux personnes rencontrant des difficultés par rapport aux savoirs de base, dont le numérique, de trouver leur autonomie.

Contexte

Dans le cadre de sa politique d'insertion, le Conseil départemental de Loir-et-Cher a mis en œuvre, pour la période 2019-2022, un plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme associant un ensemble de partenaires institutionnels et associatifs, dont le CRIA 41 en chef de file et l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) : mise en place ou renforcement d'actions de formation, organisation de journées de sensibilisation à l'attention des publics empêchés, des professionnels du secteur social, des bénévoles associatifs, etc. L'illectronisme est un problème dont l'urgence s'accroît en particulier du fait de la dématérialisation, à l'horizon 2022, des 250 démarches administratives les plus utilisées par les citoyens. Près de 30% de la population française resterait à ce jour éloignée du numérique.

La dynamique engagée dans le cadre du Plan départemental s'articule autour de trois axes :

Axe 1 : Les projets directement portés par les services du Conseil départemental

Axe 2 : Le projet des « Invisibles » porté par le CRIA 41 (Centre Ressources Illettrisme et Analphabétisme)

Axe 3 : Les projets partenariaux au fil de l'eau sur tous les territoires.

Déroulement de l'action

Plusieurs journées d'information aux problématiques de l'illettrisme et de l'illectronisme ont été organisées pour rassembler élus, professionnels de l'action sociale, de l'éducation, de l'emploi, associations des territoires, public empêché et son entourage et tout citoyen intéressé. Celles-ci donnent aussi lieu à des prises en charge du public empêché. Des temps de formations sont dédiés aux professionnels et bénévoles associatifs afin de favoriser le repérage et l'accompagnement adapté des personnes en situation d'illettrisme et d'illectronisme.

4 rendez-vous ont été programmés en 2020 dans le cadre des journées nationales de lutte contre l'illettrisme :

- 8 septembre 2020 à la Maison de Bégon à Blois, intitulé : « Déclics et des clefs »

- 18 septembre 2020 au Centre social Saint-Exupéry à Romorantin-Lanthenay, intitulé « Des clefs et déclics »

- 9 novembre 2020 à la Halle de Mer, intitulé : « Des clefs vers l'emploi »

- 10 novembre 2020 à la Salle Polyvalente de Cormeilles, intitulé : « Des clefs vers la lecture »

Les 2 journées prévues en novembre sont reportées en raison des conditions sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19 à une date non encore fixée.

L'Atelier numérique Coty du CRIA 41, ouvert à l'automne 2020, propose une aide à la prise en main des outils numériques et un accompagnement personnalisé (voir fiche de présentation des ateliers numériques du CRIA 41).

D'autres ateliers ont également été initiés dans le cadre du Plan, à l'exemple des ateliers numériques proposés par le CRIA au foyer Lataste de Mer ou de l'atelier « Savoirs et numérique » dédié aux parents des collégiens des établissements Bégon et Rabelais de Blois. Cette initiative devrait être prochainement étendue aux collèges situés en réseau d'éducation prioritaire de Romorantin-Lanthenay et Vendôme.

La Direction de la lecture publique du Conseil départemental de Loir-et-Cher a un rôle de prévention de l'illettrisme et de l'illectronisme et certaines bibliothèques ou médiathèques disposent déjà, ou envisagent de recruter, un médiateur numérique (y compris parmi celles n'appartenant pas au réseau départemental de lecture publique).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Conseil départemental de Loir-et-Cher

Partenaires du Plan :
Conseil départemental de Loir-et-Cher, CRIA 41, Préfecture de Loir-et-Cher, Conseil régional, GIP Alpha Centre, ANLCI, CAF, Education nationale, Observatoire de l'économie et des territoires, Pôle emploi, Zup de Co.

Pour en savoir plus :

https://www.departement41.fr/fileadmin/user_upload/3_Votre_Conseil_departemental/6_espace_presse/CP/2020/09_sept/20200908_illettrisme.pdf

Contacts

Geneviève Baraban
Conseillère départementale de Loir-et-Cher
en charge de la mission départementale de lutte contre
l'illettrisme

Agnès Richard
Coordinatrice du Plan départemental
de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme
Direction de l'insertion et de l'action sociale territoriale
Conseil départemental de Loir-et-Cher
agnes.richard@departement41.fr
02.54.58.42.49.

CHEQUIERS APTIC



Objectifs

Favoriser l'inclusion numérique.

Public cible

Publics en grande précarité numérique ou considérés comme prioritaires dans le Plan d'investissement dans les compétences.

Principe

Système de tickets similaire au modèle des tickets-restaurants permettant de financer tout ou partie d'une formation dans une structure partenaire pour s'initier à l'outil informatique et à l'utilisation d'Internet.

Contexte

L'illectronisme est un problème dont l'urgence s'accroît en particulier du fait de la dématérialisation, à l'horizon 2022, des 250 démarches administratives les plus utilisées par les citoyens. Près de 30% de la population française resterait à ce jour éloignée du numérique. 13 % de la population adulte ne se connecterait jamais à Internet en 2017. Dans ce contexte, le Programme Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires a mis en place en 2019 le dispositif de Pass Numériques dans le cadre de la Stratégie nationale pour un numérique inclusif. Après un appel à projets, c'est l'entreprise APTIC (Agir pour l'inclusion numérique) qui a été choisie pour porter ce projet au niveau national en habilitant les structures partenaires et coordonnant le réseau.

Déroulement de l'action

Des carnets de 10 chèques d'une valeur faciale de 10 Euros permettent aux bénéficiaires d'accéder à des services d'accompagnement numérique auprès des partenaires du dispositif. Les personnes reçoivent un Pass numérique auprès d'une structure locale habilitée par l'Etat (centre communal d'action sociale, maison de quartier, Pôle emploi, associations, etc.) et peuvent ensuite s'inscrire à un atelier d'accompagnement au numérique dans une structure qualifiée par APTIC. L'objectif est de créer une grande coalition des parties prenantes de l'inclusion numérique, chacune devant être en capacité d'intervenir dans le financement et la mise en œuvre d'actions coordonnées et mutualisées.

APTIC perçoit 4% de la valeur totale des chèquiers commandés par les commanditaires et 4% de la valeur des chèques encaissés par les lieux qualifiés à dispenser des formations au numérique.

L'Etat a lancé deux appels à projets en 2019 et en 2020 visant à soutenir l'achat par des collectivités territoriales de Pass numériques : l'Etat finançant 50% du montant des Pass numériques commandés par les structures. Ainsi, une collectivité qui souhaite acheter pour 200 000€ de Pass numériques obtiendra 100 000€ de l'Etat pour son projet. 15 millions d'euros sont disponibles en 2020 pour co-financer des Pass numériques. Toutes les collectivités territoriales (région, département, métropole, ville, ...) ou leurs groupements (syndicat mixte, pôle d'équilibre territorial et rural, etc.) sont éligibles. Les communes sont éligibles à partir du moment où elles candidate en groupement, c'est à dire qu'elles doivent candidater à 2 minimum avec une commande minimale de 10 000 €.

Pour obtenir un soutien de l'Etat, les commanditaires doivent monter un dossier de candidature précisant :

- les publics cibles et la manière de les atteindre : le public visé doit être pour moitié composé de publics identifiés comme prioritaires dans le Plan d'Investissement dans les compétences, et pour moitié des publics dits « en grande précarité numérique » (seniors, gens du voyage, etc.),
- la zone géographique de déploiement des Pass numériques,
- les démarches effectuées pour structurer des acteurs de la médiation numérique sur le territoire,
- la mobilisation éventuelle de fonds européens pour financer cette action,
- les partenaires éventuels de projet d'achat de Pass numériques
- un budget prévisionnel

Résultats

La labellisation des activités des lieux de médiation numérique respectant le référentiel mis au point par APTIC contribuerait à améliorer la qualité des formations réalisées.

En décembre 2019 un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales a pointé du doigt les difficultés de déploiement du dispositif liées à :

- un manque d'opérateurs labellisés sur certains territoires,
- un manque de connaissance de la stratégie nationale du Plan numérique inclusif de la part des élus et des agents des collectivités territoriales,
- un financement insuffisant du dispositif ne permettant pas l'équilibre financier des structures de médiation numérique : pour les structures déjà financées par les collectivités, le pass APTIC peut se substituer au moins partiellement à des financements par subvention. Tandis que les montants des chèques sont insuffisants pour permettre à certains publics éloignés de bénéficier d'une formation longue auprès des structures privées.

En septembre 2020, 400 lieux étaient labellisés par APTIC en France. 209 000 pass numériques avaient été émis par APTIC.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
APTIC

Partenaires techniques :
Structures commanditaires et prescripteurs habilités par l'Etat à commander et distribuer les chèques (collectivités locales, Pôle emploi, agence postale, etc.).

Structures organisant les ateliers de formation à l'inclusion numérique habilitées par l'APTIC (bibliothèques, espaces publics numériques, France services, associations de médiation numérique, etc.).

Date de début de l'action :
2019

Texte de référence :
Arrêté du 26 mars 2019 portant création du label « numérique inclusif ».

Pour en savoir plus :

www.aptic.fr
<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-06/FAQ-PASSNUM-1>.

CODING GOÛTERS



Objectifs

Initier le public au codage informatique pour créer des jeux vidéo ou fabriquer des robots.

Public cible

Enfants et adolescents de 7 à 15 ans, ainsi que leurs accompagnateurs.

Contexte

Dans le cadre de son activité de sensibilisation du public aux enjeux et aux perspectives de l'économie numérique, l'association Loir-et-Cher-Tech a mis en place depuis 2015 les « Coding goûters » pour permettre aux enfants et à leurs accompagnateurs de se familiariser avec le codage informatique.

Déroulement de l'action

Chaque enfant, accompagné par un adulte, apporte son goûter et son propre ordinateur. Les bénévoles de l'association donnent des idées de projets et initient le public au langage de codage Scratch et à quelques notions de mathématiques, en utilisant notamment des livrets, des jeux de cartes, des Lego ou encore le kit Mbot. D'une durée de 2h30, l'activité a lieu un samedi par mois et se tient dans les locaux du Lab d'Agglopolys situés 3 rue Roland Garros à Blois.

Principe

Ateliers d'initiation au codage informatique. Le public est encadré par les bénévoles de l'association Loir-et-Cher-Tech.

20 places disponibles. Les candidats s'inscrivent sur une plateforme numérique. En cas de désistement d'un candidat, cette plateforme permet de contacter les personnes inscrites sur la liste d'attente. L'événement est gratuit pour les participants.

Résultats obtenus

Les Coding goûters font en général salle comble d'octobre à mai. La période estivale est plus calme car les enfants sont soit pris dans des compétitions sportives ou culturelles, soit partis en vacances. Le mois de septembre est également creux car les enfants sont pris dans le rythme de la rentrée scolaire.

Perspectives

L'association cherche à recruter de nouveaux bénévoles et à consolider son équipe qui est régulièrement renouvelée.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Loir-et-Cher-Tech

Partenaires techniques :
INSA, Agglopolys, Conseil départemental de Loir-et-Cher

Date de début de l'action :
2015

Pour en savoir plus :

www.loiretchertech.fr/page/328963-coding-gouters
www.facebook.com/loiretchertech/

Contact

Franck Bataille
Président de l'association Loir-et-Cher-Tech
franck@loiretchertech.fr
06.75.20.99.19.

CODING CAMP



Objectifs

Initier le public au codage informatique pour créer des jeux vidéo.

Principe

Atelier ludique d'initiation au code, idéal pour découvrir ou approfondir la programmation.

Public cible

Tout public à partir de 15 ans.

Contexte

Chaque mois, l'école ALGOSUP organise une journée d'ateliers ludiques d'initiation au code permettant au public de découvrir ou d'approfondir la programmation informatique.

Déroulement de l'action

Les Coding Camp sont gratuits et accessibles à toute personne de plus de 15 ans. Aucun prérequis particulier n'est exigé, l'événement étant adapté aux débutants comme aux initiés. Les Coding Camp se déroulent sur toute une journée, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, une fois par mois, le samedi pendant les périodes scolaires ou le mercredi pendant les vacances scolaires.

L'événement se déroule une fois sur deux en visioconférence, les participants n'ayant pas besoin d'un matériel informatique performant. Lorsqu'ils se déroulent dans les locaux d'ALGOSUP, tout le matériel informatique est fourni par l'école.

Au programme : créer de toutes pièces un jeu vidéo, en langage informatique Go (Tetris, casse-brique, Space-Invaders, Pac-man, etc.).

Pour participer à l'événement, le public est invité à s'inscrire sur Internet : <https://calendly.com/algosup/coding-camp>.

Les Coding Camp sont animés par Franck Jeannin.

Résultats

Chaque session compte entre 12 et 15 participants.

Le public est majoritairement composé de jeunes de 15 à 25 ans, dont certains venus pour confirmer leur volonté de s'orienter professionnellement dans le développement de logiciels. On compte également des parents venus accompagner leurs enfants et des adultes intéressés par la programmation.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
ALGOSUP

Adresse de l'événement :
Soit en visioconférence, soit dans les locaux d'ALGOSUP :
Allée Georges Charpak
Parc Technologique de Sologne
18100 Vierzon

Date de début de l'action :
Eté 2019.

Pour en savoir plus :

<https://calendly.com/algosup/coding-camp>
www.algosup.com
www.facebook.com/ALGOSUP/
www.instagram.com/algosup_/

Contact

Franck Jeannin
Fondateur d'ALGOSUP

Natacha Boez
Campus Manager d'ALGOSUP

contact@algosup.com
02.36.96.48.92.

AIRTHÉLAN



Objectifs

Initier le public à la pratique des jeux vidéos.

Promouvoir les métiers du DUT Réseaux & Télécommunications de l'IUT de Blois.

Public cible

Tout public à partir de 18 ans.

Principe

L'événement est composé d'une compétition de jeux vidéos et de parties libres.

Contexte

L'association ETER - R & T Blois animée par des étudiants majoritairement issus du DUT Réseaux et télécommunications de l'IUT de Blois organisent des compétitions de jeux en réseau.

Déroulement de l'action

L'événement se compose en deux phases : un tournoi durant la journée et des parties libres en nocturne.

Les participants sont invités à s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : <https://airthelan.party/#discord>.

Résultats

La première édition de l'événement a réuni 16 joueurs en compétition sur le jeu CS:GO en mars 2019.

En février 2020, la deuxième édition, baptisée AirThéLAN v2, a réuni une quarantaine de joueurs âgés de 18 à 25 ans, venus majoritairement de Blois, mais aussi de Tours, d'Orléans et de Bourges, pour jouer aux jeux vidéos jusqu'au lendemain matin. Comme l'année précédente, l'événement se composait de deux phases : un tournoi durant la journée autour des jeux CS:GO, Minecraft UHC et TrackMania², et des parties libres en nocturne.

Des lots, d'une valeur totale de 250 €, attendaient les gagnants.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Association ETER - R & T Blois

Partenaires :
Université François Rabelais de Tours, Institut universitaire de technologie de Blois, Crous Orléans-Tours, Ville de Blois, Laser Lander.

Adresse de l'événement :
La Fabrique
7 rue d'Auvergne
41000 Blois

Date de début de l'action :
Mars 2019.

Pour en savoir plus :

<https://airthelan.party/>
<https://www.facebook.com/associationeter/>

Contact

Pierre Sarret
Président de l'Association Loire Esports
asso.eter@gmail.com

STARTUP WEEKEND



Objectifs

Développer l'esprit d'entreprise et créer des liens professionnels.

Public cible

Tout public.

Principe

Après avoir identifié une idée et fédéré une équipe autour de celle-ci, les participants travaillent ensemble dans le but de restituer un prototype ou une présentation détaillée de leur modèle devant un jury en fin de week-end. Il s'agit, en 54 heures, de passer par toutes les étapes de la création d'entreprise, depuis la conceptualisation de l'idée jusqu'à sa concrétisation en projet.

Contexte

Startup Weekend est un évènement initié aux Etats-Unis en 2007 et qui s'est exporté en France en 2010. Cette franchise internationale, portée par Google entrepreneurs et Techstars, est organisée dans le département du Loir-et-Cher depuis 2017 par les bénévoles de l'association Loir-et-Cher-Tech. L'évènement a lieu dans les locaux de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) situés 3 rue de la Chocolaterie à Blois.

Déroulement de l'action

Le vendredi soir, les participants qui le souhaitent présentent leur idée à l'assemblée. Ils ont une minute pour convaincre que leur idée mérite d'être creusée, peaufinée, confrontée à la réalité des clients et des chiffres pendant les 54 heures qui s'annoncent. Une dizaine ou une douzaine de projets sont choisis. Chaque porteur de projet va à la rencontre des participants pour constituer son équipe. Les équipes travaillent le samedi et le dimanche pour explorer tous les aspects techniques et économiques du projet, confronter leur modèle économique à l'opinion de leurs mentors et sonder leurs premiers clients. Les projets sont évalués le dimanche soir par un jury composé d'entrepreneurs et d'élus engagés dans le secteur numérique.

Chaque participant doit s'acquitter de la somme de 65€ (quelques billets « Early Bird » sont en vente à 45€ lorsqu'ils sont commandés jusqu'à 1 mois en avance).

Les organisateurs de l'évènement se rencontrent environ 4 mois à l'avance et se répartissent les tâches pour chercher les partenariats, réserver les salles, valider les dates, ou encore commander de la nourriture.

Résultats obtenus

Le public est composé à 80% d'étudiants et à 20% d'individus issus des rangs des partenaires techniques ou financiers de l'évènement. Quelques personnes en réorientation professionnelle viennent aussi participer et profiter du réseau pour lancer leur entreprise. En règle générale, 1 entreprise est créée sur les 6 à 8 projets présentés devant le jury à l'issue de chaque édition. On a compté 60 participants en 2017, 60 en 2018, 70 en 2019.

L'édition de 2020 a été reportée au printemps 2021.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Loir-et-Cher-Tech.

Partenaires techniques :
Loir-et-Cher-Tech, INSA Centre-Val de Loire, Agglopolys, Université de Tours, Conseil départemental de Loir-et-Cher

Partenaires financiers :
Loir-et-Cher-Tech, INSA Centre-Val de Loire, Université de Tours, Agglopolys, Conseil départemental de Loir-et-Cher, Région Centre Val-de-Loire, Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher. Selon l'édition, de nombreuses entreprises locales deviennent partenaires de l'événement, leur participation financière atteignant jusqu'à 50% du budget de fonctionnement.

Budget de fonctionnement :
Entre 15 000 et 20 000 €.

Date de début de l'action :
Mars 2017

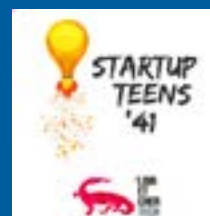
Pour en savoir plus :

www.loiretchertech.fr
www.facebook.com/loiretchertech

Contact

Franck Bataille
Président de l'association Loir-et-Cher-Tech
franck@loiretchertech.fr
06.75.20.99.19.

LES STARTUP TEENS 41



Objectifs

Développer l'esprit d'entreprise des jeunes mineurs, le goût du travail et la créativité autour d'un projet.

Apprendre à argumenter et à structurer un discours.

Découvrir des outils numériques et apprendre à les utiliser.

Prendre confiance en soi.

Public cible

Enfants de 10 à 13 ans (enfants inscrits au collège en 5ème et 4ème).

Principe

Après avoir identifié une idée et fédéré une équipe autour de celle-ci, les participants travaillent ensemble dans le but de restituer un prototype ou une présentation détaillée de leur modèle devant un jury en fin de journée. Il s'agit, le temps d'une journée, de passer par toutes les étapes de la création d'entreprise, depuis la conceptualisation de l'idée jusqu'à sa concrétisation en projet.

Contexte

Startup Teens 41 est un évènement annuel organisé depuis 2018 par l'association Loir-et-Cher-Tech dans les locaux du Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Déroulement de l'action

Le matin, les participants qui le souhaitent présentent à l'assemblée leur idée de produit ou de service d'entreprise. Après vote, six projets sont choisis. Chaque porteur de projet va à la rencontre des participants pour constituer son équipe. Les équipes aidées par des mentors travaillent toute la journée pour explorer tous les aspects techniques et économiques du projet. 7 adultes sont chargés d'encadrer le travail des jeunes : 2 du Conseil départemental du Loir-et-Cher et 5 de l'association Loir-et-Cher-Tech. Les projets sont évalués le soir par un jury composé de 5 personnes : 2 chefs d'entreprise, 1 élu, 1 enseignante et 1 bibliothécaire.

L'évènement est gratuit pour les participants. Tous les projets sont récompensés par des prix, différents pour chacun d'entre eux, en fonction des compétences démontrées : viabilité du projet, éloquence de la présentation, originalité ou encore design.

Pour préparer l'évènement, les organisateurs des Startup Teens 41 commencent à se réunir environ 6 mois à l'avance pour fixer les agendas de chacun, réserver les salles, lancer les inscriptions en ligne, etc.

Résultats

On a compté 35 participants lors de la première édition le 15 décembre 2018, 36 au cours de la deuxième le 7 décembre 2019. En 2018, les participants ont imaginé un drone qui détecte les animaux, une batterie solaire ou encore une puce pour recouvrer une partie des fonctions du cerveau. En 2019, les jeunes ont pensé à des panneaux scolaires pour équiper les établissements scolaires, ainsi qu'à des applications et des jeux pour réduire la consommation d'énergie et recycler les déchets.

Perspectives

Le prochain Startup Teens 41 aura lieu à la fin de l'année 2021.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Loir-et-Cher-Tech

Partenaires techniques:
Loir-et-Cher-Tech, Conseil départemental de Loir-et-Cher, FabLab Robert Houdin, Domino's Pizza

Partenaires financiers:
Loir-et-Cher-Tech, Conseil départemental de Loir-et-Cher

Budget de fonctionnement :
1 500 € par an (pour acheter la nourriture et les cadeaux remis aux participants).

Date de début de l'action :
15 décembre 2018

Pour en savoir plus :

www.loiretchertech.fr
www.facebook.com/loiretchertech

Contact

Franck Bataille
Président de l'association Loir-et-Cher-Tech
franck@loiretchertech.fr
06. 75. 20. 99. 19.

STARTUP KIDS



Objectifs

Développer l'esprit d'entreprise des jeunes mineurs, le goût du travail et la créativité autour d'un projet. Apprendre à argumenter et à structurer un discours. Découvrir des outils numériques et apprendre à les utiliser. Prendre confiance en soi.

Public cible

Enfants de 7 à 10 ans.

Principe

Après avoir identifié une idée et fédéré une équipe autour de celle-ci, les participants travaillent ensemble dans le but de restituer un prototype ou une présentation détaillée de leur modèle devant un jury en fin de journée. Il s'agit, le temps d'une journée, de passer par toutes les étapes de la création d'entreprise, depuis la conceptualisation de l'idée jusqu'à sa concrétisation en projet.

Contexte

Startup Kids est un évènement calqué sur les Startup weekend, un évènement initié aux Etats-Unis en 2007 par Google entrepreneurs et Techstars.

Déroulement de l'action

Le matin, les participants qui le souhaitent présentent à l'assemblée leur idée de produit ou de service d'entreprise. Après vote, six projets sont choisis. Chaque porteur de projet va à la rencontre des participants pour constituer son équipe. Les équipes aidées par des mentors travaillent toute la journée pour explorer tous les aspects techniques et économiques du

projet. Les projets sont évalués le soir par un jury professionnel. L'évènement est gratuit pour les participants. Tous les projets sont récompensés par des prix, différents pour chacun d'entre eux, en fonction des compétences démontrées (viabilité du projet, éloquence de la présentation, design du produit...). Pour préparer l'évènement, les organisateurs des Startup Kids commencent à se réunir environ 6 mois à l'avance pour fixer les agendas de chacun, réserver les salles, lancer les inscriptions en ligne, etc.

Perspectives

Cet évènement ne sera probablement pas reconduit car les organisateurs le considèrent comme étant trop compliqué pour des enfants de cet âge.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Loir-et-Cher-Tech

Partenaires techniques:
Loir-et-Cher-Tech, Conseil départemental de Loir-et-Cher

Partenaires financiers :
Conseil départemental de Loir-et-Cher

Budget de fonctionnement :
1 500 € par an pour acheter la nourriture et les cadeaux remis aux participants

Période de l'action :
2017-2018

Pour en savoir plus :

<https://www.facebook.com/loiretechertech>

Contact

Franck Bataille
Président de l'association Loir-et-Cher-Tech
franck@loiretechertech.fr
06. 75. 20. 99. 19.

CRÉATHON



Objectifs

Faire émerger de nouvelles pratiques pédagogiques grâce aux outils et solutions numériques.

Public cible

Tout public, en particulier les lycéens, étudiants, enseignants et entrepreneurs.

Principe

Créé en 2016, le Créathon est un concours d'innovation numérique et pédagogique qui invite les participants à mettre leur imagination au service de la création de connaissances et de richesses.

Déroulement de l'action

Les participants sont invités à s'inscrire environ un mois et demi avant la tenue de l'événement afin de bénéficier d'une formation continue et interactive depuis le site internet du Réseau Canopé. Les équipes composées de 3 à 5 personnes s'inscrivent soit pour participer à distance, soit dans un lieu d'accueil. Dans tous les cas, chaque équipe doit se munir d'au moins un appareil connecté (ordinateur portable, tablette, smartphone...).

Pendant 24h les participants sont invités à imaginer des projets pédagogiques en lien avec les outils numériques. Des facilitateurs et des mentors les aident, tout au long de la compétition, à formuler, concevoir, présenter leur projet et résoudre leurs problèmes. En 12 heures, chaque équipe se forme à de nouvelles méthodes de créativité et de coopération, découvre de nouvelles connaissances et dispose des ressources les plus actuelles sur l'intelligence artificielle et sur l'inclusion. Les équipes conçoivent des contenus et des services avec des experts, mais aussi des scénarios d'usages directement utilisables par des apprenants avec des experts de l'ingénierie pédagogique.

À l'issue de cette journée de création, un jury désigne les équipes lauréates qui participeront au dispositif Start'innov Studio, un dispositif permettant d'expertiser les éléments techniques de l'innovation, d'évaluer les principaux enjeux du projet et de donner les premières connaissances nécessaires à la réussite de leur entrepreneuriat. Cet accompagnement permet de préparer, le cas échéant, une entrée

en incubation au sein de la Technopole Grand Poitiers qui propose un accompagnement individualisé en incubation jusqu'à 24 mois : étude et validation du marché, business model, protection juridique, constitution d'équipe, recherche de financements publics et privés, coaching du dirigeant... Cet accompagnement peut être prolongé après la création de l'entreprise, notamment pour les premiers stades du développement (mix-marketing, accompagnement à la levée de fonds, déploiement commercial, ouverture internationale...).

Résultats

L'édition 2019 du Créathon s'est déroulée le 22 mai 2019 et a réuni 108 équipes. Les équipes lauréates du Créathon 2019 ont continué à développer leurs projets, en participant aux Rencontres de l'initiative pour le développement du numérique IDNEUF4, à Bucarest, effectué une phase de prototypage, des tests utilisateurs et une présentation officielle lors d'une soirée organisée à l'Espace Mendès-France de Poitiers. Un cahier de tendances a été créé pour réunir toutes les idées et les projets des 466 participants du Créathon 2019. Ce cahier présente des tendances, permet une meilleure compréhension des contextes, des problématiques et des solutions proposées par les équipes, et apporte également un éclairage sur les représentations de l'intelligence artificielle dans le domaine de l'éducation des participants.

La deuxième édition du Créathon a eu lieu le 5 février 2020 et vait pour thème : « Intelligence artificielle et école inclusive : réinventons l'expérience collective ». Les lauréats ont imaginé une application à destination des lycéens qui reproduit, à l'échelle de l'établissement, le fonctionnement des institutions politiques françaises. Cette application permet aux lycéens de s'impliquer dans la vie de leur établissement en proposant des motions à l'assemblée lycéenne, laquelle est ensuite transmise au « Sénat » (le corps enseignant et l'équipe d'encadrement) et au « Conseil réglementaire » (composé par la direction de l'établissement) faisant office de Conseil d'Etat.

La prochaine édition du Créathon aura lieu le 10 mars 2021 avec pour thème : « Présence à distance : former, enseigner et apprendre autrement ».

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Réseau Canopé.

Partenaires techniques :

Université de Poitiers, Académie de Poitiers, Réseau Canopé, Conservatoire national des arts et métiers - CNAM, Centre National d'éducation à distance - CNED, Centre régional d'Information Jeunesse Poitou-Charentes - CRIJ de Poitiers, École Supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - ESENER, Espace Mendès France - EMF, Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation - ESPE de l'Académie de Poitiers, Grand Poitiers, Les Usines Nouvelles, Pôle image MAGELIS, Région Nouvelle-Aquitaine, Réseau des Professionnels du Numérique - SPN, Université de La Rochelle (L3I), Agence universitaire de la Francophonie - AUF, Organisation internationale de la Francophonie - OIF.

Date du début de l'action : 2016

Pour en savoir plus :

<https://www.reseau-canope.fr/actualites/actualite/participez-au-plus-grand-hackathon-pedagogique-au-monde.html>

Contact

Stany Bomet
Médiateur de ressources et de services
Atelier Canopé 41 – Blois
creathon@reseau-canope.fr
02.54.55.52.00.

FABLAB ROBERT-HOUDIN



Objectifs

Partager des ressources techniques et humaines.
Sensibiliser le public aux techniques de la fabrication numérique personnelle.
Contribuer à l'éducation populaire en proposant des partenariats avec des établissements scolaires.

Public cible

Tout public.

Principe

L'association FabLab Robert-Houdin héberge plusieurs machines mises à la disposition de ses adhérents pour les initier à la fabrication numérique personnelle.

Contexte

L'association loi 1901 FabLab Robert-Houdin a été créée en 2013 et s'est installée dans les locaux du Lab d'entreprises depuis 2017. Emmanuel Goudot est chargé d'animer le lieu à mi-temps. Le FabLab est ouvert au public le lundi et le mardi de 14h00 à 20h00, le mercredi de 14h00 à 20h00, le jeudi de 15h00 à 21h00 pour des projets partagés, le vendredi de 14h00 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 18h00 une semaine sur deux. Les machines et l'encadrement pédagogique proposés au Lab permettent aux particuliers et aux entreprises d'expérimenter des projets nécessitant des machines sophistiquées sans avoir à se lancer dans des investissements trop coûteux.

Déroulement de l'action

Plusieurs machines sont mises à la disposition des adhérents de l'association : une machine de découpe laser, des imprimantes 3D (permet de « modeler » un objet en 3 dimensions), une machine à commande numérique CNC Shapeoko 3 (permet de « sculpter » un objet en 3 dimensions), une découpeuse fil chaud, une découpe Silhouette, une machine CNC de circuits imprimés, des ordinateurs, un atelier électronique pour faire des circuits électriques, un atelier bois et un atelier soudure.

Pour les particuliers, l'adhésion à l'association coûte 20€ par an, ce qui donne droit à 10 « rouages ». Le FabLab propose des formations à l'utilisation des machines au tarif de 25€. L'utilisation des machines se fait sur la base d'une location horaire : 1 rouage /mi-

nute pour la découpeuse laser, 3 rouages/heure pour l'utilisation de l'imprimante 3D, 1 rouage/10 minutes pour la machine Shapeoko et 1 rouage/5 minutes pour la découpeuse Cameo.

Pour les entreprises, l'adhésion à l'association coûte 100€ par an. Ensuite, l'utilisation des machines se fait sur la base d'une location horaire : 1€/cm³ pour l'imprimante 3D, 1,50€/minute (ou 230€/demi journée ou 420€/jour) pour la découpeuse laser, 12€/heure pour la découpeuse Cameo. Le FabLab propose des formations à l'utilisation des machines au tarif de 60€ les 2 heures de formation.

Enfin, l'animateur du FabLab propose d'organiser des ateliers à destination de groupes de 6 à 8 personnes. Les tarifs sont les suivants : 350€ pour un « atelier laser » de 3 heures environ. 70€ pour un « atelier Futreau » d'1 heure environ (découpe et assemblage d'un futreau de Loire en papier cartonné). 190€ pour un « atelier carte 3D » de 3 heures (découpe de cartes en papier carton). 190€ pour un « atelier découpe fil chaud » de 3 heures environ (découpe d'objets en 3 dimensions). 190€ pour un « atelier formes 3D » de 3 heures environ (fabriquer des objets avec l'imprimante 3D).

L'association participe à des événements organisés par les acteurs locaux : le Marathon de la création organisé par la Chambre des métiers et de l'Artisanat, le Bus numérique organisé par la MAIF et la Maison de l'Emploi du Blaisois, les Human Tech Days, le Salon du numérique, etc.

Résultats obtenus

De nombreux projets ont été élaborés : réalisation d'une borne d'arcade (console de jeux qui permet de jouer aux jeux des consoles Atari Game Boy ou Megadrive), reconditionnement d'une machine Charlyrobot (ancienne fraiseuse réhabilitée pour être utilisable avec un système d'exploitation gratuit et actualisé), création d'un atelier « plante connectée » c'est-à-dire mise en place de technologies permettant d'automatiser l'arrosage, l'éclairage et le chauffage d'une serre, ou encore d'« ateliers numériques tampons encres ».

Des entreprises viennent régulièrement louer les machines ou les locaux dans le cadre de leur activité, comme Protection 24, Delphi ou encore Procter & Gamble en 2019.

L'association est également partenaire de plusieurs établissements scolaires et universitaires : l'Ecole du paysage, l'INSA, l'IUT, le lycée Camille Claudel, le lycée Augustin Thierry. Les élèves et les étudiants viennent élaborer leurs projets de fin d'études ou réaliser des reconditionnements de machines. L'association accueille également des groupes d'élèves dans le cadre d'un partenariat avec le service jeunesse de la Ville de Blois.

Perspectives

Dans la mesure où les financements (PO) FEDER tardent à arriver, ce qui a notamment entraîné des retards de paiement du loyer, l'association FabLab se trouve dans une incertitude budgétaire. Il s'agit à présent de réfléchir à un modèle économique permettant de dégager de la trésorerie, en offrant notamment des services aux entreprises, sans remettre en question le statut juridique de l'association.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Agglopolys.

Partenaires techniques :
Vendôme atelier numérique, Pep'lt Lab, Atelier Numérique Romorantin, Webocentre.

Partenaires financiers :
Agglopolys, (PO) FEDER (Union européenne), CAP'Asso (région Centre Val-de-Loire), Ville de Blois, Ecole nationale du paysage.

Budget de fonctionnement :
50 000 €.

Date de début de l'action :
2013.

Pour en savoir plus :

www.fablab-robert-houdin.org

Contact

Emmanuel Goudot
Animateur du FabLab Robert-Houdin
fablabs41@gmail.com
emmanuel.goudot@gmail.com
06.85.67.98.39.

MICRO-FOLIE



Objectifs

Implanter des lieux de culture dans les territoires qui en sont éloignés.
Diffuser des œuvres issues des établissements culturels régionaux, nationaux et internationaux.
Favoriser la création en partenariat avec les artistes locaux.
Animer le territoire en étant un lieu d'échange et de convivialité.
Favoriser l'autonomie dans l'apprentissage des pratiques culturelles.

Public cible

Tout public, en particulier les publics scolaires.

Principe

Les espaces culturels labellisés « Micro-Folie » disposent d'un musée numérique, d'un espace de convivialité (café, bibliothèque, etc.), d'un espace numérique (multimédia, Fablab, etc.) et proposent une programmation culturelle (spectacle, concert, etc.). En étant labellisés « Micro-Folie » les espaces culturels ont accès au catalogue de ressources du réseau de partenaires (photographies d'œuvres, vidéos, etc.).

Contexte

Micro-Folie est un label créé en 2017 par le directeur de la Villette et le ministère de la Culture pour décentraliser l'accès à la culture et développer les quartiers prioritaires et ruraux. Il existe une centaine de dispositifs « Micro-Folie » en France et à l'étranger.

Déroulement de l'action

Disposant déjà d'un espace multimédia, d'un espace de convivialité et d'une programmation culturelle, la Maison de Bégon a mis en place un musée numérique de façon à s'inscrire dans le label « Micro-Folie ». Le musée numérique est un espace dans lequel est installé un grand écran connecté à un réseau de catalogues de plus de 1 600 œuvres en haute définition. 15 tablettes numériques installées dans la salle de projection offrent la possibilité d'interagir avec les œuvres projetées sur le grand écran : agrandir les images, obtenir des informations sur l'œuvre et l'artiste, avoir accès à des œuvres ou à des artistes connexes. La Villette a créé 8 collections d'œuvres répondant chacune à une thématique particulière et chaque utilisateur a la possibilité de créer sa propre collection.

L'équipe de médiateurs du musée peut travailler avec les enseignants et les éducateurs pour construire ensemble les projets éducatifs ou bien les laisser en autonomie et seulement assurer une assistance technique en cas de besoin. La Maison de Bégon propose également de travailler en lien avec son espace public numérique pour toutes sortes d'animations. Les outils numériques constituent ainsi des outils de médiation culturelle : le public vient s'approprier des œuvres et des pratiques culturelles par le biais d'outils avec lesquels il est déjà familiarisé.

Des « P'tites-Folies » sont prévues tous les mois. Il s'agira de croiser art et ateliers artistiques sur des thématiques travaillées avec des partenaires locaux.

Le musée numérique est ouvert au public le mercredi, et exclusivement ouvert aux scolaires le lundi et le mardi. La participation est gratuite.

Perspectives

La Maison de Bégon souhaite renforcer son lien avec le milieu scolaire et créer plus de transversalité avec tous ses projets et ses publics.

En septembre 2019, l'Agence nationale de la cohésion des territoires a attribué à la Ville de Blois une enveloppe de 900 000 Euros sur trois ans au titre du label « Cités éducatives » afin d'accompagner les parcours éducatifs des enfants et des jeunes des quartiers prioritaires.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Maison de Bégon

Partenaires de la Micro-Folie :
La Villette, Ministère de la Culture, Centre Pompidou, Château de Versailles, Cité de la musique - Philharmonie de Paris, Festival d'Avignon, Institut du Monde arabe, Musée du Louvre, Musée Picasso Paris, Musée d'Orsay et de l'Orangerie, Musée du Quai Branly Jacques Chirac, Opéra national de Paris, Réunion des Musées nationaux Grand Palais, Universcience, Arte, Fondation EDF, Fondation Orange

Partenaires financiers :
Ville de Blois, Préfecture de Loir-et-Cher, Agence nationale de la cohésion des territoires (label «Cité éducative»)

Date de début de l'action :
Janvier 2020

Pour en savoir plus :

www.maisondebegon.com
https://lavillette.com/page/micro-folie_a405/1

Lieu / adresse de l'événement :
Maison de Bégon
rue Pierre et Marie Curie
41000 Blois

Contact

Maison de Bégon
microfolie@maisondebegon.com
02.54.43.35.36.

ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES LABELLISÉS WEBOCENTRE



Objectifs

Permettre au public d'accéder à des ordinateurs et favoriser l'inclusion numérique.

Public cible

Tout public, mais en principe surtout les personnes éloignées des outils numériques ou en situation d'illectronisme.

Principe

Des lieux équipés d'ordinateurs et animés par un médiateur permettent au public d'accéder à Internet et de se familiariser avec les outils informatiques. En étant labellisés « Webocentre », ces espaces publics numériques sont géolocalisés sur le site : <https://www.webocentre.fr/>

Déroulement de l'action

Les Espaces publics numériques (EPN) sont des lieux équipés d'ordinateurs, dans lesquels un médiateur accompagne celles et ceux qui ont des difficultés dans l'usage des outils numériques. On retrouve ces EPN partout en région Centre-Val de Loire. Ils sont sous la responsabilité des collectivités locales ou des associations. On compte actuellement une soixantaine d'EPN en région Centre-Val de Loire, et leur nombre pourrait s'accroître avec le lancement de la nouvelle génération des labels « Web O Centre » à partir de l'été 2017.

Chaque EPN dispose d'ordinateurs en utilisation partagée sur des plages horaires définies. En plus de l'usage libre (parfois gratuit, parfois payant), des séances de formation ou d'accompagnement aux usages sont organisées. Au-delà, les EPN sont des lieux de service (possibilité d'imprimer un document, de réserver une tranche horaire pour un entretien à distance...), mais aussi des lieux d'expérimentations locales et de diffusion de nouveaux services numériques (imprimante 3D, utilisation de logiciels...).

Perspectives

Dans l'appel à projets « Web O Centre 2017-2020 » lancé par l'Etat et la Région, dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région, deux thématiques ont été privilégiées :

- l'inclusion sociale, et en particulier l'aide à l'utilisation des outils numériques pour rechercher un emploi. Dans cette perspective, un partenariat a été établi avec la Direction régionale de Pôle emploi.
- l'innovation territoriale, en particulier au service du développement économique local.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
GIP Recia.

Pour en savoir plus :

www.recia.fr/nos-services/webocentre/
www.webocentre.fr/

Contact

Mourad Bennaceur
Animateur du réseau des EPN de la Région
Centre-Val de Loire
GIP Recia
06.30.87.67.15.
mourad.bennaceur@recia.fr

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE DE LA MAISON DE BÉGON



Objectifs

Aider le public à utiliser différents logiciels et outils vidéo et audio dans le cadre de projets d'insertion professionnelle ou d'insertion sociale, de projets culturels et de divertissements.

Favoriser le lien social et les échanges culturels.

Public cible

Tout public.

Contexte

La Maison de Bégon dispose d'un Espace public numérique (EPN) permettant au public de s'initier aux outils vidéo et audio dans une démarche pédagogique.

Dans l'EPN, le public apprend à comprendre le fonctionnement d'Internet et de quelques sites en particulier, créé des messageries, utilise des logiciels de bureautique, réalise des montages photo ou vidéo. L'accompagnement s'effectue dans le cadre de projets individuels ou collectifs portés par le public, ou bien dans le cadre d'événements et de projets portés par la Maison de Bégon.

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 19h.

Résultats

L'Espace public numérique existe depuis 2018. Le lieu est principalement fréquenté par des habitants des quartiers nord de Blois. L'espace multimédia a déjà accueilli de nombreuses personnes en situation de grande difficulté à l'égard d'Internet et du numérique. Une aide leur a été apportée pour comprendre le fonctionnement de quelques sites en particulier (Pôle Emploi, CAF...), pour comprendre comment fonctionnent les logiciels de bureautique (Word, Excel...), ou comment utiliser une boîte de messagerie (envois groupés, confidentialité des destinataires d'un envoi groupé...). Différentes actions ont été menées, dans le cadre des initiatives d'habitants ou de

projets de la Maison de Bégon : réaliser des reportages en direct, utiliser un écran vert, réaliser des clips vidéos, faire le doublage de films, créer des jeux sur internet, etc. Lieu d'initiation à différents outils et techniques numériques, l'EPN est également un lieu de réflexion sur les enjeux liés à leur utilisation : addiction aux écrans, protection de la vie privée, vérification des sources d'information et des *fake news*, etc.

Perspectives

Reconfiguration de l'espace, investissement dans du matériel supplémentaire.

Ouverture prochaine d'un espace de Coworking.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Maison de Bégon

Date de début de l'action:
2018

Lieu / adresse de l'événement :
Maison de Bégon
rue Pierre et Marie Curie
41000 Blois

Pour en savoir plus :

www.maisondebegon.com

Contact

Maison de Bégon
accueil@maisondebegon.com
02.54.43.35.36.

ESPACE MULTIMEDIA DE L'ESPACE MIRABEAU



Principe

Espace multimédia composé de 5 ordinateurs.

Public cible

Tout public, en particulier les jeunes.

Objectifs

- Permettre au public d'accéder à des ordinateurs pour effectuer des démarches en lien avec l'orientation et l'emploi,
- Plus largement, favoriser l'inclusion numérique.

Déroulement de l'action

La Mission locale du Blaisois a installé à l'espace Mirabeau un espace multimédia composé de 5 ordinateurs. L'espace multimédia est accessible à tous, même si en pratique le public accueilli est majoritairement composé de jeunes de 14 à 30 ans.

Perspectives

La Mission Locale va prochainement investir de nouveaux locaux situés Place Lorjou à Blois qu'elle partagera avec un Centre médical de soins immédiats (petites urgences). L'espace multimédia y sera transféré et doté de postes d'ordinateurs supplémentaires. Des animateurs assureront une présence afin d'aider le public à prendre en main l'outil informatique. Des ateliers de formation à destination des professionnels de l'orientation seront également proposés en fonction des besoins. Il s'agira de sensibiliser les professionnels sur l'intérêt de maîtriser certains outils : JobIRL, MyJob, etc.

Le nouvel espace situé Place Lorjou devrait ouvrir ses portes en septembre 2021.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Mission Locale du Blaisois

Partenaires techniques :
Ville de Blois, 3F Centre-Val de Loire (Groupe ActionLogement)

Financement :
Agence nationale de la cohésion des territoires (CGET politique de la ville), Fondation du Crédit Agricole

Date de début de l'action:
2021

Contact

Thomas Prigent
Directeur de la Mission Locale du Blaisois
t.prigent@mlblois.com
02.54.52.40.43.

ESPACE MULTIMEDIA DU POINT INFORMATION MÉDIATION MULTISERVICES (PIMMS)



Objectifs

Permettre au public d'accéder à un ordinateur et à Internet, favoriser l'inclusion numérique.

Public cible

Tout public.

Contexte

Le Point Information Médiation Multi-Services (PIMMS) de Blois, labellisé « Maison France Service » depuis le 1er janvier 2020, dispose d'un espace public numérique. Dans le cadre de leurs missions de médiation sociale, les médiateurs accompagnent le public dans la prise en main de l'outil informatique et dans la réalisation de leurs démarches administratives.

Déroulement de l'action

L'accès est gratuit et sans rendez-vous.

Horaires d'ouverture :

Lundi de 13h30 à 17h30. Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Le PIMMS dispose de 8 ordinateurs. L'accès à ces postes est gratuit et ouvert à tous. Par soucis d'équité, la consultation est limitée à 1 heure par jour et par usager adulte, 45 minutes par jour et par usager de moins de 18 ans.

Le public a accès à Internet, à la suite de logiciels de bureautique OpenOffice et à des ressources numériques sélectionnées par le PIMMS. Le public peut également scanner, imprimer ou photocopier des documents. L'impression de documents en noir et blanc est facturée 0,20€ par copie et 0,25€ par copie en couleur.

Les médiateurs de l'espace accompagnent le public dans ses démarches : effectuer des recherches sur Internet, effectuer des impressions et des copies de documents, acheter un billet de train, effectuer des démarches sur les sites publics (déclaration d'impôts, actualisation sur Pôle emploi, demande de carte

Principe

Des ordinateurs connectés à Internet sont accessibles gratuitement. Un accompagnateur aide le public à prendre en main l'outil informatique, utiliser les logiciels de bureautique et effectuer des démarches administratives.

grise...), rédiger des CV et des lettres de motivation, créer une adresse mail, etc.

Des ateliers de prise en main informatique ont lieu tous les mardis matins de 9h30 à 11h30.

Des ateliers numériques thématiques sont également organisés pour informer le public. En 2019, ces ateliers ont par exemple porté sur : « Comment créer un mot de passe sécurisé et comment gérer tous vos mots de passe ? », « A quoi sert un compte France Connect ? », « Comment lutter contre la fraude sur Internet ? », etc.

Résultats

Environ 90 à 130 personnes utilisent l'espace numérique du PIMMS par mois. 80% d'entre elles viennent au PIMMS pour effectuer des démarches administratives.

Le PIMMS est labellisé « Maison France Service » depuis le 1er janvier 2020.

Il s'est doté de 2 tablettes numériques en 2020.

Situation sanitaire actuelle

Dans les conditions sanitaires actuelles, il n'est pas possible de maintenir l'espace public numérique ouvert. Les usagers sont accompagnés dans leurs démarches numériques en médiation, il n'est, pour le moment, plus possible d'accéder à un ordinateur en libre-service.

Un service de click and collecte a été mis en place pour permettre aux usagers d'imprimer leurs documents.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Association Quartiers Proximité - Point Information
Médiation Multi-Services (PIMMS) de Blois

Partenaires financiers :
Ville de Blois, ANCT, Préfecture, Conseil départemental, Fonjep, Conseil régional, Terres de Loire Habitat, EDF, Enedis, La Poste, SNCF, Kéolis, Véolia, Engie, Webocentre

Adresse de l'espace multimédia :
Point Information Médiation Multi-Services (PIMMS)
11 place René Coty
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://fr-fr.facebook.com/Pimmsblois/>

Contact

Agnès Debuire
Médiatrice sociale / Chargée de communication
Association Quartiers Proximité - Point Information
Médiation Multi-Services (PIMMS)
blois@pimms.org
accueil.blois@pimms.org
02.54.45.34.54.

ESPACE MULTIMEDIA DE L'ESPACE QUINIÈRE



Objectifs

Accompagner le public dans l'usage du numérique.
Favoriser le lien social, les initiatives et les échanges culturels.

Public cible

Tout public.

Principe

L'espace multimédia accueille le public pour l'aider à utiliser différents outils et logiciels dans le cadre de projets d'insertion professionnelle ou d'insertion sociale, de projets culturels et de divertissements.

Contexte

L'Espace Quinière met à la disposition du public des ordinateurs et du matériel audio et vidéo. Un animateur professionnel est chargé d'encadrer le public pour l'aider dans ses démarches et impulser des projets.

Déroulement de l'action

L'animateur de l'espace multimédia aide le public à comprendre le fonctionnement d'Internet et de quelques sites en particulier, l'aide à créer des messageries, à envoyer des courriels, à utiliser les logiciels de bureautique, ou encore à faire des montages photo ou vidéo. Cet accompagnement s'effectue dans le cadre de projets individuels ou collectifs portés par le public, ou bien dans le cadre d'événements

et de projets portés par l'animateur de l'espace multimédia.

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi et jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, mardi et vendredi de 14h00.

Résultats

L'espace multimédia a fermé pendant un an en 2018 faute de disposer d'un professionnel compétent.

Perspectives

Une procédure de recrutement d'un animateur était en cours au moment de la rédaction de cette étude (contrat aidé).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Ville de Blois

Pour en savoir plus :

www.blois.fr/pratique/maisons-de-quartier/espace-quiniere

Contact

Espace Quinière,
Avenue du Maréchal Juin,
41000 Blois,
02.54.43.72.07.

ESPACE MULTIMÉDIA DU BUREAU INFORMATION JEUNESSE DE LOIR- ET-CHER (BIJ)



Objectifs

Faciliter les démarches du public en mettant à sa disposition des ordinateurs et une informatrice jeunesse compétente.

Public cible

En principe pour les jeunes de 15 à 30 ans, mais service ouvert à tous.

Contexte

Dans le cadre de ses différentes missions, le Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher (BIJ) met à la disposition du public des ordinateurs en accès libre. Une informatrice jeunesse est également chargée d'aider le public dans l'effectuation de ses démarches.

Déroulement de l'action

8 ordinateurs connectés à Internet sont accessibles gratuitement le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h00.

Une informatrice jeunesse peut aider aux démarches, et les usagers peuvent scanner et imprimer des documents sur place.

Les impressions sont payantes à raison de 10 centimes par page NB, 20 centimes par page couleur. Seules les impressions en lien avec les thématiques information Jeunesse sont acceptées.

L'utilisation de l'espace numérique est conditionnée

par une inscription préalable (gratuite) qui permet de créer un identifiant à chaque usager.

L'espace numérique est ouvert 240 jours dans l'année, à hauteur de 5h30 par jour.

Dans le cadre de ses missions, le BIJ41 organise plusieurs animations pédagogiques autour de cet espace. Ces animations consistent à sensibiliser le public sur les enjeux liés aux technologies numériques et développer son esprit critique : « Les ateliers multimédia : « Vrai du faux » - outil de décryptage EMI » (réflexion autour de la production d'information) et l'atelier pédagogique « Décryptage de la publicité » (comprendre les mécanismes d'une publicité). Le BIJ 41 propose également de mettre en place ces ateliers hors les murs.

L'espace multimédia est animé par 4 professionnelles à tour de rôle.

Résultats

En 2020, le BIJ41 a comptabilisé plus de 400 heures de temps d'utilisation des ordinateurs.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher

Partenaires financiers:
Subvention Webocentre, Agglopolys

Date de début de l'action :
Depuis la création du Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher

Adresse :
Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher
15 avenue de Vendôme
41000 Blois

Pour en savoir plus :

www.infojeune41.org

Contact

Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher
contact@infojeune41.org
02.54.78.54.87.



ESPACE MULTIMÉDIA DU TRANSFO

Principe

L'espace Multimédia du Transfo (labellisé Point Cyb et Netpublic) permet après inscription d'accéder gratuitement à internet et aux outils numériques. Des animations, des ateliers de sensibilisation et de formation à l'utilisation des outils numériques sont organisés tout au long de l'année.

Public cible

Tout public.

Objectifs

Permettre au public d'accéder à des ordinateurs et favoriser l'inclusion numérique.

Déroulement de l'action

L'accès à l'espace multimédia est soumis à une inscription.

L'espace dispose d'un parc informatique de 6 ordinateurs connectés à Internet, ainsi que des logiciels permettant d'effectuer des saisies de textes, des retouches d'images et d'envois de courriers électroniques, d'1 scanner et d'1 imprimante.

Un animateur multimédia est présent pour informer le public à prendre en main l'outil informatique et l'accompagner dans ses démarches. L'accès aux ordinateurs est limité à 1 heure.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 10 h – 17 h 30 en continu,

Mardi : 14 h – 17 h 30,

Mercredi : 14 h – 17 h 30,

Jeudi : 14 h – 17 h 30,

Vendredi : 14 h – 17 h 30.

Modalités : Sur présentation d'une pièce d'identité, l'accès est gratuit mais nécessite un engagement de l'utilisateur à accepter et à signer la charte de l'espace public numérique.

Résultats

Plusieurs animations sont régulièrement organisées pour initier le public, en particulier les jeunes, à l'utilisation des outils numériques, telles que :

- Rencontre-débat : « Les ados et les écrans »,
- Après-midi Jeux Vidéo et LAN Party (mise à disposition de jeux vidéos, organisation de tournois en réseau),
- Après-midi « PolySculpt » (modélisation en 3D et polygones),
- Création de jeux vidéo et apprentissage de la programmation avec le logiciel Scratch
- Création de visières en plastique avec une imprimante 3D
- Rencontre-débat sur l'éducation aux médias et la désinformation sur Internet

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Communauté d'agglomération Territoires Vendômois

Adresse :
Le Transfo
Pôle Chartrain
140 Fbg Chartrain
41000 Vendôme

Pour en savoir plus :

www.territoiresvendomois.fr/le-transfo

<https://fr-fr.facebook.com/le.transfo.a.vendome/>

Contact

Carine Vilcot
Animatrice informatrice jeunesse
Le Transfo
carine.vilcot-froidevaux@territoiresvendomois.fr
transfo@territoiresvendomois.fr
02.54.89.13.00.

COURS DE BD ET D'ANIMATION NUMÉRIQUES



Objectifs

Découvrir les différentes techniques d'animation assistée par ordinateur.

Public cible

Adolescents et adultes.

Principe

Chaque semaine, le cours de bd et d'animation permet de découvrir l'utilisation d'un nouveau logiciel ou d'un nouvel outil.

Contexte

La Maison de la bd propose depuis le 13 septembre 2019 un cours de bande dessinée et d'animation numériques à destination des adolescents et des adultes.

Déroulement de l'action

Chaque semaine, pendant une durée de 1h30, les participants découvrent l'utilisation d'un nouveau logiciel (Krita, Photoshop et Tvpaint) ou se familiarisent avec un outil numérique (stylet et tablette).

En 2019, le cours est encadré par Nicholas Gomes. L'inscription est annuelle au tarif de 186€. Le cours se déroule tous les vendredi sauf pendant les vacances scolaires.

Perspectives

En se familiarisant avec des outils et des logiciels professionnels, les participants peuvent envisager de se professionnaliser dans les secteurs du dessin et de l'animation numériques.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Maison de la bd

Budget de fonctionnement :

Chaque participant doit s'acquitter de la somme de 186€ par an et aucune rémunération complémentaire n'est apportée à l'animateur du cours.

Date de début de l'action :

Septembre 2019.

Adresse de l'événement :

Les cours ont lieu à la Maison de la bd située 3 rue des Jacobins à Blois.

Pour en savoir plus :

www.maisondelabd.com

Contact

Valérie Chesneau
Responsable Administration
Maison de la bd
02.54.42.49.22.
bdboum@bdboum.com

VAGABONDAG(E)S

VAGABONDAG(e)s

Objectifs

Initier le public aux outils numériques pour s'exprimer artistiquement.

Public cible

Tout public.

Principe

Tous les ans, sous l'impulsion du Conseil départemental de Loir-et-Cher, les bibliothèques du Loir-et-Cher se mettent au diapason pour offrir au public différentes activités artistiques utilisant les technologies numériques.

Contexte

Depuis 2016, les bibliothèques du Loir-et-Cher organisent le festival Vagabondag(e)s pour permettre au public de s'initier à la création numérique.

Déroulement de l'action

Pendant toute la durée du festival (25 jours en 2019), 17 bibliothèques du département du Loir-et-Cher proposent au public des ateliers de création artistique à partir d'outils numériques : découverte des robots et du codage informatique, projets d'écriture collective, de modélisation cartographique, de cinéma d'animation, ateliers GIF animé, jeux vidéo, photomontages, etc. Ces ateliers sont animés par les bibliothécaires, les artistes invités par les bibliothèques ainsi que les bénévoles de différentes associations culturelles (FabLab Robert-Houdin, Electroni[k], Beat Matazz, etc.).

Les organisateurs procèdent tout au long de l'année à une veille et ont un fichier commun dans lequel ils notent leurs envies de programmation. Ils se réu-

nissent dès la fin du festival pour programmer l'édition suivante. En dehors de cette grande réunion annuelle, les organisateurs se réunissent de façon informelle en comité restreint (représentants de 5 bibliothèques), la fréquence étant plus régulière quelques mois avant le festival, de l'ordre de tous les 15 jours ou toutes les semaines.

Résultats obtenus

En 2016, 16 bibliothèques ont participé à l'opération, 17 en 2017, 2018 et 2019. On constate que le public qui assiste à ces ateliers est plus familial et plus masculin que le public accueilli habituellement en bibliothèques. Le caractère pratique de ces ateliers est très apprécié. Plusieurs bibliothèques profitent du festival pour proposer leurs propres ateliers en plus.

L'édition 2020 du festival, qui devrait se dérouler du 28 mars au 18 avril, a été annulée en raison de l'épidémie de Covid-19.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Partenaires techniques :

FabLab Robert Houdin, Fablab Romoranthin, ADEIF

Partenaires financiers :

La Direction régionale aux affaires culturelles du Centre Val-de-Loire finance l'acquisition du matériel.

Date de début de l'action :
2016.

Pour en savoir plus :

www.culture41.fr

Contact

Céline Ménéglin
Directrice adjointe de la lecture publique,
Conseil départemental de Loir-et-Cher,
02.54.42.36.31.

TABLETTES SQOOL



Objectifs

Favoriser la prise en main des outils numériques par les enfants et développer des pratiques pédagogiques innovantes.

Public cible

Enfants et enseignants du collège.

Principe

Les élèves suivent des cours et font des exercices en utilisant une tablette numérique.

Contexte

Le département du Loir-et-Cher a décidé de répondre à l'appel d'offre lancé par le ministère de l'éducation nationale en 2017.

Déroulement de l'action

Les enseignants et les collégiens travaillent avec des tablettes numériques. La tablette contient des applications sélectionnées par chaque professeur et lui donne accès à des ressources (vidéos, textes, images, documents web...) pour préparer son cours. L'avantage du dispositif réside également dans la possibilité pour l'enseignant de piloter la classe depuis un ordinateur. Grâce au logiciel de gestion de classe associé, il peut prendre le contrôle des tablettes à distance, superviser le travail de chaque élève et ajuster la difficulté sur un même exercice en fonction de son niveau.

Résultats

Ces tablettes sont le fruit de trois ans d'expérimentation auprès de 8 500 enfants et 350 enseignants. Le bilan est jugé très positif par les enseignants car le dispositif a été pensé et mis en place en concertation avec les équipes pédagogiques des établissements éducatifs. Très peu d'enseignants ont été réfractaires à l'opération.

À ce jour, 2 ans après le lancement de l'opération, tous les 26 collèges du département du Loir-et-Cher sont équipés en tablettes. Chaque collège dispose au moins d'une « classe mobile », c'est-à-dire d'un ensemble de 15 tablettes pour équiper les enfants d'une classe, et chaque enseignant a été personnellement

équipé d'une tablette. Au total, 219 unités mobiles (soit 3285 tablettes) ont été livrées aux collèges et 946 tablettes ont été distribuées aux enseignants. En 2017, le département comptait 16 classes mobiles et 69 tablettes-enseignant, et en 2018, on comptait 176 classes mobiles et 849 tablettes-enseignant.

Le contrat conclu entre le Conseil départemental et Mac & Co, la société qui a distribué ces tablettes, prévoyait que celle-ci dispense elle-même une formation pour chaque enseignant nouvellement équipé. Le département du Loir-et-Cher a recruté 3 services civiques pour aller dans les collèges afin de former et d'accompagner les enseignants (2 en 2018 et 1 en 2019). 3 enseignants mis à la disposition par le réseau Canopé 41 sont également mobilisés 1 jour par semaine pour former les enseignants. Chaque collège a désigné en outre un « professeur référent numérique ». Ces professeurs référents numériques forment un réseau entre eux pour faire circuler les informations, s'entraider en cas de problème et valoriser les bonnes pratiques.

Perspectives

Aucun budget de maintenance n'a été prévu. L'avenir de ce dispositif est incertain à moyen terme (3-4 ans), car les tablettes seront considérées comme étant obsolètes, soit parce que l'obsolescence programmée aura eu raison d'elles, soit parce que de nouveaux outils plus performants seront apparus, sans compter que l'Etat s'est désengagé du financement de ce dispositif dès la deuxième année suivant son lancement. C'est la raison pour laquelle le Conseil départemental de Loir-et-Cher a décidé qu'il n'allait pas reconduire ce dispositif de façon généralisée, mais à la demande des établissements.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Partenaires techniques:
Rectorat de l'Académie Orléans-Tours, Conseil départemental de Loir-et-Cher, Canopé 41, Mac & Co.

Partenaires financiers:
En 2017-2018 : Ministère de l'éducation nationale à 50% et Conseil départemental de Loir-et-Cher à 50%. Depuis 2018, le Conseil départemental de Loir-et-Cher assure seul le financement de ce dispositif.

Date de début de l'action :
15 décembre 2018.

Lieu / adresse de l'événement :
Différents lieux en région Centre Val-de-Loire.

Pour en savoir plus :

www.sqool.fr/index.php/la-tablette

Contacts

Thomas Tran Van,
Directeur de projet Tourisme et numérique,
Conseil départemental de Loir-et-Cher,
thomas.tran-van@departement41.fr,
02.54.58.41.65.

Mélanie Pothain,
Cheffe de projet,
Direction des systèmes d'information,
Conseil départemental de Loir-et-Cher,
melanie.pothain@departement41.fr,
02.54.58.41.32.

Stany Bomet,
Médiateur de ressources et de services,
Atelier Canopé 41 – Blois,
contact.atelier41@reseau-canope.fr,
02.54.55.52.00.

D-CLICS NUMÉRIQUES



Objectifs

Former des individus capables d'animer des ateliers pédagogiques autour du numérique, principalement à destination des enfants. L'objectif est de permettre à ces publics de découvrir différents outils numériques et de réfléchir aux enjeux liés à leur utilisation.

Public cible

Tout public, mais en pratique les animateurs sont de jeunes adultes.

Principe

Des animateurs sont formés pour mettre en place des ateliers pédagogiques dans des établissements scolaires et universitaires, ainsi que dans des institutions culturelles.

Contexte

D-Clics numériques est un projet animé par la Ligue de l'enseignement, les Francas et les Céméa pour lutter contre la fracture numérique. Il s'agit de former des animateurs capables de mettre en place des ateliers pour permettre à des jeunes d'acquérir des compétences informatiques de base, de s'initier à la création artistique avec des outils numériques et d'amorcer une réflexion sur les enjeux de l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux.

Dans les lycées, les animateurs accompagnent les jeunes dans leurs projets et leur permettent notamment de comprendre les enjeux liés à l'usage d'Internet et des réseaux sociaux (cyberharcèlement, vérification des informations, etc.).

Dans les établissements supérieurs, les animateurs accompagnent et valorisent les pratiques numériques des étudiants, et cherchent à associer ces derniers à l'amélioration des parcours éducatifs proposés par le dispositif D-Clics numériques.

Déroulement de l'action

La formation permet aux animateurs de maîtriser différents outils numériques et de mettre en place des ateliers de découverte et de transmission des savoirs : programmation informatique, création de jeux vidéo, réalisation de webradios, réalisation de montages photo ou vidéo, etc.

A l'issue d'une formation dispensée par la Ligue de l'enseignement, les Francas ou les Céméa, les animateurs vont dans des structures éducatives ou culturelles pour mettre en place différents types d'ateliers.

Dans les écoles et les collèges, les animateurs viennent appuyer l'équipe éducative pour mettre en place des ateliers ludiques permettant aux enfants de 7 à 14 ans de découvrir différents usages du numérique : programmation, expression artistique et médiatique, éducation aux médias et aux usages d'Internet et des réseaux sociaux.

Résultats

30 animateurs ont été formés dans la région Centre Val-de-Loire depuis 2016.

Le projet s'est terminé en décembre 2018. Aujourd'hui, grâce à ce projet, la Ligue de l'Enseignement a développé un réseau de plus de 300 référents numériques et a formé près de 10 000 acteurs éducatifs. De nombreux dispositifs éducatifs comme les projets « D-clics et des médias », « Les veilleurs de l'Info » ou « E-media » poursuivent la dynamique d'actions d'éducation au et par le numérique de la Ligue de l'enseignement.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteurs du projet :
Ligue de l'enseignement, Francas, Céméa.

Partenaires techniques:
Animafac, Jets d'encre, Centre de recherches Interdisciplinaires (Université Paris Descartes).

Date de début de l'action :
De juin 2015 à décembre 2018.

Pour en savoir plus :

<https://numerique.laligue.org/projets/d-clics-numeriques>
<https://d-clicsnumeriques.org/>

Contact

Matthieu Muselet
Directeur de la Ligue de l'enseignement
d'Indre-et-Loire
Délégué au numérique
02.47.05.44.28.

PROMENEURS DU NET



Objectifs

Assurer une présence éducative sur les réseaux sociaux pour les professionnels de l'Action sociale de Loir-et-Cher.

Orienter les utilisateurs des réseaux sociaux dans leurs différents projets.

Public cible

Jeunes de 12 à 25 ans, parents, professionnels.

Principe

Des professionnels de l'éducation suivent l'activité de jeunes présents sur les réseaux sociaux pour réagir à leurs publications, les informer sur différents thèmes et les orienter vers des institutions ou des dispositifs susceptibles de les aider dans leurs démarches.

Contexte

Le dispositif Promeneurs du Net a été lancé par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) pour répondre au constat du désinvestissement des jeunes de 12 à 25 ans envers les structures en charge de les accueillir d'une part, et de l'absence d'encadrement pédagogique dans les réseaux sociaux d'autre part, alors que ces derniers constituent pourtant pour eux un espace de mobilisation important. Depuis 2018, le Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher (BIJ41) a été nommé coordinateur du dispositif pour assurer le déploiement du dispositif et l'accompagnement des professionnels de l'Action sociale de Loir-et-Cher sur les réseaux sociaux.

Déroulement de l'action

En règle générale, les Promeneurs du Net entrent en contact sur Internet avec des jeunes qu'ils connaissent déjà du fait de leur activité d'éducateur, d'animateur ou de référent famille. Le Promeneur se rend disponible pour répondre aux sollicitations des jeunes via les réseaux que les jeunes utilisent. Les Promeneurs font beaucoup d'éducation et de prévention (éducation à l'information et mise en garde contre les fake news, sexualité, harcèlement, radicalisation...), mais aussi de l'orientation professionnelle (orienter vers des formations ou des institutions).

1 à 2 fois par an, le BIJ41 lance un appel à candidatures auprès de différents organismes d'action sociale pour savoir s'ils souhaitent participer au projet. Chaque Promeneur du Net est libre d'organiser son temps de veille, soit au fil de l'eau, soit en mettant en

place une permanence hebdomadaire. Le professionnel mobilisé sera formé spécifiquement et devra assurer *a minima* 2h de présence éducative par semaine dans la «Rue numérique». La structure gestionnaire du Promeneur du Net s'engage à mettre en place les conditions favorables à l'exécution de sa mission. Des temps complémentaires de regroupements, formations et analyses des pratiques ont lieu chaque année.

Résultats

En 2020, 31 Promeneurs du Net sont investis sur le Loir-et-Cher. La liste de leurs noms et coordonnées est disponible à : www.infojeune41.org (onglet Promeneurs du Net).

Les Promeneurs étant susceptibles d'être sollicités sur des sujets dépassant leur cœur de métier, une « Charte Ambassadeur Référent » a été élaborée pour constituer un réseau de personnes ressources mis à leur disposition pour répondre à leurs questions. Ces Ambassadeurs s'engagent également à diffuser toute information susceptible d'intéresser les Promeneurs et à promouvoir le dispositif auprès des acteurs de leur réseau professionnel.

Perspectives

Développement de l'accompagnement à la parentalité.

Accompagnement des Promeneurs du Net en place dans leur présence éducative.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
CAF du Loir-et-Cher, déployé par le Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher.

Partenaires financiers :
Caisse d'allocations familiales du Loir-et-Cher, Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), Agence régionale de la Santé, Contrat de ville.

Budget de fonctionnement :
25 000 € par an.

Date de début de l'action : 2018

Pour en savoir plus :

www.promeneursdunet.fr

Contact

Noémie Wartelle
Coordinatrice départementale
des Promeneurs du Net
Bureau Information Jeunesse de Loir-et-Cher
coordination-pdn-41@infojeune41.org,
02.54.78.55.78.

LE VRAI DU FAUX



Objectifs

Sensibiliser le public aux médias et au décryptage de l'information.

Public cible

Tout public à partir de la 4^{ème}, lycéens des filières générales et technologiques, étudiants, apprentis et adultes en reconversion professionnelle.

Principe

Le Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher organise dans ses locaux et hors les murs des ateliers de sensibilisation aux médias.

Contexte

Dans le cadre de ses missions d'information, le Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher (BIJ41) anime des ateliers de sensibilisation aux médias et de décryptage de l'information, dans ses locaux mais aussi hors les murs.

Déroulement de l'action

Les ateliers « Vrai du faux » sont animés par 3 animatrices formées et s'adressent à un public très diversifié : collégiens à partir de la 4^{ème}, lycéens, étudiants, adultes en insertion professionnelle, etc.

Le Vrai du Faux est un magazine d'actualités papier et interactif (textes, images, vidéos, liens hypertextes) d'une vingtaine de pages où la vérité côtoie constamment le mensonge, la manipulation, le détournement. Au cours de différentes étapes d'animations, le lecteur est invité à démêler le Vrai du Faux parmi les différents articles, publicités, vidéos, tweets et images qui lui sont proposés. Une phase de décryptage/correction adaptée selon les publics permet de manière interactive et ludique de s'interroger sur sa manière de « consommer » l'information, d'aborder certaines techniques de manipulation de l'image, des chiffres ou de la vidéo, ou d'évoquer certains mécanismes de la « théorie du complot ». Le BIJ41 propose des thématiques adaptables en fonction de la demande et du public, comme les thématiques « Fachosphère » ou encore « Cyberharcèlement ».

Le BIJ41 propose également de mettre en place ces ateliers hors les murs : dans les lycées, les collèges, etc.

Résultats

En 2020, le BIJ41 a animé 23 ateliers, sensibilisant 344 personnes :

- Volontaires en service civique dans le cadre de leur formation civique et citoyenne
- Promeneurs du Net dans le cadre de leur formation initiale
- Jeunes E2C (école de la seconde chance)
- Jeunes de l'ITEP de Saint-Bohaire
- Stagiaires BPJEPS (association Respire)
- Jeunes de moins de 18 ans suivis par la protection judiciaire de la jeunesse (UEAJ)
- Lycéens (Lycée Camille Claudel à Blois)
- Salariés du Plan de réussite éducative (PRE)

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher

Partenaires financiers:
Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

Partenaires techniques :
Bureau information jeunesse de l'Orne (BIJ61)

Date de début de l'action : 2017

Lieu / adresse de l'événement :
Dans les locaux du Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher (15 avenue de Vendôme à Blois) et hors les murs.

Pour en savoir plus :

<http://levraidufaux.info/loutil/#historique>

Contact

Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher
contact@infojeune41.org
02.54.78.54.87.

BUZZ AND CLICK



Objectifs

Déconstruire les processus de construction et de diffusion des « fake news ».

Principe

Jeu de cartes permettant de découvrir les mécanismes de la désinformation.

Public cible

Enfants, adolescents et jeunes adultes utilisateurs d'Internet.

Contexte

Dans le cadre de ses missions de prévention jeunesse, l'équipe du Transfo a inventé un jeu de cartes permettant de reproduire les mécanismes de construction et de diffusion des « fake news ».

Déroulement de l'action

Chaque joueur choisit de défendre une fausse information devant les autres participants. A chaque tour, les joueurs donnent un certain nombre de clicks aux auteurs des « fake news » qui leur ont paru les plus crédibles. Grâce à ces clicks, les joueurs achètent des cartes, qui sont autant d'outils leur permettant de renforcer la crédibilité de leurs propres « fake news » (carte « algorithme », carte « photomontage », etc.). Le jeu permet ainsi de découvrir, par la dérision, les mécanismes et les outils de la construction et de la diffusion des rumeurs.

Résultats

Le temps de jeu étant très libre (5 minutes comme plusieurs heures) et très addictif, de nombreux jeunes y jouent régulièrement au Transfo sans que cela donne lieu à des temps d'animation spécifiques. Des animations sont parfois élaborées hors les murs (dans d'autres communes, dans l'espace public...).

Le jeu suscite beaucoup d'intérêt auprès des joueurs, des éducateurs et des animateurs qui demandent souvent s'il pourrait être commercialisé.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Le Transfo, Direction enfance jeunesse de
la Communauté d'agglomération Territoires
Vendômois

Date de création du jeu :
2017

Lieu / adresse de l'événement :
Le Transfo
Pôle Chartrain
140 Faubourg Chartrain
41100 Vendôme

Pour en savoir plus :

<https://fr-fr.facebook.com/le.transfo.a.vendome/>

Contact

Carine Vilcot
Animatrice informatrice jeunesse
Le Transfo
Communauté d'agglomération Territoires Vendômois
carine.vilcot-froidevaux@territoiresvendomois.fr
02.54.89.13.00.

FAKE INVESTIGATION



Objectifs

Eduquer à l'image,
Développer l'esprit critique des jeunes,
Découvrir les métiers de l'information et de la communication.

Principe

Projet collectif entre jeunes de réalisation de courts métrages abordant les thématiques d'information et de désinformation.

Public cible

Enfants, adolescents et jeunes adultes utilisateurs d'Internet.

Contexte

Dans le cadre de ses missions de soutien à la création artistique et d'éducation aux images et aux mots, Ciclic Centre-Val de Loire a initié en 2019 un projet de sensibilisation à la désinformation à destination des publics jeunes.

Les participants des Fake investigation sont des jeunes fréquentant les espaces jeunesse de la ville.

Résultats

La 1ère édition de Fake Investigation a eu lieu en décembre 2019 à Blois.
La 2ème édition a eu lieu en octobre 2020.

Déroulement de l'action

Durant toute une journée, les jeunes réalisent un court-métrage à partir d'un cahier des charges facilitant l'organisation du travail : faire un micro-trottoir, réaliser certains types de plans, faire le montage, etc. Outre l'éducation à l'image et la prise de conscience des mécanismes de la désinformation, le projet permet également aux jeunes de découvrir les techniques et les différents métiers liés à l'information et la communication (régisseur, ingénieur son, monteur, cadreur, designer graphique...).

Perspectives

La 3ème édition du Fake investigation, qui aura lieu le 13 mars 2021 en direct et en visioconférence (via une diffusion sur Youtube) sera organisée en partenariat avec les services jeunesse des villes de Blois et de Tours et les équipes de Ciclic des deux villes : une première équipe sera chargée de réaliser 2 faux reportages, tandis que la seconde réalisera « 3 contre-fakes ». Un jury composé de professionnels et de jeunes réalisateurs décernera un prix.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Ciclic Centre-Val de Loire

Partenaires techniques:
Services jeunesse des villes de Blois et de Tours.

Date de la 1ère édition du Fake investigation :
2019

Pour en savoir plus :

www.ciclic.fr

Contact

Rachid Belarbi
Chargé de projet
Service jeunesse de la Ville de Blois
rachid.belarbi@blois.fr

D-CODEURS

Objectifs

Lutter contre les inégalités d'accès et d'usage du numérique.

Public cible

Individus éligibles au service civique.

Principe

Des volontaires en service civique sont formés pour accompagner la population à se saisir des outils numériques.

Contexte

Le programme D-Codeurs a été lancé en novembre 2016 par la Ligue de l'Enseignement. Il s'agit de former 500 jeunes en service civique afin qu'ils mettent en place des actions pour aller vers les populations éloignées des outils numériques.

Déroulement de l'action

Les « D-Codeurs » est un programme de service civique en faveur de l'inclusion numérique. Trois publics sont particulièrement concernés : les populations peu connectées, en leur proposant des ateliers dans des lieux de médiation numérique de proximité ; les publics scolaires et périscolaires en accompagnant les acteurs éducatifs dans la création d'actions d'initiation aux usages numériques ; et, enfin, les seniors grâce à des actions mises en place au sein des maisons de retraite et des clubs du 3ème âge. Les conditions d'accès et les régimes d'indemnisation et de protection sociale des « D-Codeurs » sont les mêmes que pour tout type de service civique. Pour mener à bien leur mission, les D-Codeurs bénéficient de cycles de formations et de plus de 100h d'activités pédagogiques en ligne.

Les volontaires en service civique sont indemnisés par l'Etat et encadrés par des structures de type Bureau information jeunesse, centre d'animation, maison de retraite, etc. Le contrôle est assuré par une fédération départementale de la Ligue de l'enseignement.

Résultats

Dans la région Centre Val-de-Loire, plusieurs types d'ateliers ont été mis en place par les volontaires en service civique : des ateliers pour lutter contre la fracture numérique, des ateliers pour sensibiliser la

population sur l'information dans les réseaux sociaux (« théories du complot », harcèlement, etc.), et enfin, des ateliers à l'attention des enfants (apprendre à piloter un drone, créer des objets avec une imprimante 3D, etc.). Les jeunes qui se portent volontaires en service civique sont en général peu diplômés : 50% n'ont aucun diplôme, 30% ont le Baccalauréat, et 10 à 12% ont une formation équivalente au niveau BAC +2. A la fin de leur engagement, 3 grandes directions sont suivies par les jeunes. Soit les jeunes reprennent des études, soit ils se professionnalisent dans le secteur qu'ils ont découvert, soit enfin les jeunes disparaissent des radars à la suite de séjours de rupture (départs à l'étranger, déménagements, mais aussi changement de coordonnées téléphoniques).

Peu de choses probantes ont été mises en place dans le Loir-et-Cher sur le numérique car le département n'est pas une cité universitaire comme Orléans où les jeunes sont beaucoup moins difficiles à mobiliser. En 2019, seuls 2 services civiques ont été conclus sur des projets D-Codeurs :

1 service civique dédié aux D-Codeurs a été recruté par la médiathèque de Saint-Ouen. Il s'agissait, dans le cadre d'un projet visant à réduire la fracture numérique chez les jeunes et les seniors, de développer des ateliers en partenariat avec le FabLab de Vendôme. Le contrat de service civique n'a duré que 4 mois car le jeune, mineur et en décrochage scolaire au début de son contrat, est devenu majeur quelques mois après et a préféré rompre son contrat pour aller chercher un emploi plus rémunérateur afin de quitter le domicile de ses parents.

1 autre service civique dédié aux D-Codeurs était rattaché au CIDFF. En année de césure entre la licence et le master, le jeune en service civique travaillait sur des projets en lien avec les problématiques de genre, ainsi que sur un projet *ad hoc* du CIDFF qui avait pour but d'accompagner les migrants primo arrivants dans leur usage du numérique. Ce D-Codeur a duré 1 an.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Ligue de l'enseignement.

Partenaires techniques:

Ligue de l'enseignement du Loir-et-Cher, Agence du service civique, L'Agence du numérique, Internet sans crainte, Bibliothèques sans frontières, Les voyageurs du code, les D-Clics numériques et l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

Date de début de l'action :

15 novembre 2016.

Textes de référence :

Articles L120-3 et suivants du Code du service national.

Pour en savoir plus :

www.laliguedelenseignement-41.fr/les-d-codeurs/

Contacts

Matthieu Muselet,
Directeur de la Ligue de l'enseignement
d'Indre-et-Loire,
délégué au numérique
02.47.05.44.28.

Simon Bouret,
Référént service civique et D-Codeurs,
Ligue de l'enseignement du Loir-et-Cher,
02.54.43.40.12.



Objectifs

Promouvoir les logiciels libres, les standards ouverts et les œuvres libres de droit.
Lutte contre l'exclusion numérique.

Public cible

Tout public.

Principe

L'association Blogul organise des événements pour faire la promotion de la culture du libre et favoriser la réflexion autour des enjeux liés au numérique.

Contexte

Depuis 2016, l'association Blogul a passé une convention avec le Lab-Agglropolys pour y tenir ses permanences au 3 rue Roland Garros à Blois.

Déroulement de l'action

L'association Blogul entend promouvoir la « culture libre » dans l'univers numérique c'est-à-dire l'utilisation de logiciels gratuits et libres de droits. L'objectif est de favoriser l'esprit de collaboration et la réflexion autour des enjeux du numérique, du partage des données, de la protection des données, des enjeux liés aux GAFA, etc. Dans cette optique, différentes thématiques sont abordées pendant les permanences de l'association : installation de logiciels, information sur les outils informatiques libres de droits, dépannage informatique, atelier « dégooglisation », atelier cartographie, atelier photo et vidéo numériques, réflexion autour des fake news, etc.

L'association réalise également des ateliers « hors-murs » dans plusieurs bibliothèques, centres socio-culturels et associations, ainsi que dans les locaux du cinéma Les Lobis à Blois.

Résultats obtenus

En 2019, 3 actions ont été effectuées au cinéma Les Lobis : un atelier « Montage de film » (réalisation de courts-métrages à partir de films ou de vidéos libres de droits), un atelier « Fabriquer un jeu vidéo » (créer un jeu vidéo avec le logiciel Scratch), ainsi que la projection d'un film sur le libre suivie d'un débat.

L'association a également participé à des événements comme les « Geek Faeries » à Selles-sur-Cher, la « Graffiteria » à Onzain ou les « Fond[u]s d'écran » à la Fabrique à Blois, afin d'y organiser des « Install Parties » (installer et tester des logiciels libres de droits).

Vanessa Vanier, présidente de l'association Blogul, a participé à une table ronde organisée par la radio Studio Zef à l'occasion de la première rencontre des Promeneurs du Net.

En 2019, l'association compte 21 adhérents.

Perspectives

Blogul réfléchit à la possibilité de pérenniser financièrement son activité sans remettre en cause le caractère associatif de son statut juridique.

Un projet autour du logiciel libre a été pensé en collaboration avec l'INSA, mais mis en suspens en raison des conditions sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Association Blogul

Budget de fonctionnement :
450 Euros / an

Date de début de l'action : 2010

Pour en savoir plus :

<http://www.blogul.fr/blog/>

Adresse de l'association :
3 rue Roland Garros
41000 Blois

Contact

Vanessa Vanier
Présidente de l'association Blogul
06.34.07.24.99.
BLOIS-GUL
Lab1
3 rue Roland Garros
41000 Blois

ACTIONS POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE DES SENIORS DU VENDÔMOIS



Objectifs

Favoriser l'inclusion numérique des seniors habitant l'arrondissement de Vendôme.

Public cible

Seniors du Vendômois et leurs aidants.

Principe

Recensement des points d'accès numériques et des services d'aide à l'utilisation des outils informatiques accessibles aux seniors de la communauté d'agglomération Territoires vendômois.

Contexte

Dans le cadre de son programme de développement de l'économie des seniors, la communauté d'agglomération Territoires vendômois a souhaité réaliser un recensement des points d'accès numériques et des aides à l'utilisation des outils informatiques accessibles aux seniors et à leurs aidants.

Déroulement de l'action

La communauté d'agglomération Territoires vendômois a engagé un partenariat avec l'Observatoire de l'économie et des territoires afin de procéder à un recensement des services favorisant l'inclusion numérique des seniors dans chaque commune de l'arrondissement de Vendôme. L'Observatoire a procédé à une enquête en 2019, réactualisée en 2020, auprès de :

- l'ensemble des communes de l'arrondissement de Vendôme,
- les bibliothèques, médiathèques et points-lecture, en lien avec la Direction de la lecture publique du Conseil départemental de Loir-et-Cher,
- des associations et autres structures identifiées comme proposant un point d'accès numérique ou une formation,
- la délégation départementale de La Poste,
- les maisons de services au public

Résultats

La réalisation de ce recensement a débouché sur la publication en septembre 2020 d'un *Annuaire d'aide et d'utilisation des outils informatiques pour les seniors du Vendôme*.

Pour chaque commune de l'arrondissement de Vendôme, l'annuaire indique s'il existe :

- un ordinateur ou une tablette connectés à Internet accessibles au public
- un accès Internet grâce à une borne Wifi
- un accès à Internet mais uniquement pour effectuer des démarches administratives
- la présence d'un accompagnement à l'effectuation des démarches administratives
- la présence d'une aide à l'utilisation des outils informatiques
- des ateliers d'initiation et de formation à l'informatique
- des ateliers d'initiation à l'informatique à domicile
- des services de dépannage et d'installation à domicile
- la vente de matériel informatique

Pour chaque service ou point d'accès au numérique identifié, l'annuaire indique les coordonnées de la structure, les horaires d'ouverture et les modalités d'accès (type de public accueilli, tarification pratiquée, etc.).

L'enquête a également donné lieu à la publication d'une étude par l'Observatoire de l'économie et des territoires : « Inclusion numérique des seniors du Vendômois. Structures et perspectives », Les études de l'Observatoire n° 91, mars 2020.

Cette étude montre que si le maillage du territoire est relativement homogène en termes de points d'accès à Internet et que l'équipement est considéré comme relativement satisfaisant hormis pour quelques établissements sous-équipés, l'arrondissement de Vendôme manque de personnel pour aider le public à prendre en main les outils numériques. L'offre de formation est relativement restreinte sur le territoire et peu de structures cumulent à la fois un espace informatique ouvert au public, la présence d'un accompagnateur et l'organisation de formations ou d'ateliers d'initiation à la prise en main des outils informatiques. 18 structures proposent des ateliers d'inclusion numérique accessibles aux seniors, mais seules 9 d'entre elles disposent d'une salle informatique ouverte au public en dehors des horaires des activités de formation. Le contenu des formations proposées est diversifié et adaptable : prise en main de l'outil, création de messagerie et rédaction de mails, navigation Internet, démarches administratives, connaissance de logiciels, traitement de texte et bureautique, retouches photo, recherches généalogiques, etc.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Communauté d'agglomération Territoires vendômois

Partenaire technique :
Observatoire de l'économie et des territoires

Date de l'action : 2019-2020.

Pour en savoir plus :

Lien vers l'Annuaire d'aide et d'utilisation des outils informatiques pour les seniors du Vendômois :

http://www.vendome-developpement.com/sites/default/files/file-downloads/annuaire_numerique_seniors_vf_0.pdf

Lien vers l'étude de l'Observatoire : https://doc.pilote41.fr/fournisseurs/observatoire/etudes/Etud_91.pdf

Contacts

Sandra Gigou
Chargée de développement économique
Communauté d'agglomération Territoires vendômois
sandra.gigou@territoiresvendomois.fr
02.54.89.41.84.

Lionel Henry
Directeur
Observatoire de l'économie et des territoires
l.henry@observatoire41.com
02.54.42.39.72

FICHES DESCRIPTIVES

ACCULTURATION:

Initiatives ayant pour objet la promotion des métiers.



Le Colloque du numérique
Human Tech Days
La Nuit de l'Orientation
Les rencontres de l'apprentissage filières universitaires
La catégorie « Top numérique » du Top des entreprises
Conférences Meetup INSA
Conférences thématiques d'ETIC école de design
Exposition des projets de fin d'études d'ETIC école de design
Semaine du numérique en Loir-et-Cher
Bus numérique et village numérique
Casques à réalité virtuelle à disposition des acteurs du SPRO 41
Semaine nationale des métiers du numérique
Semaine de l'Industrie
Apéros'Info Blois
Une classe en entreprise
Les Conseillers entreprise pour l'école
Participation des acteurs du Loir-et-Cher au Salon Vivatech
Radio-actif.fr
Vidéos de présentation des métiers du secteur numérique

LE COLLOQUE DU NUMÉRIQUE



Objectifs

Informier le public sur les usages du numérique en entreprise.

Public cible

Entreprises du Loir-et-Cher et tout public.

Principe

Le Colloque du numérique est un événement gratuit permettant de découvrir, au travers de conférences et d'ateliers, les différentes évolutions technologiques et leurs usages possibles en entreprise.

Contexte

Tous les ans le Colloque du numérique propose des conférences et des ateliers pour présenter les dernières évolutions technologiques et leur application à différents métiers. Le Colloque s'adresse en particulier aux entreprises qui ne sont pas productrices de solutions numériques ou qui ne relèvent pas du secteur du numérique *stricto sensu*. Il s'agit d'inciter les entreprises « traditionnelles » à se saisir de ces nouveaux outils.

Déroulement de l'action

Après la conférence inaugurale, le public est invité à participer aux ateliers animés par des professionnels de différents métiers utilisant des solutions numériques. La demi-journée s'achève par une conférence de clôture.

Résultats

Après une conférence inaugurale, le public est invité à participer à deux séquences de trois ateliers au cours desquelles sont présentés différents outils et solutions numériques. Le Colloque s'achève par une conférence plénière.

Le Colloque a accueilli environ 300 participants en 2028 et 250 en 2019. Le public est principalement composé d'entrepreneurs, d'artisans et de commerçants souhaitant s'informer sur les possibilités offertes par le numérique dans leur corps de métier. L'édition 2020 du Colloque du numérique a été annulée en raison de l'épidémie de Covid-19.

Perspectives

La prochaine édition aura lieu le 1^{er} avril 2021.

2 scénarios sont privilégiés :

- Tout en distanciel (ateliers filmés en direct depuis les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher à Blois)
- Présentiel au Jeu de Paume et retransmission en direct à distance, afin de permettre à ceux qui le souhaitent d'assister aux ateliers sans se déplacer.

Les ateliers auront pour thèmes le *digital learning*, le numérique dans le commerce de détail et l'artisanat, ou encore la numérisation des fonctions administratives des TPE/PME. La conférence de clôture aura pour thème : « L'intelligence artificielle, le deuxième cerveau de l'être humain ».

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher

Partenaires techniques :
Loir-et-Cher-Tech

Date de début de l'action :
2018

Lieu / adresse de l'événement :
Salle du Jeu de Paume
64 avenue de Chateaudun
41000 Blois

Pour en savoir plus :

www.loir-et-cher.cci.fr/colloque-du-numerique

Contact

Alexandre Penneroux
Animateur Innovation et Transfert de Technologie
Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher
16 rue de la Vallée Mailard
41018 Blois Cedex
alexandre.penneroux@loir-et-cher.cci.fr
02.54.44.64.71. / 06.20.07.60.34.

HUMAN TECH DAYS



Objectifs

Promouvoir l'attractivité des métiers et des technologies numériques de la région Centre-Val de Loire.

Mettre en réseau les acteurs du secteur numérique.

Public cible

En principe ouvert à tout public, sauf quelques événements destinés à des publics spécifiques.

Principe

Divers événements sont organisés et médiatisés sur le plan régional pour promouvoir les acteurs de l'économie numérique.

Contexte

La région Centre-Val de Loire entend promouvoir l'attractivité de l'économie numérique en organisant des événements et en donnant une visibilité à des projets s'inscrivant dans cette problématique. Ces événements se concentrent sur une durée d'environ un mois avec quelques événements phares regroupés sur une semaine.

Déroulement de l'action

La région Centre-Val de Loire organise différents événements et effectue un appel à projets pour subventionner les événements organisés par d'autres acteurs. Les entreprises et les institutions intéressées par le projet ont jusqu'à 2 mois avant le début de l'événement pour constituer leur dossier de subvention. Cette subvention s'adresse à tout public (entreprise, association Loi 1901, université, GIP...) tant que l'événement se déroule en région Centre Val-de-Loire pendant la période des Human Tech Days et qu'il s'agit d'une « porte-ouverte », d'une exposition, d'une conférence, d'un atelier, d'une formation, d'une rencontre, d'un startup weekend, d'un hackaton ou d'une performance artistique.

Le comité de pilotage des Human Tech Days se réunit pour sélectionner les projets susceptibles d'être subventionnés et émet un avis qui sera soumis au vote de la Commission permanente régionale. Chaque projet validé par la Commission permanente reçoit un financement de la part de la région Centre-Val de Loire qui ne peut dépasser la somme de 3 000 €.

Résultats

Les premiers Human Tech Days ont eu lieu du 19 au 26 janvier 2019. 4 temps forts, répartis sur l'ensemble de la région Centre, ont rythmé la semaine : une conférence inaugurale suivie d'une table ronde (à Blois), une journée réservée aux conseillers d'orientation et aux professionnels de l'éducation (à Orléans), le 1^{er} salon des professionnels du numérique (à Tours) et un Festival Makers proposant des conférences, des ateliers de démonstration et des expositions pour découvrir différents outils, jeux et formations autour du numérique. Parallèlement à ces 4 événements, 58 événements organisés par des associations et des institutions culturelles et éducatives étaient labellisés « Human Tech Days ».

La deuxième édition des Human Tech Days s'est organisée sur le même format du 6 janvier au 15 février 2020. 5 grands événements étaient organisés : une journée inclusion à Orléans, un salon des professionnels du numérique à l'attention des entreprises à Tours, une journée arts et sciences à Bourges, une journée éducation à Chartres et une journée orientation et métiers du numérique à Blois. 70 événements étaient organisés parallèlement en région Centre Val-de-Loire.

Perspectives

La prochaine édition des Human Tech Days aura lieu du 4 janvier au 14 février 2021.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Région Centre-Val de Loire.

Partenaires techniques:

French Tech Loire Valley, Viva Leonardo Da Vinci 2019 500 ans de renaissance(s) en Centre-Val de Loire, Académie Orléans-Tours, FunLab, GIP Recia, CRNum, Wild Code School, EdTech France, PaloAltours, Réseau Canopé, Syntec numérique, APEC, @DIRC, Dev'up Centre-Val de Loire, ecommerce centre.

Partenaires financiers:

Orange, ENEDIS, Région Centre-Val de Loire.

Date de début de l'action :
Janvier 2019.

Lieu / adresse de l'événement :
Différents lieux en région Centre-Val de Loire.

Pour en savoir plus :

www.humantechdays.fr

Contact

Pauline Allongé
Human Tech Days
pauline.allonge@centrevaldeloire.fr
02.38.70.32.83.

LA NUIT DE L'ORIENTATION



Objectifs

Aider des collégiens et des lycéens à réfléchir sur leur avenir, sur leur profil et sur leurs motivations en rencontrant des spécialistes de l'orientation et des professionnels de l'entreprise.

Informier et orienter collégiens et lycéens sur les différentes offres de formation disponibles dans le Loir-et-Cher.

Public cible

Collégiens et lycéens en particulier, mais en principe ouvert à tout public.

Principe

Des professionnels présentent ce qui les enthousiasme dans l'exercice de leur métier.

Contexte

Lancé en 2007 par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, le concept de la Nuit de l'Orientation est repris par les Chambres de commerce de la région Centre-Val de Loire. Les jeunes sont invités à discuter librement de leur avenir avec des spécialistes de l'orientation et des professionnels des entreprises.

Déroulement de l'action

Le public, principalement composé de collégiens et de lycéens, rencontre des professionnels venant de tous les horizons et des spécialistes de la formation et de l'insertion. L'événement s'organise autour de plusieurs espaces permettant aux jeunes d'échanger avec des professionnels de l'orientation, de réaliser en ligne des tests de personnalité et de découvrir des métiers au travers d'ateliers ou de discussions avec des professionnels du secteur, notamment à travers un espace de « Speed dating des métiers ». Un contexte festif est assuré par des animations musicales et des dégustations de produits locaux.

S'agissant du secteur numérique, les principaux métiers représentés sont les suivants : manager communication digitale, graphiste webdesigner, ingénieur informatique, responsable d'exploitation, analyste programmeur, responsable d'application, concepteur logiciel embarqué, maintenance microinformatique, responsable d'équipe informatique, ingénieur système. Une partie des intervenants sur ces métiers proviennent des entreprises BorgWarner et Wordline.

Résultats

Le public accueilli est principalement composé de mineurs accompagnés par leurs parents. Les enquêtes menées par les entreprises présentes montrent que le taux de satisfaction des jeunes est très bon. La participation du public est en hausse (2 600 visiteurs en 2018, 3 200 en 2019, 3 300 en 2020).

La 9ème édition de la Nuit de l'Orientation (24 janvier 2020) a réuni près de 3 300 visiteurs à Blois. Elle était organisée en 21 espaces métiers animés par 200 professionnels. 8 stands entreprises ont été mis en place.

En raison du contexte sanitaire, l'édition 2021 est organisée de manière 100% digitale le 12 mars 2021.

L'échange avec les professionnels se fera en visio-conférence via une plateforme dédiée.

Perspectives

Les professionnels présents aux ateliers n'effectuent pas de mesures systématiques ou structurées de suivi ou de prise de contact avec les jeunes dans la mesure où l'enjeu n'est pas le recrutement, comme dans un forum pour l'emploi, mais la découverte de métiers, la présentation de perspectives et de nouvelles idées.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher.

Partenaires techniques :

Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher, Chambre de métiers et de l'artisanat de Loir-et-Cher, Pôle Emploi, Maison de l'emploi du Blaisois, Rectorat de l'Académie Orléans-Tours, Centre d'information et d'orientation de Blois, Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher, Mission locale du Blaisois.

Partenaires financiers :

Région Centre-Val de Loire. L'événement est en partie financé par les entreprises privées via l'achat de stands comme Crédit Agricole, BorgWarner, EDF, Poulain, Leclerc ou Sweet FM.

Budget de fonctionnement :

35 000 €

Date de début de l'action :

2007

Lieu / adresse de l'événement :

Jeu de Paume
64 Avenue de Châteaudun
41000 Blois

Pour en savoir plus :

www.loir-et-cher.cci.fr
www.nuitsdelorientation.fr

Contact

Matthieu Blin
Responsable service aménagement
Chambre de commerce et d'industrie
de Loir-et-Cher
mblin@loir-et-cher.cci.fr
02.54.44.64.79.

LES RENCONTRES DE L'APPRENTISSAGE FILIÈRES UNIVERSITAIRES



Objectifs

Faciliter les mises en relation entre employeurs et candidats.

Public cible

Apprentis présélectionnés par les universités pour tous les sites de la Région : Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Issoudun, Orléans et Tours.

Contexte

Les Rencontres de l'Apprentissage Filières Universitaires est un événement annuel se déroulant à Tours et à Orléans à quelques jours d'intervalle. Il s'agit d'un forum mettant en relation les employeurs et les candidats apprentis à la recherche d'une structure d'accueil.

Déroulement de l'action

Le site internet du CFA des Universités publie quelques mois à l'avance la liste des entreprises qui vont participer au forum. Cela permet aux candidats de connaître à l'avance l'identité des recruteurs afin de se diriger directement vers elles le jour de l'événement. Pour participer à l'événement, les étudiants doivent avoir déposé un dossier de candidature en apprentissage dans les Universités de Tours et d'Orléans et s'être inscrits sur le site du CFA des Universités. Cette procédure de « pré-sélection » des candidats et de médiatisation préalable des offres des entreprises fait que cet événement n'est pas assimilable à un simple forum d'information sur les emplois, mais à un véritable espace de recrutement.

L'événement annuel se déroule à chaque fois sur deux sites à quelques jours d'intervalle : à Tours et à Orléans.

Résultats

On compte environ 300 à 400 jeunes sur chaque site.

Entreprises de la région Centre-Val de Loire et hors région, tous secteurs d'activité confondus.

Principe

Un forum est organisé le temps d'une matinée pour mettre en relation les entreprises et les apprentis à la recherche d'un stage ou d'un emploi.

Le taux de satisfaction des entreprises est important (90%). Chaque entreprise rencontre en moyenne 20 candidats en fonction du nombre de postes proposés. Les mêmes entreprises reviennent d'une année sur l'autre lorsqu'elles ont de nouvelles offres d'emploi à pourvoir.

En 2019, on comptait une cinquantaine d'entreprises présentes à chaque site : Acatus informatique, Accefil, Action Logement, Ansamble, Antartic, April Moto Assurances, Arondor, P.E.R.E.N., Astronics PGA, Atos, Axereal, IPSEN, Caillau, Caisse d'épargne Loir-et-Cher, Carrefour Supply Chain, Castelcoms, Cea, Cerfrance Alliance Centre, Cerfrance Val-de-Loire, CGI, Chartres Métropole, CLC Ouest, Cogep, Département du Cher, Coved Environnement, Cristal Union, Crédit agricole, Dachser Intelligent Logistics, Dalkia groupe EDF, Delphi Technologies, Demeco, Inspection générale des finances publiques, DS Smith, ECBI, EDF, EIC, Eiffage, Engie Axima, Eurovia groupe Vinci, Euro Information, Expert Activ, Faurecia, Fenwick, Feuillette, Fiducial Expertise, Filbleu Tours Métropole, FM Logistic, Gfi, Lacour concept, Groupe Ythales Invest, Groupe Y Nexia, Haforcas, Hexagon, Humery, Hutchinson, Ibélia, Engie Ineo, Interlog group, John Deere, Kéolis, La Poste, Chiesi, Servier, Les Crudettes, Laiterie de Saint Denis de l'Hôtel, Malakoff Médéric Humanis, Maser Engineering, MBDA, MSL Circuits, Novo Nordisk, Ontomantics, Orange, Orléans Métropole, Christian Dior, Patàpain, P&G, Prométhée45, Radiall, Région Centre Val-de-Loire, Bosch, Savoie, Schaeffler, SKF, SNCF, SPIE, Stefoo, ST, Suivi de flotte.net, Thales, TLD, Unibéton Heidelberg Cement Group, Uxen, Veolia, Vinci facilities.

Perspectives

Les conditions particulières de l'année 2020 ont obligé à revoir la formule. Pour 2021, les organisateurs travaillent à une organisation différente permettant de satisfaire au mieux tous les acteurs.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
CFA des Universités Centre-Val de Loire

Partenaires techniques :
Chambre de commerce et d'industrie du Loiret,
Chambre de commerce et d'industrie d'Indre-et-Loire,
Ville de Tours, Ville d'Orléans.

Budget de fonctionnement :
3 000 à 4 000 €

Date de début de l'action :
2014.

Adresse de l'événement :
Les lieux sont communiqués chaque année lors du lancement de l'événement.

Pour en savoir plus :

<https://www.cfa-univ.fr>
<https://lafu.fr/#>

Contact

Christian François,
Responsable de l'organisation de LAFU,
CFA des Universités Centre-Val de Loire
5 rue du Carbone, BP 6749,
45067 Orléans Cedex 2,
02.47.36.76.32.

LA CATÉGORIE « TOP NUMÉRIQUE » DU TOP DES ENTREPRISES



Objectifs

Récompenser et promouvoir la capacité des entreprises à investir l'économie numérique.

Public cible

Toutes les entreprises inscrites au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers du Loir-et-Cher.

Principe

Des entreprises s'inscrivent à un concours par secteur d'activité. Les lauréats bénéficient de la médiation associée à l'événement et à la marque « Top des Entreprises ».

Contexte

Le Top des Entreprises est une soirée destinée à promouvoir le rôle des acteurs économiques du département du Loir-et-Cher et à récompenser les entreprises les plus dynamiques et innovantes. Les entreprises peuvent candidater à 6 catégories différentes : le Top Innovation Produit ou Service, le Top Création ou Reprise, le Top Jeunes et Entreprises, le Top Entreprise Humaine et Responsable, le Top Femmes et Hommes de talent, et enfin, le Top Numérique. La catégorie « Top Numérique » a été créée en vue de la 22^{ème} édition de l'événement qui s'est déroulée le 3 décembre 2018 à Blois.

Déroulement de l'action

Les entreprises candidates remplissent un formulaire en indiquant différents éléments : nom, adresse et raison sociale de l'entreprise ; chiffre d'affaires, résultat net et nombre de créations d'emploi sur les 3 années écoulées ; motivations à participer au Top Numérique ; projet de l'entreprise en lien avec le numérique ; origines et circonstances de l'investissement de l'entreprise dans le numérique ; type d'investissement effectué (recrutement, investissement financier, partenariat) ; obstacles rencontrés ; perspectives... Les entreprises sont également invitées à accompagner leur dossier de documents de présentation motivant leur candidature. Les candidatures sont closes environ 2 mois et demie avant la tenue de l'évènement.

Le jury est en général composé des organisateurs de l'événement et de leurs partenaires.

Les lauréats bénéficient de la médiation associée à l'événement : prise de parole sur scène devant un public de plusieurs centaines de décideurs réunis lors de la remise de leur trophée ; clip de présentation de leur entreprise réalisé pour l'événement ; valorisation rédactionnelle de l'entreprise dans le « Cahier spécial Top des Entreprises » de la Nouvelle République ; droits d'utilisation de la marque « Top des Entreprises » pour accompagner leur communication globale en tant que lauréats ; vidéo de la remise du trophée utilisable à souhait (mise à disposition par un lien internet) ; participation à l'opération de relations publiques d'envergure ciblée organisée par la Nouvelle République et ses partenaires en clôture de la cérémonie de remise des trophées.

Résultats

La catégorie « Top Numérique » a été créée en 2018. Le trophée a été attribué à la société DS Innov spécialisée dans la sécurisation et la transformation des systèmes informatiques.

En 2019, le prix a été attribué à l'entreprise Envie-2rouler, un réseau numérique proposant aux pilotes une location de deux-roues.

En 2020, compte tenu des circonstances liées à la crise sanitaire, les appels à candidatures ont été suspendus.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher,
La Nouvelle République.

Date de début de l'action :
2018 s'agissant du « Top numérique ».

Adresse de l'événement :
Salle du Jeu de Paume
64 avenue de Chateaudun
41000 Blois

Pour en savoir plus :

www.topdesentreprises.fr
www.loir-et-cher.cci.fr/sites/loiretcher.cci.fr/files/CANDIDATURE%20TOP%20NUMERIQUE%20%282%29.pdf

Contact

Clothilde Massari
Directrice des grands événements
de la Nouvelle République
02.54.31.70.00.

CONFÉRENCES / MEETUP INSA



Objectifs

Informer le public sur les dernières tendances du secteur numérique.

Public cible

Tout public.

Principe

Les dernières avancées technologiques sont présentées par des chercheurs et des entrepreneurs du secteur.

Contexte

Les conférences organisées par l'association Loir-et-Cher-Tech et l'Institut national des sciences appliquées (INSA) sont animées par des professionnels qui présentent les dernières avancées du secteur. Les conférences ont lieu dans les locaux de l'INSA situés 3 rue de la Chocolaterie à Blois.

Déroulement de l'action

Chaque trimestre, des intervenants animent une conférence pour présenter les avancées technologiques du secteur.

Les organisateurs de l'événement choisissent les thématiques des conférences en fonction des grandes tendances du secteur et utilisent leur réseau pour mobiliser des intervenants de qualité, en privilégiant les acteurs provenant de la région Centre Val-de-Loire. Parfois, certaines personnes se portent volontaires et contactent par elles-mêmes les organisateurs pour présenter leur travail.

Résultats

De nombreux intervenants d'envergure nationale et internationale sont invités. En 2019, les conférences ont porté sur l'intelligence artificielle, avec des intervenants présentant le memristor (Léon Chua) et le deep learning (Jacqueline Forien). Les années précédentes, les conférences ont porté sur la cryptomon-

naie, l'Internet des objets, l'open innovation, la propriété industrielle ou encore le machine learning.

En octobre 2020 les conférences ont porté sur le sujet : Handicap et numérique.

Chaque conférence est suivie par 60 à 100 auditeurs. La moitié sont des étudiants de l'INSA, un quart sont des enseignants de l'INSA et de l'Institut universitaire de technologie de Blois, et un quart sont identifiés « grand public ».

Perspectives

Les organisateurs songent peut-être à modifier la formule en choisissant des thématiques plus accessibles au grand public, peut-être plus sectorisés ou plus « terre à terre ».

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Loir-et-Cher-Tech.

Partenaires techniques:
Loir-et-Cher-Tech, Institut national des sciences appliquées
Centre-Val de Loire, Université de Tours.

Partenaires financiers:
Institut national de sciences appliquées Centre-Val de Loire,
Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Budget de fonctionnement : 1 000 Euros.

Date de début de l'action :
2016

Pour en savoir plus :

www.facebook.com/loiretechertech
www.insa-centrevaldeloire.fr
www.loiretechertech.fr

Contacts

Franck Bataille
Président de l'association
Loir-et-Cher-Tech
franck@loiretechertech.fr
06. 75. 20. 99. 19.

CONFÉRENCES THÉMATIQUES D'ETIC ÉCOLE DE DESIGN



Objectifs

Sensibiliser le public au travail réalisé par différents professionnels de l'image.

Public cible

Etudiants de l'école ETIC, mais en principe ouvert à tout public.

Principe

Des professionnels viennent présenter leur travail et échanger avec le public.

Contexte

Les conférences thématiques d'ETIC s'inscrivent dans le cadre du cursus des étudiants de l'école.

Déroulement de l'action

Chaque mois, des professionnels animent une conférence/débat en présentant leur travail. Les conférences ont en général lieu de 18h30 à 20h00. On y discute stratégie de communication, démarche esthétique et façons d'utiliser les logiciels (Photoshop, After effects, etc.).

Résultats

De nombreux intervenants d'envergure nationale et

internationale sont invités. En 2019, l'école a notamment accueilli Paul Groves, Michel Bouvet, Jean-Baptiste Levée, Geneviève Gauckler, Hervé Matine... La qualité des intervenants attire régulièrement l'attention de quelques professionnels de la région Centre et de Paris qui viennent assister aux conférences. On compte environ une centaine de personnes à chaque conférence, dont 10% qui n'appartiennent pas à l'école.

Perspectives

Les conférences sont essentiellement suivies par les étudiants d'ETIC et quelques professionnels du secteur dans la mesure où leur promotion ne se fait que par le compte Facebook de l'école, alors que ces conférences sont en principe ouvertes à tous.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
ETIC école de design.

Date de début de l'action :
1988

Adresse de l'événement :
ETIC école de design
6 rue Anne de Bretagne
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://fr-fr.facebook.com/eticblois>
www.etic-blois.com

Contact

Catherine Beauvallet,
Directrice pédagogique d'ETIC,
catherine.beauvallet@etic-blois.com,
02.54.57.25.07.

EXPOSITION FIN DE CYCLE DES ÉTUDIANTS D'ETIC ÉCOLE DE DESIGN



Objectifs

Sensibiliser le public au travail réalisé par les étudiants de l'école.

Public cible

Tout public.

Principe

Les étudiants en dernière année de Bachelor présentent leurs projets de fin d'études.

Contexte

Chaque année, les étudiants en fin de cycle présentent les projets réalisés dans le cadre de leur cursus.

Déroulement de l'action

Le temps d'une journée, le public est invité à prendre connaissance des créations des étudiants en dernière année de Bachelor. Les diplômés sont présents à l'exposition pour expliquer leur façon de travailler. L'exposition se tient en général au début du mois de juillet.

Résultats

Le public est informé des techniques employées par les étudiants pour réaliser leurs projets, dont une grande partie consiste en la manipulation d'outils et de solutions numériques : logiciels Photoshop, Lightroom, Illustrator, Indesign, Création 3D Blender, Maya 3D, etc.

Perspectives

L'exposition est essentiellement visitée par les étudiants d'ETIC et quelques professionnels du secteur dans la mesure où sa promotion ne se fait que par le compte Facebook de l'école, alors que cet événement est en principe ouvert à tous.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
ETIC école de design.

Date de début de l'action :
1988

Adresse de l'événement :
ETIC école de design
6 rue Anne de Bretagne
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://fr-fr.facebook.com/eticblois>
www.etic-blois.com

Contact

Catherine Beauvallet,
Directrice pédagogique d'ETIC,
catherine.beauvallet@etic-blois.com,
02.54.57.25.07.

SEMAINE DU NUMÉRIQUE EN LOIR-ET-CHER DU 9 AU 14 AVRIL 2018



Objectifs

Découvrir et expérimenter des outils associés aux nouvelles technologies, développer une culture générale du numérique, transmettre une information sur les métiers du numérique.

Public cible

Scolaires, demandeurs d'emploi, professionnels de l'information, de l'orientation, de l'emploi et de la formation. En principe ouvert à tout public.

Principe

Des animations sont programmées tout au long d'une semaine dans 6 villes du Loir-et-Cher pour proposer au public de manipuler des outils liés aux métiers de l'économie numérique.

Contexte

Dans le cadre des actions menées pour l'attractivité des métiers du numérique, la Maison de l'emploi du Blaisois et le SPRO ont organisé une semaine du numérique sur 6 jours dans 6 villes du Loir-et-Cher : Blois (Lab' d'Agglopolys), Vineuil (Espace jeunes Etienne Baudet), Mer (Salle du Cercle Laïque), Contres (Espace jeunes), Vendôme (Pôle Associatif Chartrain) et Romorantin (à l'Atelier).

Déroulement de l'action

Avec l'appui de l'agence Néodigital, les membres du SPRO proposent d'informer et de sensibiliser un public mixte aux nouvelles technologies et aux usages numériques. A travers des ateliers pratiques, les personnes expérimentent par elles-mêmes différentes technologies pour les découvrir de manière ludique et éducative et comprendre les métiers qu'elles impactent. Les ateliers portent sur : la réalité virtuelle, la réalité augmentée / mixte, la stéréoscopie, les objets connectés, l'impression 3D, le drone, la robotique, l'écran tactile et les outils web. Chaque journée s'organise en ateliers pouvant accueillir 8 groupes de 12 personnes maximum le matin et 8 groupes l'après-midi. Après chaque atelier de 45 minutes, les participants ont accès à différentes animations pour obtenir des informations sur les fiches métiers et les formations existantes en Région Centre-Val de Loire en lien avec

le numérique. Un atelier vidéo présente différents métiers du numérique, et un atelier réalité virtuelle permet la visite virtuelle d'une entreprise et d'un restaurant.

Un outil en ligne a été créé pour faciliter l'inscription des participants et la gestion des groupes.

Résultats obtenus

383 participants dont :
- 137 scolaires
- 149 demandeurs d'emploi
- 97 professionnels

Perspectives

Cette action fut reconduite sous la forme d'une opération de 3 jours au cours de laquelle un « bus numérique » et un « village numérique » ont été installés dans les locaux de l'entreprise Delphi. Il s'agissait de proposer au public des espaces numériques immersifs permettant de découvrir des métiers. L'événement « Bus numérique et village numérique » s'est tenu du 2 au 4 décembre 2019 à Blois.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Maison de l'Emploi du Blaisois.

Partenaires techniques :

SPRO, Mission Locale du Blaisois, Centre d'information et d'orientation de Blois, établissements scolaires, Bureau information jeunesse/Point information jeunesse, Les portes de l'emploi, Pôle Emploi, Cap Emploi.

Partenaires financiers :

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Centre-Val de Loire, Région Centre-Val de Loire (SPRO), Agglopolys, Delphi Technologies.

Date de l'action :

Du 9 au 14 avril 2018.

Pour en savoir plus :

www.etoile.regioncentre.fr/GIP/accueil/etoile/sinformer/actualites-public-complet/articles/articles-2018/articles-avril-2018/semaine-numerique-loir-et-cher-2018

Contacts

Maison de l'Emploi du Blaisois
maisondelemploiblois@orange.fr
02.54.51.17.67.

Christelle Gagneux
Mission Locale du Blaisois
02.54.52.40.40.

BUS NUMÉRIQUE ET VILLAGE NUMÉRIQUE



Objectifs

Découvrir et expérimenter des outils associés aux nouvelles technologies, développer une culture générale du numérique, transmettre une information sur les métiers du numérique.

Public cible

Scolaires, demandeurs d'emploi, professionnels de l'information, de l'orientation, de l'emploi et de la formation, élus et partenaires. En principe ouvert à tout public.

Principe

Le bus numérique du « MAIF numérique tour » propose des ateliers pour découvrir et manipuler les outils numériques utilisés par différents métiers.

Contexte

Dans le cadre des actions menées pour l'attractivité des métiers du numérique, la Maison de l'emploi du Blaisois et le SPRO ont réussi à faire en sorte que la tournée effectuée par le « Bus numérique de la MAIF » fasse une escale à Blois du 2 au 4 décembre 2019 sur le site de Delphi Technologies. Ce bus effectue une tournée nationale de 80 villes dans le cadre d'une opération organisée par la MAIF intitulée « MAIF numérique tour : dispositif itinérant d'éducation au numérique pour tous ».

Déroulement de l'action

Le « Bus numérique » héberge différents ateliers présentant des technologies numériques. A travers des ateliers pratiques, les personnes expérimentent par elles-mêmes différentes technologies pour les découvrir de manière ludique et comprendre les métiers qu'elles impactent. 2 ateliers proposent d'expérimenter la réalité virtuelle et de s'initier à la programmation et au codage. 20 partenaires de l'opération présentent leur offre de services numériques dans un « Village numérique » attendant au bus (Pôle emploi, organismes de formation, entreprises et services publics, Promeneurs du Net, RGPD...). Les entreprises et institutions sont invitées à installer leurs stands gratuitement.

La participation du public est également gratuite mais se fait sur inscription au moins 15 minutes avant le début de la visite.

300 personnes ont été invitées à cet événement (conseillers d'orientation, équipes pédagogiques d'établissements scolaires, élus, etc.). 10 autres stands furent réservés pour des centres de formation : INSA, Université de Tours, IUT de Blois, CFAI, ETIC, AFPI, AFPA, IFC La Providence, Via Formation, GRE-TA. 10 autres stands furent animés par des structures et des entreprises liées à l'emploi ou pourvoyeuses d'emploi dans le secteur numérique : Job'41, Pôle emploi, SPRO41 – GPECT, Lab'entreprises, MAIF, Delphi Technologies, Syntec Numérique, ELogement, Etoile, Action logement. 8 ateliers ont été mis en place pour découvrir différents aspects de l'univers numérique : Escape game, Promeneurs du Net, Imprimante 3D, Robot-Drone, Data et moi, RGPD-Open data, Coding. 2 espaces convivialité ont été prévus pour échanger librement avec les professionnels autour d'un café.

Résultats obtenus

238 personnes ont suivi les sessions d'immersion dans le Bus numérique, dont :

- 82 stagiaires,
- 52 scolaires et étudiants,
- 32 demandeurs d'emploi,
- 27 professionnels,
- 25 élus d'institutions,
- 10 salariés

306 personnes ont parcouru le Village numérique avec ses 28 stands, 8 ateliers et 2 espaces convivialité.

Perspectives pour 2021 :

Animation du Klub extraordinaire, un espace innovant pour découvrir une nouvelle façon d'envisager son avenir professionnel. L'événement d'une durée de 7 jours se tiendra à Blois, Contres et Mer.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
MAIF, Maison de l'Emploi du Blaisois

Partenaires techniques :
SPRO 41, AJPI, Via Formation, Agglopolys, Delphi Technologies, Loir-et-Cher-Tech

Partenaires financiers :
Maison de l'emploi du Blaisois, Banque des territoires (Caisse des dépôts et consignations), Ministère de l'éducation nationale, MAIF.

Date de l'action :
Du 2 au 4 décembre 2019.

Lieu / adresse de l'événement :
Delphi Technologies
9 boulevard de l'industrie
41000 Blois

Pour en savoir plus :

www.maifnumeriquetour.fr

Contact

Maison de l'Emploi du Blaisois
maisondelemploiblois@orange.fr
02.54.51.17.67.

CASQUES À RÉALITÉ VIRTUELLE À DISPOSITION DES ACTEURS DU SPRO 41



Objectifs

Promouvoir les métiers et les entreprises du Loir-et-Cher.

Public cible

Tout public, mais en particulier les scolaires et les personnes à la recherche d'un emploi.

Principe

Des casques à réalité virtuelle permettent de découvrir des métiers et des entreprises de façon immersive.

Déroulement de l'action

Dans le cadre de ses missions de coordination du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) sur le territoire de Loir-et-Cher, la Mission Locale du Blaisois dispose de casques à réalité virtuelle. Le contrat de location de ces casques, renouvelé tous les ans, prévoit la possibilité de télécharger de nouvelles vidéos à chaque renouvellement : vidéos « immersives » présentant des métiers et leurs pratiques, interviews de dirigeants d'entreprise, visites d'entreprises, etc.

Tous les acteurs du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) peuvent emprunter ces casques gratuitement. La Mission Locale du Blaisois organise une formation d'une heure au moment du prêt.

Résultats obtenus

Ces casques à réalité virtuelle ont par exemple été prêtés à l'association Accueil, Soutien et Lutte contre les Détreffes (ASLD), ce qui a permis de présenter aux réfugiés les métiers existants dans le Loir-et-Cher.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Mission Locale du Blaisois

Financement :
Région Centre-Val de Loire dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO).

Date de début de l'action :
2017

Contact

Thomas Prigent
Directeur de la Mission Locale du Blaisois
t.prigent@mlblois.com
02.54.52.40.43.

SEMAINE NATIONALE DES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE



Objectifs

Faire la promotion des métiers de l'économie numérique auprès des personnes à la recherche d'un emploi.

Public cible

Demandeurs d'emplois et entreprises, mais en principe adressée à tout public.

Principe

Des ateliers et des réunions d'information sont organisés dans différentes agences de Pôle Emploi du territoire français.

Contexte

La forte de demande de main d'œuvre du secteur numérique incite Pôle Emploi à organiser des opérations de promotion des métiers du numérique. Près de 1 000 événements et animations sont organisés dans toute la France sur une durée d'une semaine.

Déroulement de l'action

Le temps d'une semaine, différentes agences de Pôle Emploi proposent des ateliers de présentation de métiers liés à l'économie numérique. Il s'agit, autour de ces ateliers, de favoriser les échanges entre demandeurs d'emploi, entreprises et centres de formation. 35 actions ont été programmées dans la région Centre Val-de-Loire en 2020.

Résultats

A Blois, les agences Pôle Emploi Laplace et Pôle Emploi gare ont organisé des ateliers sur les métiers de la fibre, avec présentation des postes, des techniques, des compétences attendues et des outils. Environ vingt personnes ont assisté à chaque réunion.

Perspectives

La prochaine édition aura lieu du 25 au 29 janvier 2021.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Pôle Emploi.

Partenaires techniques :
IUMM, Syntec Numérique, Association des ingénieurs et scientifiques de France, Grande école du numérique, Med-Num/la Coopérative des acteurs de la médiation numérique, Wild Code School, Epide, Ecole de la deuxième chance, LinkedIn, Mission société numérique.

Date de début de l'action :
2019.

Pour en savoir plus :

https://www.pole-emploi.org/files/live/sites/peorg/files/documents/Communiqu%C3%A9%20de%20presse/dp_semaine-metiers-du-numerique.pdf

Contact

Valérie Lecomte
Directrice de l'agence Pôle Emploi Laplace
valerie.lecomte@pole-emploi.fr

SEMAINE DE L'INDUSTRIE



Objectifs

Faire la promotion des métiers de l'Industrie.

Public cible

Jeunes publics, demandeurs d'emplois et entreprises, mais en principe adressée à tout public.

Principe

Différents types d'événements sont organisés dans toute la France pour :

- rencontrer des professionnels de l'Industrie
- informer sur les métiers innovants et qui recrutent
- découvrir les filières de l'Industrie et les formations

Contexte

Depuis 2011, la Semaine de l'Industrie valorise l'Industrie et ses acteurs en proposant des événements pédagogiques et de découverte au grand public.

Déroulement de l'action

Chaque année le site Internet du ministère de l'Economie et des finances propose de labelliser les événements souhaitant s'inscrire dans la démarche. Pour être labellisé, l'événement doit se dérouler pendant toute la durée de la semaine de l'Industrie, être gratuit et ouvert au grand public et/ou aux jeunes et/ou aux demandeurs d'emploi, avoir pour objectif d'informer et de communiquer sur le thème de l'Industrie. Le Comité de validation dispose d'un délai de 4 jours ouvrés pour labelliser ou non l'événement, à compter de la demande faite en ligne. Les organisateurs des événements souhaitant être labellisés ont jusqu'à une semaine avant le début de l'opération pour faire acte de candidature.

Résultats

La 9^{ème} édition s'est déroulée du 16 au 23 mars 2019. Elle a rassemblé plus de 800 000 participants sur près de 4 800 événements organisés en France. 218 événements ont été labellisés « Semaine de l'Industrie » en région Centre Val-de-Loire (96 en 2018). Différents types d'événements ont été organisés : visites d'entreprises, job dating, forums des métiers, web-conférences, interventions en classe, expositions, etc.

Dans le département du Loir-et-Cher, un jeu concours a été organisé pour inviter le public à s'intéresser au monde de l'Industrie. Des objets fabriqués par des industries étaient exposés dans les locaux de commerces des centres-villes de Blois, Vendôme et Romorantin, et le public était invité à en reconnaître un maximum pour gagner le jeu concours.

52% des événements étaient destinés aux jeunes, 20% aux demandeurs d'emploi et 12% au grand public. 11% étaient adressés aux professionnels de l'enseignement et de l'orientation, et 5% aux professionnels des ressources humaines.

Perspectives

En raison de l'épidémie de Coronavirus - COVID 19, la 10^{ème} édition de la Semaine de l'Industrie est reportée en mars 2021.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Ministère de l'Economie et des Finances (Direction générale des entreprises), en association avec les ministères chargés du Travail, de l'Agriculture, de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur.

Partenaires techniques :

France Industrie, CCI France, CGPME, Syntec Ingénierie, Syntec Numérique, BPIFrance, les DIRECCTE.

Pour en savoir plus :

www.semaine-industrie.gouv.fr

APÉROS'INFO BLOIS



Objectifs

Vulgariser la recherche en informatique.

Public cible

Tout public.

Principe

Des chercheurs en informatique présentent leur travail et discutent ensuite avec le public.

Contexte

Organisés par le Département Informatique de l'Université de Tours, site de Blois, à l'initiative du Professeur Jean-Yves Antoine, les Apéro's info sont un cycle de conférences courtes de vulgarisation sur des thématiques de recherche développées par des chercheurs en informatique.

Déroulement de l'action

Des chercheurs en informatique présentent leur travail pendant une vingtaine de minutes et discutent ensuite avec le public autour d'un apéritif sans alcool. En général, chaque soirée « Apéro'Info » est composée de deux présentations. On compte environ 3 à 4 Apéro'Info par an.

Les organisateurs font la promotion de cet événement auprès de leur réseau et de la Nouvelle République.

Résultats

Ces conférences sont accessibles à tous les publics intéressés par les sciences, mais en pratique elles sont surtout suivies par les étudiants de licence et de master en informatique. Quelques lycéens sont aussi invités par bouche à oreille. On compte environ 40 à 50 personnes dans le public.

Plusieurs étudiants sont venus assister aux conférences lorsqu'ils étaient en licence, se sont associés aux travaux des chercheurs et ont fini par être co-auteurs d'articles dans des revues internationales. Certains se sont ensuite orientés vers la poursuite d'un doctorat.

En 2018, les conférences ont porté entre autres sur les thèmes suivants : « Prise en compte des intérêts utilisateurs pour l'exploration de données massives complexes » (Nicolas Labroche), « Analyse des comportements de déplacements à l'aide de fouille de trajectoires » (Laurent Etienne).

En 2019, les Apéros'Info avaient pour thématique le traitement automatique des langues naturelles (les applications qui permettent de parler à son téléphone, de traduire automatiquement du texte, etc.).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Université de Tours, UFR Sciences et Techniques (Département informatique de l'antenne universitaire de Blois).

Date de début de l'action :

2016.

Adresse / lieu de l'événement :

UFR Sciences et Techniques de l'Université de Tours, Antenne universitaire de Blois, 3 place Jean Jaurès, 41000 Blois.

Pour en savoir plus :

www.echosciences-centre-valdeloire.fr/evenements/apero-info-blois

Contact

Jean-Yves Antoine
Professeur des universités
département informatique
de l'antenne universitaire de Blois
jean-yves.antoine@univ-tours.fr
02.54.55.21.11.

UNE CLASSE EN ENTREPRISE



Objectifs

Donner une vision concrète du monde professionnel à des élèves.

Public cible

Elèves des collèges et des lycées publics et privés du Loir-et-Cher.

Principe

Des groupes de collégiens et/ou lycéens sont invités à passer 3 jours d'immersion au sein d'une entreprise.

Déroulement de l'action

Un temps de rencontres avec des professionnels de l'entreprise, organisés sous la forme d'entretiens et d'observations en situation de travail par groupes de 4 à 6 élèves.

Des cours seront dispensés tels qu'ils seraient conduits en établissement, organisés par l'équipe professorale en collaboration avec le dirigeant le cas échéant.

Un dernier temps de bilan rapporté par les élèves sur ce qu'ils ont retenu du mode de fonctionnement, de l'activité de l'entreprise, des différents métiers représentés.

Perspectives

L'initiative « Une classe en entreprise » devait être lancée pour la première fois en 2020, mais les conditions sanitaires liées au Covid-19 ont freiné son expérimentation. Après une phase de test sur la base des établissements et des entreprises volontaires, le déploiement de l'opération devait avoir lieu courant 2021.

L'opération devrait débuter en septembre 2021.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Mouvement des Entreprises de France de Loir-et-Cher

Date de début de l'action :
Septembre 2021

Pour en savoir plus :

www.medef41.fr/fr/

Contact

Peggy Nivault
Chargée Relations Entreprises et Institutionnelles
Mouvement des Entreprises de France
de Loir-et-Cher
peggy.nivault@medef41.fr
02.54.52.41.40.

LES CONSEILLERS ENTREPRISE POUR L'ÉCOLE



Objectifs

Informar les jeunes sur l'existence de différents mondes professionnels.

Mobiliser des réseaux professionnels pour favoriser l'insertion.

Favoriser la lisibilité des besoins réciproques du système éducatif et des acteurs économiques.

Public cible

Enfants scolarisés de la 6^{ème} à la terminale.

Principe

Des professionnels interviennent dans des structures éducatives pour promouvoir leur activité professionnelle auprès des jeunes et mobiliser leur réseau au service de leur insertion.

Contexte

Les Conseillers entreprises pour l'école (CEE) assurent une mission de coopération entre les organisations professionnelles, les services académiques et les établissements d'enseignement. Reconnus pour leur expertise dans leur secteur d'activité, ils sont désignés par leur organisation professionnelle et nommés par le Recteur d'académie. Leur mission consiste à accompagner des jeunes scolarisés de la 6^{ème} à la Terminale dans leur projet d'orientation professionnelle, ainsi qu'à favoriser la collaboration des entreprises et des structures éducatives pour identifier les besoins réciproques dans un territoire donné.

- l'accueil des élèves en périodes de formation en milieu professionnel ;
- la participation aux actions visant à développer l'esprit d'initiative ou d'entreprendre ;
- la certification des diplômes professionnels ;
- le conseil et expertise auprès des établissements, des corps d'inspection, des instances de concertation académiques ou régionales ;
- la participation aux travaux des commissions professionnelles consultatives (CPC)

Le recteur leur adresse une lettre de mission individuelle qui formalise les missions confiées et le territoire géographique d'intervention.

Déroulement de l'action

Nommé par le recteur d'académie sur proposition des organisations professionnelles, le CEE intervient en propre ou en mobilisant les professionnels de son réseau. Il contribue, pour son domaine d'activité, aux actions qui ont pour objet de rapprocher le système éducatif de son environnement économique en vue de favoriser la future insertion sociale et professionnelle des élèves, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Parcours Avenir (Parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel).

Le CEE est appelé à intervenir dans les domaines suivants :

- l'information sur le monde économique et les métiers en faveur des collégiens et des lycéens ;
- les relations avec les établissements de formation professionnelle (lycées et Centres de formation pour apprentis) ;

Résultats obtenus

A ce jour, aucune personne n'a été désignée conseiller entreprise pour l'école dans le département du Loir-et-Cher, faute de personnes bénévoles. Mais des CEE de la filière peuvent potentiellement intervenir en visio-conférence si l'objet de la demande s'y prête.

Textes de référence

Circulaires du ministère de l'Éducation nationale N°2016-183 du 22 novembre 2016 et 2017-045 du 9 mars 2017 ; Décret n° 2017-960 du 10 mai 2017.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Conseil national éducation économie.

Partenaires financiers :

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Conseil national éducation économie.

Date de début de l'action :

2017

Pour en savoir plus :

www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034675570&categorieLien=id

Contact

Eric Lefeuvre
Délégué académique à la formation
professionnelle initiale et continue adjoint
Académie d'Orléans-Tours
ce.dafpic@ac-orleans-tours.fr

PARTICIPATION DES ACTEURS DU LOIR-ET-CHER AU SALON VIVATECH



Objectifs

Mettre en réseau les professionnels de l'économie numérique, informer le public sur les dernières tendances du secteur.

Public cible

Les deux premiers jours de VivaTech s'adressent exclusivement aux start-ups, investisseurs, exécutifs, étudiants et académiques. L'événement est ouvert au grand public le troisième jour.

Contexte

Viva Technology, ou «VivaTech», est un rendez-vous annuel consacré à l'innovation technologique et aux start-up créé en 2016. Il se tient annuellement au Paris Expo Porte de Versailles à Paris et est organisé par les groupes Les Échos et Publicis.

Déroulement de l'action

Les deux premiers jours s'adressent exclusivement aux acteurs du secteur. Les entreprises organisent des ateliers et des conférences pour présenter leurs produits. Le troisième jour est ouvert au grand public. Celui-ci découvre les dernières tendances du secteur en allant à la rencontre des entreprises dans leurs ateliers et en participant à des activités ludiques et culturelles.

Résultats obtenus

La fréquentation de l'événement est en constante hausse depuis sa création en 2016. On comptait 45 000 visiteurs en 2016, 100 000 en 2018 et 124 000 en 2019. On comptait 5 000 entreprises en 2016, 6 000 en 2017 et 13 000 entreprises en 2019. En 2019, 79% des entreprises participantes ont considéré que ce salon avait eu un impact positif pour leur activité professionnelle. Parmi elles, 84% ont rencontré des investisseurs potentiels.

En 2018, les conseils départementaux de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire et du Loiret ont contribué au financement de cet événement, à hauteur de 50 000 € pour l'Indre-et-Loire et le Loiret, et à hauteur de

Principe

Pendant 3 jours, le Salon VivaTech propose des conférences, des ateliers professionnels et des événements ludiques pour découvrir les dernières tendances de l'économie numérique. Les 2 premiers jours sont exclusivement ouverts aux entreprises, le troisième est ouvert au grand public.

9 000 € pour le Loir-et-Cher. Agglopolys avait également participé à l'opération, à hauteur de 4 000 € et la Communauté d'agglomération Territoires Vendômois à hauteur de 2 000 €. La Région Centre-Val de Loire et ses partenaires – les Métropoles d'Orléans et de Tours, les agglomérations de Blois, Vendôme, Châteauroux et Bourges, le Conseil départemental de Loir-et-Cher et différents acteurs de l'écosystème French Tech Loire Valley – ont animé le premier Lab dédié aux « Gov Tech ». L'atelier, également animé avec une quarantaine de startups, a interrogé la place du numérique dans la transformation des services publics et des territoires. L'espace a également été l'occasion de valoriser les acteurs régionaux engagés dans le numérique à travers la French Tech Loire Valley, les incubateurs d'Orléans, Blois, Vendôme, Bourges, Tours, du Loir-et-Cher et de Châteauroux, ainsi que le Lab'O à Orléans et le Mame à Tours.

En 2019, seul le Conseil départemental de Loir-et-Cher s'est réinvesti sur ce projet, en accompagnant 4 entreprises du Loir-et-Cher : Néolink, Eveia, My-Connectech et Docadom. Le Conseil départemental leur a notamment payé le droit d'entrer au salon, a contribué au financement des espaces publicitaires pour faire la promotion de l'événement et a apporté une aide sur le plan humain. Cet accompagnement à hauteur de 10 000 € est effectué dans le but de mettre en valeur ces entreprises sur le plan national et international, mais aussi sur le plan régional dans la mesure où les entreprises du secteur en région Centre ne se connaissent pas forcément.

Perspectives

L'édition 2020 du salon VivaTech a été annulée en raison de l'épidémie de Covid-19. Le prochain salon aura lieu du 17 au 19 juin 2021.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Les Echos, Publicis.

Partenaires techniques :

« Partenaires spéciaux » : Amazon Web Service, EY, Manpower-Group, McKinsey & Company, Nielsen, Région de Paris Ile-de-France.

« Fournisseurs officiels » : Agorize, Bliwe, Bolt, Castalie, Charli, C, Emrads, Eulerian Technologies, Felix, Foodchéri, Glory4gamers, Gtab, Ijkoa, Inwink, John Paul, Kantar, Klaxoon, Leetdesign, Mapwize, Meero, Newsbridge, Revolugo, Sli.do, Startup inside, Thalys, Uber.

« Partenaires académiques » : #supdeweb, 42, Ascencia Business School, Centrale Association des Centraliens – CentraleSupélec Alumni, Audencia Junior Conseil, Burgundy School of Business, Cass Business School, Course Croisière EDHEC, CELSA Sorbonne Université, CentraleSupélec, Charente Business, CNAM, Junior-Entreprises, Dauphine Alumni, Digital School Paris, EBS Paris, ECE école d'ingénieurs, Ecole des Ponts Business School, Ecole polytechnique, EMLV école de management, EPF école d'ingénieurs, ESCPau Business School, ESCE international business school, ESCP Europe, ESD école supérieure du digital, ESGI école supérieure de génie informatique, ESIEA, ESILV école d'ingénieurs, ESSCA school of management, ESSEC, ESTP Paris, Ets, GEN grande école du numérique, Genius, Gobelins l'école de l'image, Grenoble école de management, Ionis Education group, HEC Paris, IESEG school of management, IIM institut de l'internet et du multimedia, Institut Léonard de Vinci, Institut Mines-Télécom, Institut F2i, ISCG Paris, ISEP école d'ingénieurs du numérique, ITESCIA l'école du management, KEDGE business school, MIPIITIC, Néoma business school, Oreegami, Pépite France, PIMP APP', PPA business school, SciencesPo School of management and innovation, Skema business school, Strate école de design, SUP de Luxe, Telecom ParisTech, Forum des images, Université de Cergy-Pontoise, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Université Paris Dauphine, Université Paris-Saclay, UTC, La Web School Factory, Wild Code School.

Partenaires financiers :

« Partenaires platinum » : BNP Paribas, Google, La Poste, LVMH, Orange. « Partenaires Or » : Accor, Atos, Amazon Web Service, Cisco, EDF, EY, Hewlett Packard Enterprise, Huawei, L'Oréal, ManpowerGroup, RATP Group, Région Centre Val-de-Loire, Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, Sanofi, SAP, SNCF, Sodexo, TFI, Thales, Valeo, Vinci. « Partenaires argent » : Air Liquide, Axa, Capgemini, Citroën, Dell Technologies, Engie, Facebook, Bouygues, IBM, Intel, JCDcaux, KPMG, Microsoft AI, Misk Foundation, Oracle, Renault, Salesforce, Samsung, Talan.

Pour en savoir plus :

www.vivatechnology.com

Budget de fonctionnement :

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher participe au financement de cet événement à hauteur de 10 000 €.

Date de début de l'action :

2016

Lieu / adresse de l'événement :

Paris Expo Porte de Versailles
1 place de la Porte de Versailles
75015 Paris

Contact

Thomas Tran Van

Directeur de projet Tourisme et numérique
Conseil départemental de Loir-et-Cher
thomas.tran-van@departement41.fr
02.54.58.41.65.

RADIO-ACTIF.FR



Principe

Webradio du réseau des Missions Locales.

Public cible

Public jeune.

Objectifs

- Favoriser la prise de parole des jeunes et développer des compétences comportementales (écoute, estime de soi, organisation du travail, etc.).
- Découvrir les métiers du journalisme et de la radio-phonie.

Contexte

Ce projet national a été initié grâce à la rencontre entre plusieurs projets radiophoniques en Missions Locales et en MJC, dans la continuité de la recherche action « Agir pour et avec les Jeunes sur un territoire » de l'Institut Bertrand Schwartz. Le projet a vu le jour au niveau national grâce au Prix de la Fondation AG2R la Mondiale.

Déroulement de l'action

Les jeunes réalisent des reportages audio sur des thèmes liés au monde du travail : apprentissage, restauration, industrie, etc. Les reportages présentent par exemple des interviews de dirigeants, le processus de recrutement de leur entreprise, les différents métiers d'une filière, etc. Les participants peuvent ensuite réutiliser leurs reportages pour alimenter leur propre communication (afficher ces reportages sur leur site ou sur les réseaux sociaux).

Plus qu'un réseau de radios locales, il s'agit d'ouvrir des espaces d'expression et de débat dans les Missions Locales : former des jeunes volontaires ou bénévoles à la démarche radiophonique et journalistique, utiliser l'outil pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes participants et faire évoluer les pratiques professionnelles au sein des équipes des Missions Locales.

Perspectives

La Mission Locale du Blaisois souhaiterait pouvoir s'appuyer sur une structure locale capable de réaliser des vidéos dans le même esprit.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Mission Locale du Blaisois.

Partenaires financiers :

Région Centre-Val de Loire dans le cadre du dispositif « A vos ID ».

Partenaire technique :

Studio Zef

Date de début de l'action :

2016

Pour en savoir plus :

www.radio-actif.fr

Contact

Thomas Prigent

Directeur de la Mission Locale du Blaisois

t.prigent@mlblois.com

02.54.52.40.43.

VIDÉOS DE PRÉSENTATION DES MÉTIERS DU SECTEUR NUMÉRIQUE



Objectifs

Promouvoir la filière numérique.

Public cible

Tout public.

Principe

Des vidéos ont été réalisées pour expliquer et promouvoir les métiers du secteur numérique.

Contexte

Les entreprises du secteur numérique ainsi que les acteurs de l'orientation et de l'insertion professionnelles ont réalisé plusieurs vidéos permettant de promouvoir les métiers numériques. Ces vidéos sont accessibles depuis la plateforme Youtube, ainsi que sur les sites Internet des différentes entreprises du secteur et des acteurs de l'orientation et de la formation.

Déroulement de l'action

Les principaux organismes ayant réalisé des vidéos sont : le Syntec Numérique, Pôle Emploi, Atos France, le Service Public Régional de l'Orientation de la région Centre Val-de-Loire (SPRO). D'autres acteurs ont également édité des vidéos : Talents du numérique, Concepteurs d'Avenirs, Chambre de Commerce et de l'Industrie de Normandie, ONISEP, L'Étudiant TV, Digischool, TV78, Air France, Groupe BPCE recrutement.

Résultats obtenus

Sur Youtube, le nombre de visionnage de ces vidéos, globalement assez faible, varie en fonction de leurs diffuseurs. Si la plupart des vidéos ne sont vues que quelques dizaines, voire quelques centaines de fois, certaines vidéos publiées par le Syntec numérique comptent jusqu'à 22 802 visionnages. Parmi les vidéos les plus vues, on compte une vidéo publiée par Pôle Emploi (3 531 visionnages), une vidéo de Talents du numérique (3 332 visionnages), une vidéo de Atos (1 949 visionnages, mais 1 190 abonnés à la chaîne Youtube de ATOS France), ou encore une vidéo de la Chambre de commerce et de l'industrie de Normandie (1 5408 visionnages).

Pour en savoir plus :

www.youtube.com

Contact

Pascal Grégoire,
Délégué régional du Syntec numérique
pour la région Centre Val-de-Loire
p.gregoire@itm-regions.fr

FICHES DESCRIPTIVES

FORMATION:

Guides.



Guide 2019 des formations dédiées au numérique en région Centre-Val de Loire
Parcours de formation numérique blaisois de la motivation à BAC+3

GUIDE 2019 DES FORMATIONS DÉDIÉES AU NUMÉRIQUE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



Objectifs

Informar la population sur les offres de formation dédiées aux métiers du secteur numérique.

Public cible

Tout public.

Principe

Le guide recense l'ensemble des formations enregistrées sur le site www.etoile.regioncentre.fr.

Contexte

Le Guide 2019 des formations dédiées au numérique a été édité à l'occasion des premiers « Human Tech Days » qui se sont déroulés en janvier 2019. Ce guide est le prolongement du travail effectué par la Maison de l'emploi du Blaisois pour recenser les formations aux métiers du secteur numérique classées par thèmes.

Déroulement de l'action

Le guide est décomposé en 8 chapitres : « Les formations dédiées aux réseaux sociaux et à la sécurité informatique », « Les formations dédiées à la gestion des systèmes d'information et des data science », « Les formations dédiées à l'assistance et à l'accompagnement », « Les formations dédiées au développement », « Les formations dédiées à la création visuelle », « Les formations dédiées au e-marketing », « Les formations dédiées à l'informatique industrielle, l'électricité et la domotique », et enfin, « Les contacts ».

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Région Centre-Val de Loire

Partenaire technique :

SPRO

Date de début de l'action :

2019

Lien Internet vers le Guide :

https://www.humantechdays.fr/wp-content/uploads/2019/01/HUMAN_TECH_DAY_BROCHURE_A5_entier_PAGE_A_PAGE_BD.pdf

Pour en savoir plus :

www.etoile.regioncentre.fr/GIP/accueil/etoile/sinformer/actualites-public-complet/articles/articles-2019/articles-janvier-2019/guide-2019-formations-numeriques-Centre-Val-de-Loire

Contacts

Patrick Dedieu
GIP Alfa Centre
02.38.77.18.18

Maison de l'Emploi du Blaisois
maisondelemploiblois@orange.fr
02.54.51.17.67.

PARCOURS DE FORMATION NUMÉRIQUE BLOIS DE LA MOTIVATION À BAC + 3



Objectifs

Mieux préciser les sous filières des métiers dits du numérique afin d'améliorer les processus d'orientation et de formation.

Public cible

S'adresse essentiellement aux demandeurs d'emploi et aux stagiaires en formation continue souhaitant approfondir leurs connaissances.

Principe

Un schéma présente les formations disponibles depuis la motivation jusqu'à BAC+3 dans le secteur du Blois, et précise les métiers accessibles à l'issue de chaque étape de formation.

Contexte

Pour répondre à l'un des axes de progrès présenté dans les conclusions de l'étude de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, un groupe de travail partenarial piloté par la Maison de l'Emploi du Blois a travaillé sur la connaissance des métiers et des postes de travail, les contextes de travail et de recrutement, et l'évolution de l'offre de formation dédiée au numérique (< Bac + 3) inscrite au Programme régional de formation.

Déroulement de l'action

Le parcours de formation est un schéma permettant de comprendre les formations proposées à Blois par Via Formation, l'AFPA et le Campus La Providence - IFC & Apprentissage, ainsi que les métiers accessibles à chaque sous étape de qualification.

Les formations sont construites autour d'un tronc commun en 2 modules de « découverte » et d'« acquis de base » vers une spécialisation sur deux filières :

- Les développeurs et concepteurs d'applications informatiques web,
- Les techniciens supérieurs des systèmes et réseaux, et les administrateurs des infrastructures sécurisées.

Chacun de ces parcours a été présenté auprès des publics concernés et des conseillers professionnels. Des ajouts ont été apportés aux contenus habituels des modules « découverte » et « acquis de base » afin de rendre chacune des étapes plus attractive et plus adaptée au marché de l'emploi.

Résultats

Bilan des modules 2019, avec des sorties en 2020 (46 stagiaires) :

- Premiers gestes professionnels du numérique : 3 emplois, 6 formations (dont 4 vers le Titre Pro Technicien d'assistance en informatique), 1 recherche d'emploi, 2 arrêts de formation
- Titre Pro Technicien d'assistance en informatique : 5 poursuites vers le Titre Pro Technicien Supérieur systèmes et réseaux, 6 sorties vers un emploi, 1 abandon
- Titre Pro Technicien Supérieur systèmes et réseaux : 13 sorties vers un emploi
- Développement Web : 3 créations d'entreprise, 3 poursuites vers un Bac+3, 3 abandons

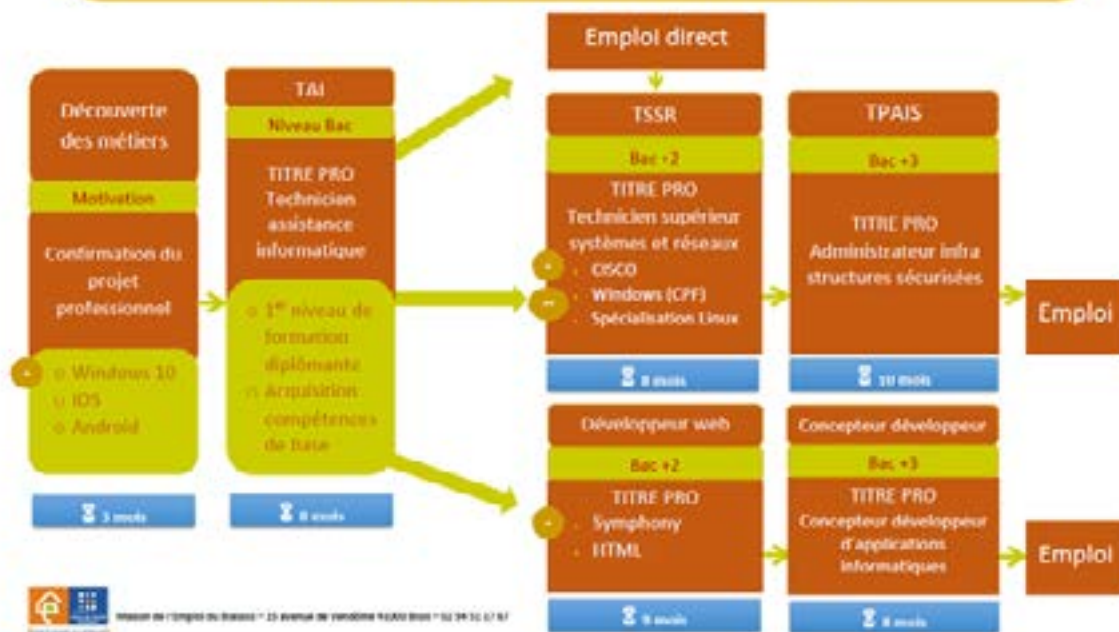
Perspectives

6 modules pour 72 stagiaires.

CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE - PRF

Parcours de Formation Numérique Blaisois

De la motivation aux qualifications jusqu'à BAC+3



CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Maison de l'Emploi du Blaisois.

Partenaires techniques :

Maison de l'Emploi du Blaisois, Région Centre-Val de Loire, Loir-et-Cher-Tech, Delphi Technologies, Via Formation, IFC-La Providence, AFPA.

Partenaires financiers :

Région Centre-Val de Loire, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Centre Val-de-Loire, Agglopolys.

Date de début de l'action :

La première présentation de ce schéma a été effectuée le 05/04/2019.

Pour en savoir plus :

www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoilepro/accueil/etoilepro/animation-des-reseaux/cooperation-reseaux/spo-spro/breve-spo_3/parcours-formations-secteur-numerique-pour-loir-cher

Contact

Maison de l'Emploi du Blaisois
maisondelemploiblois@orange.fr
02.54.51.17.67.

FICHES DESCRIPTIVES

FORMATION:

Initiatives en matière de formation professionnelle.



Acquérir un socle de connaissances de base en informatique
Ateliers numériques (CRIA)
Fabrik ton parcours
Visa Pro Numérique
Initiation et perfectionnement aux logiciels de bureautique et à la navigation Internet
Informatique bureautique et certification PCIE
Préparation à la certification TOSA Desktop
Acquérir les premiers gestes professionnels du métier de technicien informatique
Formations continues : Communication d'entreprise- Design
Titre Pro Technicien d'assistance en informatique
Bac Pro Systèmes numériques, « Audiovisuels réseau et équipements domestiques »
Bac Pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
Bac Techno Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
Titre Pro Technicien supérieur systèmes et réseaux
Titre Pro Développeur Web et Web mobile
Titre Pro Développeur de logiciels
BTS Systèmes numériques, option « informatique et réseaux »
BTS Services informatiques aux organisations, option « solutions logicielles et applications métiers »
DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet
DUT Réseaux et Télécommunications
Titre Pro Concepteur développeur d'applications
Titre Pro Administrateur d'infrastructures sécurisées
Bachelor Infographiste DA Print & Web en alternance
Licence Pro Métiers du numérique, parcours « UX2i »
Licence Pro Qualité- Sécurité des Systèmes d'information
Licence en informatique
Ingénieur en Génie des systèmes industriels
Master architecte logiciel
Master informatique Big Data, Management and Analytics
Doctorat en informatique

ACQUÉRIR UN SOCLE DE CONNAISSANCES DE BASE EN INFORMATIQUE



Objectifs

Acquérir ou consolider le socle des savoirs de base en français, mathématiques et informatique afin de favoriser l'insertion professionnelle, sociale et citoyenne.

Public cible

Jeunes de 16 à 30 ans sans emploi dépourvus de qualification professionnelle ou de diplôme.

Principe

Formation de 5 à 6 mois (60% en centre, 40% en entreprise) pour acquérir des connaissances de base, découvrir des activités en entreprise, développer des aptitudes à communiquer et valider son projet professionnel.

Contexte

L'Ecole de la 2e chance (E2C) organise une formation à destination des jeunes adultes sans qualification et sans emploi motivés pour acquérir les compétences nécessaires à leur intégration sociale, citoyenne et professionnelle. Chaque stagiaire bénéficie d'un parcours individualisé et en alternance pour favoriser son entrée dans le monde professionnel. Acquérir ou consolider le socle des savoirs de base en français, mathématiques, informatique et anglais afin de favoriser l'insertion professionnelle et sociale.

Déroulement de l'action

Les jeunes qui intègrent une E2C ont un statut de stagiaire de la formation professionnelle et perçoivent une rémunération en moyenne de 500€ par mois, financée par la Région (montant variable selon la situation du jeune et incluant la protection sociale).

Cette formation d'une durée moyenne de 5 à 6 mois se décline en 3 axes :

1. Acquisition des connaissances de base :

L'E2C permet de reprendre l'apprentissage ou la consolidation du socle des savoirs de base : français, mathématique et informatique. L'accompagnement est complètement individualisé ce qui permet à chacun de progresser à son rythme. Les outils multimédia (TIC) sont ainsi privilégiés dans les situations d'apprentissage.

2. L'entreprise et l'alternance :

C'est une formation en alternance (au minimum 40% du temps est consacré aux séquences en entreprise) qui permet d'élaborer son parcours de retour à l'emploi par la construction de projets réalistes. L'E2C propose des séquences en entreprise : découverte d'activités, validation de compétences et professionnalisation. Plus d'une centaine d'entreprises sont partenaires de l'E2C.

3. Développement des compétences personnelles et sociales :

Il s'agit de permettre à chacun de développer ses aptitudes à communiquer et à se dépasser, notamment au travers du sport. Les jeunes adultes développeront l'ensemble de leurs qualités personnelles au travers de projets culturels, citoyens, etc. L'alternance est définie comme lieu de découverte, de pré professionnalisation et d'intégration à l'emploi. Les séquences en entreprises sont définies en fonction des choix professionnels des jeunes.

Des ateliers de projets collectifs et de coaching professionnel organisés par l'équipe de l'E2C en partenariat avec les entreprises locales permettent d'aider les jeunes dans leur recherche de stage.

Résultats

De nombreux projets ont été mis en place pour favoriser la curiosité, donner confiance aux jeunes et les aider à réaliser leur projet professionnel : Projet Radio, Rallye mobilité, « Je suis l'actu », différentes visites d'entreprises (Procter & Gamble, Auchan, blanchisserie de l'hôpital...), Téléthon, collecte citoyenne de Noël, projet citoyen de ramassage de chets, etc.

En 2019, 70% des stagiaires de l'E2C ont trouvé une solution de sortie (un emploi ou une formation qualifiante).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Ecole de la 2e chance

Lieu / adresse de l'événement :
Ecole de la 2e chance
5 rue de l'Erigny
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<http://www.e2c-tours.org/>
<https://www.facebook.com/ecoledeladeuxieme-chance-val-de-loire/>

Contact

Karine Fayolle
Ecole de la 2e chance
k.fayolle.e2c@afpptours.com
02.54.78.70.90.

ATELIERS NUMERIQUES



Objectifs

Former aux savoirs numériques de base.
Former aux savoirs de base à travers le numérique.

Public cible

Toute personne adulte orientée par les travailleurs sociaux et/ou repérée par les partenaires du CRIA41.

Principe

Séquences de formations personnalisées en fonction des besoins des participants.

Contexte

Dans le cadre de son action menée contre l'illettrisme, l'association CRIA41 met en place depuis septembre 2020 des ateliers de formation aux savoirs de base en informatique.

Déroulement de l'action

Il s'agit de séances de formations individualisées ou en petits groupes de 3 à 4 personnes maximum d'une durée d'1h30 minimum, 1 à 2 fois par semaine selon les possibilités des participants. Il s'agit de permettre au public d'acquérir des savoirs numériques de base et de dédramatiser l'illettrisme par le numérique. L'objectif est de pouvoir établir une action sur une dizaine de séances, puis d'établir un bilan avec la personne suivie, pour ensuite lui proposer de l'orienter vers des activités plus spécifiques sur l'illettrisme ou vers des ateliers informatiques menés par des partenaires.

Le contenu des ateliers de formation est élaboré après avoir évalué les besoins, les ressources et les envies des personnes.

Résultats

10 personnes sont actuellement en formation, encadrées par 2 formatrices. Le public est composé de personnes de plus de 16 ans.

Perspectives

Ce projet a pour ambition de s'exporter hors les murs pour aller auprès des publics, notamment les gens du voyage, en sollicitant les associations caritatives.

Il a également pour ambition de se développer en milieu rural, en partenariat avec la médiathèque de Fréteval, la Maison de Services au Public de la Communauté de communes Sologne des Etangs (Neung-sur-Beuvron) et la Communauté de communes de Montrichard.

Pour ce faire, le CRIA41 va peut-être procéder au recrutement d'un troisième formateur.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
CRIA41

Partenaires techniques :
Maison départementale de la cohésion sociale de Loir-et-Cher, collège Rabelais de Blois, Association Quartiers Proximité - Point Information Multi-Services, Zup de Co.

Partenaires financiers :
Conseil départemental de Loir-et-Cher, ville de Blois, Fondation SNCF.

Adresse du centre de formation :
CRIA41
18 rue Roland Dorgelès
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<http://cria41.e-monsite.com>

Contact

Isabelle Daumas
Directrice du CRIA41
isabelle.daumas@cria41.org
contact@cria41.org
02.54.43.40.84

FABRIK TON PARCOURS



Objectifs

Informer et orienter les jeunes à la recherche d'une formation ou d'un projet professionnel,

Consolider les compétences,

Accompagner les jeunes dans leur parcours de professionnalisation.

Public cible

Jeunes âgés de 18 à 29 ans, éloignés de l'emploi et de la formation, infra bac et/ou issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Principe

Période de pré-apprentissage d'une durée de 2 mois (4 jours par semaine) complétée par 70h de stage en entreprise.

Ce dispositif s'axe autour de 3 temps :

- construction/consolidation projet professionnel en partant des softskills (compétences de base)
- Découverte des métiers
- Stage en entreprise

Contexte

Ce dispositif est porté au niveau national par l'école des métiers du numérique WebForce3, et mis en oeuvre dans tous les territoires par ses partenaires. Il a été élaboré dans le cadre de l'appel à projet « Pré-pa apprentissage #Demarretastory » du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Inclusion et financé dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences.

Déroulement de l'action

Le dispositif destiné aux jeunes de 18 à 29 ans en recherche de projet professionnel, s'adresse en priorité mais non exclusivement aux personnes infra bac et issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, aux jeunes sans emploi, sans formation ou sans diplôme.

Il s'agit d'une période de « pré-apprentissage » au cours de laquelle les participants découvrent des métiers et construisent, à travers différentes activités pédagogiques et sportives, un ensemble de compétences professionnelles extracurriculaires (collaborer, avoir l'esprit d'équipe, négocier, etc.). Ce pré-apprentissage dure 2 mois (228h), 4 jours par semaine, 6h par jour et se structure en 3 phases : construction

projet professionnel / découverte des métiers / stage en entreprise.

Au cours de cette période, les participants sont invités à découvrir plusieurs métiers impactés par les innovations numériques, en particulier dans les secteurs de l'animation socio-culturelle, du sport et du web, ou toute autre métier ou secteur de leur choix. L'équipe pédagogique accompagne les participants pour définir leur projet et détecter leurs compétences. Des ateliers pratiques sont proposés pour expérimenter, fabriquer, tester et prendre conscience de la satisfaction de créer ou de faire aboutir un projet. C'est l'occasion de travailler en groupe et d'aborder le respect d'un besoin ou d'un cahier des charges. Le sport est intégré au programme pour motiver les participants et les aider à atteindre leur objectif. L'équipe aide également le jeune à chercher un stage en entreprise d'une durée de 2 semaines.

Les participants construisent en particulier un ensemble de compétences informatiques et web générales indispensables à l'insertion professionnelle : naviguer sur Internet, communiquer par email, organiser des visio-conférences, réaliser des tableaux Excel pour calculer des budgets, réaliser des supports de communication, etc.

Ce dispositif est cumulable avec d'autres dispositifs d'aide à l'insertion : les jeunes continuent à percevoir les aides auxquelles ils ont droit (Garantie jeunes, Sésame, Aide au retour à l'emploi, RSA, etc.).

Résultats

Les 8 jeunes issus de la première promotion basée à Saint-Jean-le-Blanc (septembre 2020) ont tous trouvé une solution de sortie à l'issue de leur période de préapprentissage, en intégrant une formation en lien avec les métiers de l'animation socio-culturelle ou du numérique (titre professionnel Web et Web mobile).

Perspectives

Le dispositif se délocalise en fonction des besoins. Un parcours de formation sera mis en place à Blois et Tours à partir de mi-mars 2021 par l'équipe pédagogique de Formasat.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Webforce3

Partenaires techniques :
Professionnels de l'animation socio-culturelle, du travail social et de l'insertion ayant un lien avec les jeunes (Missions locales, centres sociaux, associations de quartiers, Croix rouge, etc.)

Partenaires financiers :
Dans le cadre du PIC ce dispositif est pris en charge par l'Etat, la Caisse des Dépôts et des Consignations.

Pour en savoir plus :

<https://fabriktonparcours.wf3.fr>
www.formasat.fr

Contact

Marjorie Baron
Chargée de mission Qualité
Formasat, CFA des métiers du sport
de l'animation et du tourisme
marjorie.baron@formasat.fr

VISA PRO NUMÉRIQUE



Objectifs

Former à l'utilisation de base d'un ordinateur et à la navigation sur Internet.

Public cible

Individus de plus de 16 ans et sortis du système scolaire.

Demandeurs d'emploi et salariés précaires.

Principe

Formation de 40 heures pour apprendre les bases de l'utilisation d'un ordinateur et de la navigation sur Internet. La formation est gratuite pour les demandeurs d'emploi et les habitants de la région Centre Val-de-Loire.

Contexte

BGE Loir-et-Cher et le Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles pour adultes de Loir-et-Cher - Areines (CFPPA 41) proposent une formation d'initiation à l'utilisation d'un ordinateur et à la navigation Internet.

Déroulement de l'action

Les participants apprennent les bases des logiciels de bureautique (Word et Excel) et s'initient à la navigation sur Internet (utilisation d'une messagerie, d'un moteur de recherche, etc.).

Chaque session de formation accueille 8 personnes.

La promotion de cette formation se fait principalement par le bouche à oreille et la diffusion de prospectus dans les locaux de Pôle Emploi, de la mission locale et de différentes associations culturelles et sportives.

Résultats

La plupart des personnes qui suivent cette formation sont à la recherche d'un emploi, occupent des emplois précaires ou travaillent à l'usine. La majorité du public a entre 45 et 60 ans. Le profil type est la mère au foyer d'une cinquantaine d'années.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
BGE Loir-et-Cher.

Coût de la formation :
La formation est gratuite pour les demandeurs d'emploi et les habitants de la région Centre Val-de-Loire.

Partenaire financier :
Conseil régional Centre Val-de-Loire.

Partenaires techniques :
Pôle Emploi, Mission locale, Union sportive vendômoise, réseau des Espaces Libres Savoirs.

Adresse des centres de formation:
BGE Loir-et-Cher, 82 Faubourg Chartrain, 41100 Vendôme
CFPPA de Loir et Cher - Areines, BP 106, 41106 Vendôme cedex

Date de début de l'action : 2006

Pour en savoir plus :

<https://www.bge-4128.com>
<https://www.cfppa41.fr/VISA-pro-numerique.html>

Contacts

Service formation
BGE Loir-et-Cher
formation@ismer.fr
info@ismer.fr
07.57.40.58.02.

Amel Sahin,
Responsable pédagogique
CFPPA 41
amel-shaharazade.sahin@educagri.fr
02.54.77.69.37.

INITIATION ET PERFECTIONNEMENT AUX LOGICIELS DE BUREAUTIQUE ET À LA NAVIGATION SUR INTERNET



Objectifs

Découvrir ou se perfectionner à l'utilisation des logiciels de bureautique et à la navigation sur Internet.

Public cible

Tout public.

Principe

Des formations à la carte permettent de découvrir ou d'approfondir sa maîtrise des principaux logiciels de bureautique.

Contexte

Dans le cadre de son offre de formations, le GRETA propose différents modules permettant de s'initier ou de perfectionner son utilisation des principaux logiciels Microsoft : Outlook, Word, Excel, Power Point.

Déroulement de l'action

En fonction de la demande et après des tests pour évaluer leurs compétences, les participants s'inscrivent dans différents parcours de formation. La durée de chaque parcours est modulable en fonction des objectifs définis par les participants.

Le GRETA propose 10 formations différentes :

- Word Niveau 1 : Fonctionnalités de base d'un traitement de texte
- Word Niveau 2 : Fonctionnalités avancées d'un traitement de texte
- Excel Niveau 1 : Fonctionnalités essentielles d'un tableur
- Excel Niveau 2 : Fonctionnalités avancées d'un tableur
- Access Niveau 1 : Mise en œuvre d'un système de base de données
- Access Niveau 2 : Exploitation d'un système de base de données
- Power Point Niveau 1 : Création d'une présentation et d'un diaporama
- Internet navigation et messagerie
- Outlook Niveau 1 : Messagerie, Contacts, Agenda
- Outlook Niveau 2 : Messagerie, Contacts, Agenda

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
GRETA Val-de-Loire.

Adresse du centre de formation :
GRETA
13 Avenue de Châteaudun
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://gretaformation.ac-orleans-tours.fr/liste-des-offres-de-formations?page=1>

Contact

Christine Fauquembergue
Formatrice au GRETA
02.47.21.00.42.

INFORMATIQUE BUREAUTIQUE ET CERTIFICATION PCIE



Objectifs

S'initier ou se perfectionner aux logiciels de bureautique et valider ses compétences à travers la certification PCIE.

Public cible

Tout public.

Principe

Formations à la carte pour découvrir ou perfectionner son utilisation des logiciels de bureautique et préparer la certification PICE.

Contexte

L'AFPI propose une formation individualisée permettant de découvrir, consolider et perfectionner sa connaissance de l'ensemble des logiciels de bureautique Word, Excel, Power Point et Access. A l'issue de cette formation, les apprenants ont la possibilité de passer la certification PCIE au centre de formation.

Déroulement de l'action

La durée des formations varie entre 1 et plusieurs jours, en fonction de la demande des apprenants.

Les formations couvrent l'ensemble du Pack Office de Microsoft. En fonction de leur demande et après évaluation de leurs compétences, les apprenants s'inscrivent dans différents modules, de la découverte au perfectionnement des logiciels Word, Excel, Power Point et/ou Access.

A titre d'exemple, le module de perfectionnement au logiciel Excel, d'une durée de 2 jours est organisé de la façon suivante :

Rappels sur Excel : réalisation d'un tableau, utilisation des fonctions de base, création de graphiques

Utilisation de fonctions : choix et utilisation de fonctions de différentes familles (bases de données, recherche et matrices, ...), mise en place des différentes protections

Les fonctions imbriquées : raisonnement pour réaliser une formule avec des fonctions imbriquées

Les cases à cocher : répercuter un choix dans une formule grâce à des cases à cocher

L'outil valeur cible, les rapports et les scénarios : utilisation de la valeur cible, des gestionnaires de rapports et de scénarios

Les différentes protections : utilisation et activation des protections d'une cellule, d'une feuille, d'un classeur

Le tableau croisé dynamique : réalisation, utilisation et optimisation d'un tableau croisé dynamique

Bases de données externes : réaliser des liaisons et des mises à jour à partir de bases de données externes

Macro en automatique : réaliser une macro en automatique, l'optimiser en complétant le langage VBA

Le Passeport de Compétences Informatique Européen (PCIE) est un certificat attestant des connaissances nécessaires pour une maîtrise raisonnable de son outil de travail au quotidien. Il est possible de faire valider ses compétences et son savoir-faire dans le domaine numérique à l'AFPI. Le PCIE est composé de 7 modules : 1 module de questions générales sur la société de l'information et l'environnement du poste de travail, et 6 modules de tests pratiques : gestion des documents, traitement de textes, tableurs, base de données, présentation, l'Internet et la messagerie électronique.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
AFPI Centre Val-de-Loire - Blois.

Adresse du centre de formation :
AFPI Centre Val-de-Loire - Blois
1 rue de la Vallée Maillard
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/page-site-de-blois-27.html>

Contact

AFPI Centre Val-de-Loire - Blois
1 rue de la Vallée Maillard
41000 Blois
02.54.51.35.20.

PRÉPARATION À LA CERTIFICATION TOSA DESKTOP (TEST ON SOFTWARE APPLICATION WORD – EXCEL – POWERPOINT – OUTLOOK)



Objectifs

Acquérir les connaissances de base, intermédiaires et avancées sur Word, Excel, Powerpoint et/ou Outlook, version 2016.

Préparer au passage du test du TOSA

Public cible

Tout public.

Déroulement de l'action

Un positionnement initial est effectué en amont de la formation (évaluation TOSA). Cette évaluation permettra de construire le parcours de chaque stagiaire en fonction des résultats de ce positionnement et des objectifs de formation. Plusieurs modules sont prévus :

Word Fonctions de base :

Lancer Word, découvrir l'interface, quitter Word Ouvrir, consulter, fermer un document Saisir et modifier du texte Créer, modifier et enregistrer un fichier Utiliser les outils de vérification et correction Déplacer, copier du texte (couper, copier, coller) Utiliser les polices, tailles et couleurs de caractères Utiliser les alignements, les outils de retraits Encadrer un texte, un paragraphe, une page. Insérer et modifier un en-tête et/ou un pied de page. Imprimer, utiliser l'aperçu avant impression Utiliser les différents taquets de tabulation Créer, modifier, mettre en forme un tableau simple

Word Fonctions avancées :

Publipostage : Créer le document principal (étiquettes, lettre type, enveloppes). Créer la source de données ou utiliser une source externe Insérer des champs de fusion. Effectuer des tris et des sélections Fusionner, automatiser des documents : Créer, modifier, gérer des insertions automatiques (Quick-Part). Créer et utiliser un modèle de document (.dot / .dotx). Automatiser la mise en forme à l'aide des styles. Contraindre, limiter la saisie à l'aide des formulaires. Gestion des documents longs : Créer, mo-

difier, gérer les styles. Utiliser des styles de niveau hiérarchique. Utiliser le mode plan. Appliquer des en-têtes et pieds de pages et numéroté les pages. Insérer un sommaire automatique. Préparer et créer un index. Utiliser Word comme un outil PAO : Utiliser les sauts de sections, mettre en page en colonnes Insérer et gérer des illustrations (photos, logos, organigrammes...). Modifier / retoucher une illustration, une photo (recadrage, contraste, colorisation). Mettre en forme des formes automatiques (dégradés, transparence,...). Gérer l'habillage du texte.

Excel Fonctions de base :

Lancer Excel, découvrir l'interface. Ouvrir, consulter, fermer un document, quitter Excel. Créer et mettre en forme des tableaux simples. Appliquer les fonctions simples de calcul (somme, produit, formules de calcul...). Recopier une formule de calcul. Utiliser les références relatives et absolues. Appliquer des fonctions statistiques simples (moyenne, min, max). Imprimer un classeur en partie ou en totalité.

Excel Fonctions avancées :

Calculer et utiliser des fonctions : Rappel sur les références de cellules et de plages. Définir des noms de plages et les utiliser dans des formules. Les fonctions logiques : Si, Et, Ou,... Les imbrications de fonctions. Définir des liaisons entre feuilles et classeurs. Exploiter des données : Trier et filtrer une liste de données. Définir des critères de sélection avancés. Utiliser la mise en forme conditionnelle pour mettre en relief certaines données. Utiliser les différentes fonctions de recherche (RechercheV, RechercheH, Index,...). Tableaux et graphiques dynamiques : Créer des tableaux et des graphiques dynamiques à partir de

listes de données. Exploiter, modifier les données affichées, actualiser les données. Définir le format et la nature des champs et des calculs. Gestion avancées des classeurs et feuilles de calcul : Figurer et fractionner des fenêtres. Protéger les différents éléments d'un classeur Gérer les options de mise en forme et d'impression avancées.

Power Point :

Ouvrir des présentations PowerPoint (PPT), modifier l'affichage et accéder aux diapositives. Découverte de l'application visionneuse PPT. Ouverture d'une présentation. Généralités sur l'environnement. Modes d'affichage Zoom d'affichage. Accès aux diapositives. Créer une première présentation PPT. La sélection, la copie, le déplacement. Sélection et suppression de diapositives. L'enregistrement des fichiers. Enregistrement d'une présentation. Les aides à la saisie. Saisie de texte. Annulation et rétablissement d'une action. Copie et déplacement de diapositives. Sélection et modification de texte. Page de commentaires. Vérification orthographique. Synonyme et traduction. Recherche et remplacement de texte. Projeter, imprimer un diaporama. Mise en page et orientation. Aperçu et impression. Création d'une nouvelle présentation. Thème et disposition. Réaliser une présentation soignée de son PPT. Mise en forme des caractères.

A l'issue de cette formation, les participants peuvent ensuite passer la certification TOSA au GRETA. Cette certification valide un niveau de compétences sur les logiciels bureautiques de la suite Office (tels que Word, Excel) par un score qu'il est possible de mettre en avant sur un CV (certification valable 2 ans). Le score TOSA garantit auprès des employeurs d'un niveau de maîtrise sur les logiciels les plus utilisés dans la pratique professionnelle.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
AFPI Centre-Val de Loire - Blois.

Adresse du centre de formation :
GRETA
13 Avenue de Châteaudun, 41000 Blois
02.54.55.15.18.

Pour en savoir plus :

<https://gretaformation.ac-orleans-tours.fr/formation/certification-tosa-test-software-application>

Contacts

Sylvia Morin-Nebbout
02.54.55.15.18
sylvia.morin@greta-vdl.fr

Valérie Talotte
02 54 73 11 65
valerie.talotte@greta-vdl.fr

ACQUÉRIR LES PREMIERS GESTES PROFESSIONNELS DU MÉTIER DE TECHNICIEN INFORMATIQUE



Objectifs

Acquérir les compétences de base du métier de technicien informatique.

Principe

Formation continue d'une durée de 4 mois en présentiel ou à distance.

Public cible

Demandeurs d'emploi de plus de 16 ans inscrits et actualisés à Pôle Emploi.

Publics jeunes et adultes avec une motivation à se projeter et à construire un projet professionnel d'insertion.

Contexte

Dans le cadre de son offre de formations continues, Via Formation propose une formation non certifiante de 4 mois permettant d'acquérir les gestes de base du métier de technicien informatique.

Déroulement de l'action

Chaque année, Via Formation organise deux réunions d'information collective quelques jours avant le commencement de la session de formation pour présenter son contenu, recueillir les candidatures potentielles et procéder à des tests d'évaluation. Si aucune condition de diplôme n'est exigée pour accéder à cette formation, les candidats doivent néanmoins justifier, par la réussite à ces tests écrits, de leur maîtrise suffisante du français pour pouvoir la suivre. Les candidats doivent également faire montre de motivation à se projeter et à construire un projet professionnel d'insertion, en ayant par exemple fait en sorte de lever les freins à l'entrée de la formation : logement, garde d'enfant transport, état de santé stabilisé ou pris en charge, etc.

La formation de 280 heures en centre et 140 heures en entreprise est décomposée en 12 modules d'apprentissage :

- Exploration des métiers informatiques et activités connexes numériques et connaissance de l'environnement professionnel local
- Exploration et validation du projet professionnel
- Outillage numérique pour les techniques de recherche d'emploi

- Déploiement de son réseau professionnel
- Recherche d'immersion professionnelle avec les outils numériques
- Anglais informatique
- Acquérir les connaissances hardware de l'ordinateur
- Acquérir les connaissances software de l'ordinateur
- Hotline, gérer les appels téléphoniques
- Sécurité des équipements informatiques et données
- Accompagnement et organisation de la formation
- Immersion en entreprise

A l'issue de cette formation, les participants auront acquis la connaissance des métiers du numérique et sauront se situer par rapport à cet environnement professionnel. Ils sauront rédiger des documentations et des messages, comprendre et décrire les problèmes informatiques, installer les composants d'un ordinateur et périphériques, paramétrer et utiliser un système d'exploitation et un logiciel, échanger professionnellement par téléphone et proposer une solution, et sécuriser du matériel informatique.

Pendant la formation, les stagiaires bénéficient du statut de stagiaire de la formation professionnelle et peuvent percevoir une rémunération du Pôle Emploi ou du Conseil Régional.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Via Formation

Partenaires financiers :
Région Centre-Val de Loire, Union Européenne, Etat

Coût de la formation :
En fonction de la situation du candidat (gratuit pour les demandeurs d'emploi, co-financements possibles en cas de reconversion professionnelle).

Lieu de la formation :
Via Formation
15 avenue de Vendôme
41000 Blois

Pour en savoir plus :

www.viaformation.fr

Contact

Cécile Pacciani
Via Formation
15 avenue de Vendôme
41000 Blois
communication@viaformation.fr
02.43.75.65.85.

FORMATIONS CONTINUES EN COMMUNICATION D'ENTREPRISE ET DESIGN



Objectifs

Maîtriser l'utilisation des principaux logiciels professionnels de création par l'image et la vidéo pour s'orienter vers les métiers de webdesigner ou de développeur web.

Public cible

Tout public.

Principe

Des formations de 3 à 4 jours sont proposées pour maîtriser des logiciels d'infographie.

Contexte

Dans le cadre de l'offre de formation continue proposée par le Campus de la Chambre de commerce et de l'industrie, l'école ETIC dispense des formations à différents logiciels.

Déroulement de l'action

Plusieurs modules de formation sont proposés pour apprendre l'utilisation de différents logiciels :

Photoshop expert (réaliser des photomontages complexes, effectuer des retouches avancées),

Lightroom (traiter des formats natifs des APN, transférer et configurer les réglages d'une image),

Illustrator (créer et modifier des illustrations simples, des logos ou des pictogrammes vectoriels),

Adobe Première (Connaître les bases du travail de montage vidéo),

Afet Effects (Créer, réaliser des animations et des effets vidéo en post-production),

Indesign (fondamentaux : comprendre les principes de base pour créer ou modifier des publications professionnelles, définir la place d'Indesign dans la chaîne graphique),

Création 3D Blender (identifier le rôle de la 3D dans une présentation, comprendre les principes de la conception en 3D, réaliser une scène en 3D),

Cinéma 4D (comprendre les principes de la conception en 3D, réaliser une scène en 3D simple),

Maya 3D (Réaliser des scènes en 3D simple, mettre en place une méthode de travail efficace et structurée, animer en 3D pour la création de films).

Les participants ont la possibilité d'adapter les formations à leurs besoins.

Résultats

Les premiers modules de formation seront dispensés en mars 2020.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
ETIC éco:le de design.

Partenaires techniques:
Campus CCI.

Date de début de l'action :
2020

Pour en savoir plus :

www.campuscci.fr

Contacts

Catherine Beauvallet
Directrice pédagogique d'ETIC
catherine.beauvallet@etic-blois.com
02.54.57.25.07.

TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ASSISTANCE EN INFORMATIQUE



Objectifs

Former au métier de technicien d'assistance informatique : être capable d'intervenir et d'assister les entreprises et les particuliers sur un poste informatique, en centre de services informatiques et numériques, et sur les accès et services de réseaux numériques.

Public cible

Tout public.

Principe

Formation professionnelle certifiante pour apprendre le métier de technicien d'assistance en informatique.

Contexte

Campus La Providence - IFC & Apprentissage propose une formation de technicien d'assistance en informatique se déroulant dans les locaux de l'entreprise AJPI à Vineuil.

Déroulement de l'action

Pour effectuer cette formation, les individus doivent justifier d'un niveau équivalent au CAP ou au BEP et démontrer une forte motivation et un projet professionnel structuré. Les candidats à la formation sont admis à l'issue d'un test d'entrée validant des compétences de niveau CAP ou BEP, d'un entretien de motivation et d'une étude de leur dossier par l'équipe pédagogique.

La formation se déroule de juin à mars : 798 heures de cours en présentiel et 2 périodes de stage au milieu et à la fin de l'année (280 heures de stage au total). Les cours se consacrent à l'acquisition des compétences suivantes : Assister les utilisateurs de bureautique ; préparer ou remettre en état un équipement informatique ; installer, déployer, configurer et mettre à jour un poste de travail informatique ; diagnostiquer et résoudre le dysfonctionnement d'un équipement informatique ; sécuriser un équipement informatique et ses données ; apporter un support technique dans un contexte commercial ; assister les utilisateurs d'informatique mobile ; traiter un incident dans un centre de services et participer au suivi du parc ; intervenir sur une infrastructure réseau ; installer et configurer un service réseau ; intervenir sur un annuaire réseau et son environnement ; déployer des applications et personnaliser les postes client ; mettre en œuvre un accès haut débit et la téléphonie sur IP ; diagnosti-

quer et résoudre un dysfonctionnement d'accès à un réseau. Le centre de formation propose également un module de techniques de recherche d'emploi au cours duquel les étudiants refont leur CV, préparent leurs lettres de motivation et sont aidés à la recherche d'un stage ou d'un emploi.

L'équipe pédagogique est composée de formateurs de Campus La Providence - IFC & Apprentissage.

A l'issue de leur formation, les étudiants admis reçoivent un diplôme d'Etat : Titre professionnel de niveau IV (équivalent bac) inscrit au RNCP (code 225). A l'issue de leur formation, les diplômés prétendent aux métiers suivants : technicien d'assistance en informatique (ou help desk), technicien de maintenance en informatique, technicien de déploiement, technicien d'assistance en clientèle, technicien de service après-vente, technicien poste de travail.

Résultats obtenus

En règle générale, le centre de formation reçoit 30 à 35 candidats par an et en sélectionne la moitié. Les candidats sont en grande majorité demandeurs d'emploi et ont été dirigés vers cette formation par Pôle Emploi.

Campus La Providence - IFC & Apprentissage forme environ 14 étudiants par an. L'effectif de diplômés est constant depuis l'ouverture de cette formation en 2016, mais on constate un accroissement du nombre de candidatures. Les diplômés poursuivent en grande majorité leur formation et intègrent la formation « Technicien supérieur et systèmes réseaux » de Campus La Providence - IFC & Apprentissage. Les autres sont recrutés par des entreprises de service.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Campus La Providence - IFC & Apprentissage

Partenaires techniques:
AJPI.

Partenaires financiers :
Région Centre Val-de-Loire, Pôle Emploi, OPCO, Transitions Pro.

Date de début de l'action :
2016

Coût de la formation :
En fonction de la situation du candidat (gratuit pour les demandeurs d'emploi, co-financements possibles en cas de reconversion professionnelle).

Pour en savoir plus :

http://www.lapro.org/wa_files/

Contacts

Campus La Providence - IFC & Apprentissage
23 rue des Saintes Maries
41000 Blois
02.54.56.43.18.

AJPI
641 avenue du Grain d'Or
41350 Vineuil
contact@ajpi.fr
02.36.41.70.00.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SYSTÈMES NUMÉRIQUES, OPTION

« AUDIOVISUELS RÉSEAU ET ÉQUIPEMENTS DOMESTIQUES »



Objectifs

Former des individus capables d'intervenir sur les équipements et les installations exploités et organisés sous forme de systèmes interconnectés, communicants, de technologie numérique et dans tous secteurs professionnels.

Principe : Formation initiale de deux années en alternance pour obtenir le diplôme du Baccalauréat professionnel « Systèmes numériques » (SN).

Public cible

Elèves issus de la classe de 3ème ou de 3ème Prépa-pro par la procédure Affelnet.

Elèves issus de CAP électricien sur dossier après entretien avec le Chef d'établissement ou son représentant.

Contexte

Le lycée professionnel La Providence propose la formation au Baccalauréat Systèmes numériques, option « Audiovisuels réseau et équipements domestiques ».

Déroulement de l'action

Cette formation aborde l'ensemble des compétences professionnelles permettant au technicien d'exercer les activités liées à la préparation, l'installation, la réalisation, la maintenance des systèmes de son domaine. Le titulaire sera aussi capable de participer au service client avec les services commerciaux.

La formation inclut des périodes de stage en milieu professionnel : 22 semaines sur les 3 années en milieux professionnels spécialisés (habitat tertiaire, réseaux, industrie) en fonction du projet professionnel de l'élève. Les périodes de formation en milieu professionnel sont des phases déterminantes car elles permettent à l'élève d'acquérir les compétences liées aux emplois qui caractérisent le BAC PRO SN option Audiovisuel Réseaux et Equipements Domestiques. Les périodes de formation en entreprise sont évaluées et les notes comptent pour l'obtention du BEP et du BAC PRO.

Les qualités requises pour s'inscrire dans cette filière sont :

Méthode, rigueur, vigilance, polyvalence, sens de l'organisation, goût du technique, curiosité, aptitude au travail en équipe, à la communication, à l'analyse de situation, capacité à travailler avec soin.

Débouchés professionnels :

Les activités professionnelles (préparation des opérations avant la réalisation, la mise en service, la maintenance) peuvent s'exercer dans les secteurs des réseaux, des infrastructures, des quartiers, des zones d'activité, des bâtiments (résidentiel, tertiaire et industriel), de l'industrie, des systèmes énergétiques autonomes et embarqués.

Poursuite d'études :

A l'issue de leur formation, les titulaires du Bac Pro « Systèmes numériques » peuvent poursuivre leurs études pour accéder aux diplômes suivants :

BTS Système Numérique option Informatique et Réseaux

BTS Electrotechnique

BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques

BTS Maintenance des Systèmes

BTS Technico-commercial

BTS Fluide Energie Domotique Option Domotique et bâtiments communicants (DBC)

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Campus La Providence - IFC & Apprentissage

Adresse du centre de formation :
Campus La Providence - IFC & Apprentissage
23 rue des Saintes-Maries
41000 Blois
02.54.56.43.10.

Pour en savoir plus :

http://www.lapro.org/wa_files/plaquette_20SN_20def_20.pdf

Contacts

Campus La Providence - IFC & Apprentissage
23 rue des Saintes Maries
41000 Blois
02.54.56.43.10.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIRS DE L'ELECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS



Objectifs

Former des individus capables :

- d'étudier et de réaliser des installations ou des équipements dans les domaines habitat-tertiaire ou industriels,
- de mettre en service ces installations (mesures des grandeurs électriques – essais),
- d'effectuer la maintenance de ces installations (dépannage et entretien).

Principe :

Formation initiale de deux années en alternance pour obtenir le diplôme du Baccalauréat professionnel « Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés » (MELEC).

Public cible

Section accessible aux élèves, filles et garçons, issus d'une classe de 3^{ème}.

L'entrée en 2nde professionnelle se fait par procédure informatique pilotée par le collège.

On peut également, dans certains cas, accéder par des passerelles directement depuis d'autres classes en 1^{ère} professionnelle.

Contexte

4 établissements dispensent la formation Bac Pro « MELEC » dans le Loir-et-Cher : La Cité scolaire Augustin-Thierry (Blois), le Campus La Providence - IFC & Apprentissage (Blois), le Lycée professionnel Denis Papin (Romorantin-Lanthenay) et le Lycée professionnel Val de Cher (Saint Aignan sur Cher).

Déroulement de l'action

L'enseignement du Bac Pro « MELEC » se déroule en alternance : 13 heures d'enseignement professionnel et 17 heures d'enseignement général par semaine en Seconde, et 17 heures d'enseignement professionnel et 15,5 heures d'enseignement général par semaine en Première et Terminale.

La formation se décompose en 9 modules :

1. Production d'électricité
2. Transmission et distribution électrique
3. Transports : tramway, TGV, métro, etc.
4. Bâtiments résidentiels, tertiaires publics
5. Process : industries, traitement de l'eau, Oil & Gas
6. Infrastructures : tunnel, stade, aéroport, etc.
7. Santé
8. Datacenters
9. Commerce et logistique

Il est possible, au cours de l'année de Première, d'obtenir le CAP correspondant au champ professionnel préparé. Six semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont obligatoires pour l'obtenir. Sa quasi intégralité se passe sous forme de contrôle en cours de formation et son obtention ne conditionne en rien le passage en Terminale.

Qualités requises pour s'inscrire dans cette filière : Méthode, rigueur, vigilance, polyvalence, sens de l'organisation, goût du technique, curiosité, aptitude au travail en équipe, à la communication, à l'analyse de situation, capacité à travailler avec soin.

Débouchés :

A l'issue de leur formation, les titulaires du Bac Pro MELEC ont le choix entre l'entrée dans la vie active ou bien la poursuite d'études, vers un BTS électrotechnique, informatique industrielle, technico-commercial, maintenance des systèmes de production, ou conception et réalisation de systèmes automatiques. Les titulaires du Bac Pro MELEC peuvent également postuler à la classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) de Montceau Les Mines qui permet, à l'issue d'une formation de 3 ans, de se présenter aux concours d'entrée en écoles d'ingénieur (Concours Commun Polytechnique et Concours Centrale Supélec en filière TSI).

Métiers visés à l'issue de la formation :

- Technicien(ne) en Électricité générale
- Électrotechnicien(ne),
- Technicien(ne) de maintenance
- Technicien (ne) fibre optique, réseau,
- Technicien(ne) de dépannage,
- Installateur(trice) domotique,
- Technicien(ne) éclairage,
- Artisanat

CARTE D'IDENTITÉ

Porteurs du projet :
Cité scolaire Augustin Thierry
Campus La Providence - IFC & Apprentissage
Lycée professionnel Denis Papin
Lycée Professionnel Val-de-Cher

Pour en savoir plus :

<https://eduscol.education.fr/cid55493/serie-sti2d.html>

Contact

Lycée Professionnel Val de Cher
2 avenue Jean Magnon
41018 Saint Aignan sur Cher
02.54.75.48.48.

Contact

Cité scolaire Augustin-Thierry
13 avenue de Chateaudun
41000 Blois
02.54.56.29.00.

Contact

Lycée Professionnel Denis Papin
46 Rue de la Deniserie
41200 Romorantin-Lanthenay
02.54.95.62.50.

Contact

Campus La Providence - IFC & Apprentissage
23 rue des Saintes-Maries
41000 Blois
02.54.56.43.10.

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Objectifs

Acquérir un socle de compétences nécessaires pour comprendre et expliquer la structure et/ou le fonctionnement des systèmes. L'ensemble de ces compétences nécessaires seront décrites et regroupées dans un « tronc commun ».

Aborder la conception des systèmes en étudiant particulièrement les solutions dans l'un des domaines d'approfondissement dans le cadre d'une spécialisation sans négliger les influences réciproques des solutions retenues dans les autres domaines.

Principe :

Baccalauréat technologique en formation initiale.

Public cible

Section accessible aux élèves, filles et garçons, issus d'une classe de seconde générale ou technologique.

Contexte

La série STI2D propose quatre spécialités afin que les élèves bénéficient d'une formation scientifique et technologique plus large et plus ouverte :

- Innovation Technologique et Eco Conception (conception de nouveaux produits ou matériaux). Cette spécialité est proposée par le lycée Augustin-Thierry (Blois), le lycée Camille Claudel (Blois) le lycée catholique de Pontlevoy, le lycée Claude de France (Romorantin-Lanthenay) et le lycée Ronsard (Vendôme).

- Système d'Information et Numérique (analyse et au traitement des flux d'information : c'est la porte d'entrée vers toutes les applications du numérique (informatique, multimédia, télécoms). Cette spécialité est proposée par le lycée Augustin-Thierry (Blois), le lycée technologique La Providence (Blois), le lycée Camille Claudel (Blois), le lycée Ronsard de Vendôme, le lycée catholique de Pontlevoy et le lycée Claude de France (Romorantin-Lanthenay)

- Energie et Environnement (ressources énergétique et à leur impact environnemental : énergies renouvelables, économies d'énergies, etc.) spécialité proposée par le lycée Augustin-Thierry (Blois), le lycée technologique La Providence (Blois), et le lycée catholique de Pontlevoy.

- Architecture et Construction (reprend le champ de l'ancienne spécialité «génie civil» : on y étudie la construction d'ouvrages. Elle ouvre les portes des très sélectives écoles d'architecture, mais aussi des métiers du BTP qui offrent bien plus de débouchés). Cette spécialité est proposée par le lycée Augustin-Thierry (Blois) et le lycée catholique de Pontlevoy.

En classe de première, plus de la moitié des enseignements technologiques sont communs à tous les élèves de STI2D, quelle que soit leur spécialité. Ces enseignements transversaux garantissent une formation technologique polyvalente. En classe terminale, les enseignements technologiques propres à chaque spécialité deviennent prédominants. Ils permettent à l'élève de développer ses compétences dans la spécialité choisie, notamment au cours d'un projet conduit en petit groupe.

Avec ces enseignements technologiques, la série STI2D est une série qui répond complètement aux principes de l'enseignement technologique :

- des méthodes pédagogiques inductives appliquées à des objets d'étude concrets, comme alternative aux enseignements purement abstraits de la voie générale ;
- un objectif de poursuite d'études supérieures affirmé, l'objectif d'insertion professionnelle étant réservé à la voie professionnelle.

Débouchés :

Les élèves trouvent dans la série STI2D une formation adaptée à leur goût et à leur projet de poursuite d'études. Les élèves souhaitant recevoir une formation très professionnalisante se dirigent vers la voie professionnelle.

Les bacheliers de la série STI2D ont de larges possibilités de poursuites d'études. Ils peuvent préparer un BTS ou un DUT après le baccalauréat et, grâce à la polyvalence de leur formation, ils ont accès à l'ensemble des BTS industriels. Certains élèves titulaires du Baccalauréat STI2D poursuivent en classes préparatoires ; le lycée Benjamin Franklin d'Orléans proposant une prépa TSI réservée exclusivement aux bacheliers de STI2D et STL. Il est possible d'envisager un diplôme d'ingénieur ou un master, directement après le bac, ou après un BTS ou un DUT.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteurs du projet :

Cité scolaire Augustin Thierry
Campus La Providence - IFC & Apprentissage
Lycée Camille Claudel
Lycée Claude de France
Lycée catholique de Pontlevoy
Lycée Ronsard de Vendôme

Pour en savoir plus :

<https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/sti/bac-calaureats/sti2d/>

Contact

Cité scolaire Augustin-Thierry
13 avenue de Chateaudun
41000 Blois
02.54.56.29.00.

Contact

Campus La Providence - IFC & Apprentissage
23 rue des Saintes-Maries
41000 Blois
02.54.56.43.10.

Contact

Lycée Camille Claudel
10 rue Albert Camus
41000 Blois
02.54.52.60.38.

Contact

Lycée Claude de France
9 avenue de Paris
41205 Romorantin-Lanthenay
02.54.95.36.00.

Contact

Lycée Catholique de Pontlevoy
1 place du collège
41400 Pontlevoy
02.54.20.28.22.

Contact

Lycée Ronsard
Rue Frédéric Joliot Curie
41100 Vendôme
02.54.73.32.00.

TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN SUPÉRIEUR SYSTÈMES ET RÉSEAUX



Objectifs

Former au métier de technicien supérieur systèmes et réseaux : être capable d'assister les utilisateurs en centre de services, maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée, maintenir et exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation.

Public cible

Tout public.

Principe

Formation professionnelle certifiante d'une année pour apprendre le métier de technicien supérieur systèmes et réseaux.

Contexte

2 établissements proposent une formation de Technicien supérieur systèmes et réseaux dans le Loir-et-Cher : le Campus La Providence - IFC & Apprentissage (Blois) et l'AFPA (Blois). La formation à l'AFPA est ajustable en fonction de la demande des participants.

Le titre professionnel technicien supérieur systèmes et réseaux du centre AFPA Blois a obtenu le label CyberEdu en 2019 (validité jusqu'en septembre 2022).

veurs Windows, maintenir et exploiter un serveur Linux, configurer les services de déploiement et de terminaux légers, automatiser les tâches à l'aide de scripts, maintenir et sécuriser les accès réseaux distants, superviser l'infrastructure, intervenir dans un environnement de Cloud Computing, assurer sa veille technologique en informatique. Le Campus La Providence - IFC & Apprentissage propose en outre un module de techniques de recherche d'emploi au cours duquel les étudiants refont leur CV, préparent leurs lettres de motivation et sont aidés à la recherche d'un stage ou d'un emploi.

Déroulement de l'action

Pour accéder à cette formation, les candidats doivent justifier d'un niveau équivalent au Baccalauréat et démontrant une forte motivation et un projet professionnel structuré. Les candidats à la formation sont admis à l'issue d'un test d'entrée validant des compétences de niveau BAC, d'un entretien de motivation et d'une étude de leur dossier par l'équipe pédagogique.

Au Campus La Providence - IFC & Apprentissage, la formation se déroule de juillet à mai : 798 heures de cours en présentiel et 2 périodes de stage au milieu et à la fin de l'année (280 heures de stage au total).

Les cours se consacrent à l'acquisition des compétences suivantes : Mettre en service un équipement numérique, assister les utilisateurs sur leurs équipements numériques, gérer les incidents et les problèmes, assister à l'utilisation des ressources collaboratives, maintenir et exploiter le réseau local et la téléphonie, sécuriser les accès à Internet, maintenir et exploiter un environnement virtualisé, maintenir et exploiter un domaine ActiveDirectory et les ser-

A l'AFPA, la formation se compose de 3 modules, complétés par 1 période en entreprise :

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Assister les utilisateurs en centre de services : mise en service d'un équipement numérique, assistance aux utilisateurs sur les équipements numériques, gestion des incidents et des problèmes, assistance à l'utilisation des ressources collaboratives (7 semaines).

Module 2. Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée : maintien et exploitation du réseau local et de la téléphonie, sécurisation des accès à Internet, maintien et exploitation d'un domaine ActiveDirectory et des serveurs Windows, maintien et exploitation d'un serveur Linux, maintien et exploitation d'un environnement virtualisé (12 semaines).

Module 3. Maintenir, exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation: configuration des services de déploiement et de terminaux clients légers, automatisation des tâches à l'aide de scripts, maintien et sécurisation des accès réseaux distants, supervision de l'infrastructure, intervention dans un environnement de Cloud Computing, veille technologique (9 semaines). Période en entreprise (7 semaines).

Certifications :

A l'issue de leur formation, les étudiants admis reçoivent un diplôme d'Etat : Titre professionnel de niveau 5 (équivalent BAC +2) inscrit au RNCP (code 227). Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Assister les utilisateurs en centre de services = module 1

Il permet d'accéder aux emplois de technicien helpdesk ou technicien support niveau 1

CCP - Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée = module 2

Il permet d'accéder aux emplois d'administrateur systèmes et réseaux dans les petites structures.

CCP - Maintenir et exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation = module 3

Il permet d'accéder aux emplois de support niveau 2 dans les ESN.

A partir de l'obtention d'un CCP, il est possible de présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Débouchés :

Les diplômés prétendent aux métiers suivants : Technicien systèmes et réseaux, technicien support, technicien réseau, administrateur Linux, technicien informatique, technicien d'exploitation.

Résultats :

En règle générale, Campus La Providence - IFC & Apprentissage reçoit une trentaine de candidats par an et en sélectionne la moitié. Les candidats sont en grande majorité demandeurs d'emploi et ont été dirigés vers cette formation par Pôle Emploi. Campus La Providence - IFC & Apprentissage forme environ 14 étudiants par an. L'effectif de diplômés est constant depuis l'ouverture de cette formation en 2016. La grande majorité des diplômés sont en emploi à l'issue de leur formation. Environ 2 sur 14 poursuivent leur formation.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteurs du projet :

Campus La Providence - IFC & Apprentissage, AFPA.

Partenaires techniques :

Le plateau technique du Campus La Providence - IFC & Apprentissage se situe dans les locaux de l'entreprise AJPI, 641 Avenue du Grain d'Or, 41350 Vineuil.

Coût de la formation :

En fonction de la situation du candidat : gratuit pour les demandeurs d'emploi, co-financements possibles en cas de reconversion professionnelle.

Pour en savoir plus :

<https://www.afpa.fr/formation-qualifiante/technicien-superieur-systemes-et-reseaux>

http://www.lapro.org/wa_files/TP_20Technicien_20sup_C3_A9rieur_20syst_C3_A8mes_20et_20r_C3_A9seaux_20site_20internet.pdf

Contact

Campus La Providence - IFC & Apprentissage
23 rue des Saintes Maries
41000 BLOIS
02.54.56.43.16
b.dhardemare@lapro.org
www.lapro.org

Contact

Laurent Ferrière
AFPA
13 rue Robert Nau
41000 Blois
Tél : 3936 (numéro gratuit)
laurent.ferriere@afpa.fr

TITRE PROFESSIONNEL DÉVELOPPEUR WEB ET WEB MOBILE



Objectifs

Former au métier de développeur informatique Web et Web mobile : être capable de développer les parties front-end et back-end d'une application Web ou Web mobile en intégrant les recommandations de sécurité.

Public cible

Tout public.

Principe

Formation professionnelle certifiante pour apprendre le métier de développeur Web et Web mobile.

Contexte

Deux centres de formation proposent la formation au titre pro développeur web et web mobile : l'AFPA de Blois et le Campus La Providence - IFC & Apprentissage. La formation proposée par le Campus La Providence - IFC & Apprentissage se déroule dans les locaux de l'entreprise AJPI à Vineuil.

La formation dispensée par l'AFPA de Blois a obtenu en 2019 le labl CyberEdu (validité jusqu'en septembre 2022).

également un module de techniques de recherche d'emploi au cours duquel les étudiants refont leur CV, préparent leurs lettres de motivation et sont aidés à la recherche d'un stage ou d'un emploi.

La formation de 848 heures en présentiel s'achève en fin d'année par un stage obligatoire de 280 heures en entreprise au cours duquel les étudiants développent un projet professionnel qu'ils soutiendront devant leur équipe pédagogique.

Les étudiants admis reçoivent un diplôme d'Etat : Titre professionnel de niveau 5 (équivalent BAC +2) inscrit au RNCP (code 31114). A l'issue de leur formation, les diplômés prétendent aux métiers suivants : Développeur web front-end, développeur web back-end, développeur web full-stack, développeur Web mobile, informaticien de développement.

Déroulement de l'action

Pour suivre cette formation, les candidats doivent justifier d'un niveau équivalent au Baccalauréat et démontrer une forte motivation et un projet professionnel structuré. Les candidats à la formation sont admis à l'issue d'un test d'entrée validant des compétences de niveau BAC, d'un entretien de motivation et d'une étude de leur dossier par l'équipe pédagogique.

La formation se déroule en général de septembre à juillet. Les cours se consacrent à l'acquisition des compétences suivantes : maquetter une application, réaliser une interface utilisateur Web statique et adaptable, développer une interface utilisation Web dynamique, réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce, créer une base de données, développer les composants d'accès aux données, développer la partie back-end d'une application Web ou Web mobile, élaborer et mettre en œuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou e-commerce. Le centre de formation propose

Résultats obtenus

En règle générale, le centre de formation reçoit une trentaine de candidats par an et en sélectionne la moitié. Les candidats sont en grande majorité demandeurs d'emploi et ont été dirigés vers cette formation par Pôle Emploi.

Le Campus La Providence - IFC & Apprentissage forme environ 12 étudiants par an. On compte 28 diplômés depuis l'ouverture de cette formation en 2016. Les diplômés poursuivent en grande majorité leur formation en BAC +3. Les autres deviennent auto-entrepreneurs ou sont recrutés par des entreprises de service.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteurs du projet :
Campus La Providence - IFC & Apprentissage
AFPA

Partenaire technique du Campus La Providence - IFC & Apprentissage :
AJPI
641 avenue du Grain d'Or
41350 Vineuil
contact@ajpi.fr
02.36.41.70.00.

Partenaires financiers :
Région Centre Val-de-Loire, Pôle Emploi, OPCO, Transitions Pro

Pour en savoir plus :

http://www.lapro.org/wa_files/TP_20D_C3_A9veloppeur_20Web_20Site_20internet.pdf

Contact

Campus La Providence - IFC & Apprentissage
23 rue des Saintes Maries
41000 Blois
02.54.56.43.16.

Contact

Laurent Ferrière
AFPA
13 rue Robert Nau
41000 Blois
Tél : 3936 (numéro gratuit)
laurent.ferriere@afpa.fr

TITRE PROFESSIONNEL DÉVELOPPEUR DE LOGICIELS



Objectifs

Former au métier de développeur de logiciel : être capable de prendre en charge le développement d'applications informatiques dans le cadre de projets visant à automatiser un ou plusieurs processus de l'entreprise.

Public cible

Tout public.

Principe

Formation professionnelle pour apprendre le développeur de logiciels.

Contexte

Via Formation propose une formation de développeur de logiciels.

Déroulement de l'action

L'objectif de cette formation est de préparer au métier de développeur de logiciels. Plus précisément, cela signifie : acquérir les bases de la programmation (savoir concevoir et exploiter une base de données, savoir développer des composants d'accès aux données, acquérir la maîtrise de toutes les composantes du développement d'un site Web de A à Z) et acquérir la maîtrise de toutes les composantes du développement mobile (avoir intégré les bonnes pratiques et la méthodologie du développement sécurisé des applications, comprendre et connaître les bases de la gestion de projet Web et Mobile, acquérir une culture générale de l'environnement Big Data, savoir utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en informatique).

Les candidats à la formation sont admis à l'issue d'un test d'entrée validant des compétences de niveau BAC, d'un entretien de motivation et d'une étude de leur dossier par l'équipe pédagogique.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Via Formation

Coût de la formation :

En fonction de la situation du candidat (gratuit pour les demandeurs d'emploi, co-financements possibles en cas de reconversion professionnelle).

Date de création de la formation :
2016

Adresse du centre de formation :
Via Formation
15 avenue de Vendôme
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<http://www.viaformation.fr/formations/developpeuse-logiciel-niveau-iii/>

Contact

Via Formation
15 avenue de Vendôme
41000 Blois
communication@viaformation.fr
02.43.75.65.85.

BTS SYSTÈMES NUMÉRIQUES, OPTION « INFORMATIQUE ET RÉSEAUX »



Objectifs

Former des techniciens supérieurs aptes à :

- maintenir, configurer et administrer des systèmes informatiques et réseaux
- concevoir des applications

Public cible

Tout individu titulaire d'un Baccalauréat technologique Sciences et techniques de l'industrie et du développement durable (BTN STI2D), d'un Baccalauréat professionnel Systèmes numériques (BCP SN), d'un Baccalauréat général Scientifique (Bac S), voire d'un Baccalauréat Sciences et technologies de la gestion – gestion des systèmes d'information (STMG GSI).

Principe

Formation de deux ans pour obtenir le diplôme du Brevet de technicien supérieur (BTS) Systèmes numériques, option « Informatique et réseaux ».

Contexte

Depuis septembre 2019, le Campus La Providence IFC & Apprentissage dispense la formation au BTS Systèmes numériques, option A : « Informatique et Réseaux ».

Déroulement de l'action

L'option informatique et réseaux est tournée vers les réseaux et leur sécurité, les systèmes embarqués, le cloud computing et la programmation des systèmes. Elle ne s'applique pas à l'informatique de gestion et de service à l'utilisateur. L'objectif de ce BTS est de former l'élève au maintien en état de fonctionnement des réseaux, à la sécurisation ainsi qu'au bon fonctionnement de la programmation (client/serveur, cloud computing). À partir d'un cahier des charges et de contraintes de production, le technicien supérieur définit des spécifications techniques. Il peut installer un système d'exploitation, une bibliothèque logicielle, un dispositif de correction ou de mise à jour de logiciel. Il rédige un cahier de recettes permettant de recenser les points à tester en fonction des demandes identifiées dans le cahier des charges. Il exerce son activité chez les prestataires informatiques : service interne d'une entreprise, SSII, etc. Avec de l'expérience, le diplômé peut se voir confier la responsabilité de projets ou des fonctions de ma-

nagement d'équipe.

En fin de première année, un stage de 6 semaines est organisé permettant une intégration, une découverte du monde industriel et également la possibilité de développer une étude technique. Dans les CCF, les situations d'examen peuvent avoir lieu en 1ère année ou en 1ère et 2ème année.

À l'issue de la formation, les examens se décomposent en 6 grands modules, auxquels s'ajoute une épreuve facultative de seconde langue vivante :

- Culture générale et expression
- Anglais
- Certification en langue anglaise
- Mathématiques
- Etude d'un système numérique et d'information
- Intervention sur un système numérique et d'information
- Rapport d'activité en entreprise
- Projet technique
- Engagement citoyen

Débouchés professionnels :

Le technicien diplômé d'un BTS Systèmes numériques option Informatique et réseaux peut exercer ses activités essentiellement dans trois types d'entreprises :

- Sociétés de services en informatique industrielle ;
- Sociétés utilisatrices d'équipements automatisés et/ou informatisés ;
- Entreprises réalisatrices de solutions dédiées en équipement automatisés et/ informatisés.

Le technicien supérieur Systèmes et réseaux peut être amené à exercer ses activités professionnelles sur les systèmes suivants :

- Systèmes électroniques qui impliquent essentiellement le développement de matériels et logiciels dédiés, embarqués ou non ;
- Les systèmes de contrôle/commande permettant la commande et le suivi de procédés industriels ;
- Les systèmes de traitement et de communication (voix, données, images) permettant le transfert de données dans une architecture informatique.

Les métiers visés sont les suivants :

Acousticien
Administrateur de bases de données
Administrateur systèmes et réseaux
Chef de projet informatique
Consultant technique
Développeur informatique
Hotliner
Informaticien industriel
Ingénieur système et réseau
Responsable de parc informatique
Technicien télécoms et réseaux
Technicien électronicien
Technicien électrotechnicien
Technicien de maintenance en bureau d'étude
Technico-commercial
Webmaster

Poursuites d'études :

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence mention informatique ou MAGE, en licence professionnelle dans le secteur de l'informatique et des réseaux, dans une école spécialisée en informatique ou en classe préparatoire technologie industrielle post-bac + 2 (ATS) pour intégrer une école d'ingénieurs.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Campus La Providence IFC & Apprentissage

Adresse du centre de formation :
Campus La Providence IFC & Apprentissage
23 rue des Saintes-Maries
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<http://www.lapro.org/bts-sn-ir.html>

Contact

Campus La Providence IFC & Apprentissage
Pôle Enseignement Supérieur
02.54.56.43.10.
v.dore@lapro.org
info@lapro.org

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS, OPTION «SOLUTIONS LOGICIELLES ET APPLICATIONS MÉTIERS»



Objectifs

Découvrir les bases du développement et de la programmation :

- Analyser les besoins des utilisateurs
- Concevoir des solutions adaptées
- Développer l'application idéale
- Maintenir le système applicatif

Principe : Formation de deux ans en initial ou par alternance pour obtenir le diplôme du Brevet de technicien supérieur (BTS) « Services informatiques aux organisations », option « Solutions logicielles et applications métiers » (SLAM).

Public cible

Elèves titulaires d'un Baccalauréat technologique : Sciences et technologies de la gestion – gestion des systèmes d'information (STMG GSI), Sciences et techniques de l'industrie et du développement durable (STI2D) ou Sciences et techniques de l'industrie arts appliqués (STD2A),

Elèves titulaires d'un Baccalauréat général ou d'un Baccalauréat professionnel Systèmes numériques (Bac Pro SEN).

Principe

Formation professionnelle pour apprendre le développement de logiciels.

Contexte

Le lycée Claude de France (Romorantin-Lanthenay) dispense la formation au BTS « Services informatiques aux organisations », option « Solutions logicielles et applications métiers ».

Déroulement de l'action

La formation se décompose en 8 modules d'enseignements :

1. Culture générale et expression, anglais
2. Mathématiques
3. Algorithmique appliquée
4. Analyse économique, managériale et juridique des services informatiques
5. Conception et maintenance des services informatiques
6. Production et fourniture des services informatiques
7. Parcours de professionnalisation
8. Mathématiques approfondies, langue vivante étrangère

Débouchés professionnels :

A l'issue de leur formation, les titulaires du BTS peuvent occuper les fonctions de :

Assistant chef de produit,
Consultant,
Analyste,
Responsable des services applicatifs,
Développeur d'applications mobiles,
Programmeur d'applications,
Développeur Web,
Gestionnaire de bases de données.

Liens vers une poursuite d'études :

Les titulaires d'un BTS « Services informatiques aux organisations », option « SLAM » peuvent poursuivre leurs études vers une licence professionnelle spécialité « Systèmes informatiques et logiciels », « Réseaux et télécommunications » ou « Automatique et informatique industrielle », voire vers une licence et un Master dans le domaine de l'informatique.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Lycée Claude de France

Adresse du centre de formation :
Lycée Claude de France
9 avenue de Paris
41205 Romorantin-Lanthenay

Pour en savoir plus :

<https://lcdf.education/bts/>

Contact

Lycée Claude de France
9 avenue de Paris
41205 Romorantin-Lanthenay
02.54.95.36.00.

DUT MÉTIERS DU MULTIMÉDIA ET DE L'INTERNET



Objectifs

Former des techniciens polyvalents dans les domaines des nouvelles technologies, des médias et du web. Les diplômés sont des prestataires de services qui doivent coordonner les contraintes de l'informatique et des réseaux, l'imagination des graphistes et les impératifs de la communication.

Public cible

Cette formation s'adresse aux titulaires de tout type de baccalauréat, particulièrement motivés par les technologies de l'information et de la communication.

Principe

Formation d'une durée de 2 ans.

Déroulement de l'action

Les étudiants doivent acquérir une véritable double compétence, fondée sur la maîtrise des technologies numériques mais aussi des conditions de leur impact social et de leurs capacités à répondre aux besoins des clients et des usagers. Les heures d'enseignement sont réparties de manière équilibrée entre deux pôles, formant donc deux grandes Unités d'Enseignement.

La formation est complétée par 300 heures de projets faisant l'objet d'un tutorat, et par un stage en entreprise de 12 semaines en seconde année. L'ensemble est équivalent à 1 800 heures et 120 ECTS (crédits européens). Les groupes TD (travaux dirigés) comportent un effectif de 28 étudiants, et les groupes TP (travaux pratiques) de 4 étudiants. La formation est conçue autour d'une pédagogie par projets qui contribue à familiariser les étudiants avec le mode d'organisation usuel des activités de conception de produits et de services multimédias. Depuis 2014 la formation MMI est disponible en apprentissage pour les étudiants de deuxième année (groupe de 15 étudiants) alternant 2 à 3 semaines à l'IUT et 2 à 3 semaines en entreprise jusqu'en avril, puis une longue période en entreprise jusqu'à fin août.

Entreprises pouvant accueillir des apprentis : Toutes entreprises ou organisme possédant une structure de communication et souhaitant valoriser son savoir-faire, sa production, sa communication externe et interne avec les outils et concepts actuels de communication adaptée dans les secteurs d'activités suivants : web-multimédia, communication visuelle, marketing, commerce en ligne, publicité, médias,

édition, web design, infographie, multimédia, vidéo, gestion de projet, création de sites, internet/extranet, sites e-commerce, solutions de e-administration, création et gestion de bases de données.

Structures d'accueil : SSII, PME, agences web, agences de communication, collectivités locales et territoriale.

Fortement polyvalents, les diplômés peuvent intervenir à de multiples niveaux, de la conception à la mise en oeuvre de stratégies de communication multimédia, en passant par le développement de sites internet (entreprises, administrations...) ou la gestion de communautés (animation des réseaux sociaux), aussi bien chez des donneurs d'ordres (services de communication publics ou privés), que chez des prestataires de services (agences).

A l'issue de leur formation, les étudiants diplômés sont capables de :

- définir un cahier des charges en relation avec les clients ou les usagers
- appréhender les enjeux des supports de communication
- concevoir et mettre en place un plan de communication ou de marketing
- concevoir l'architecture de supports multimédias
- définir et appliquer des caractéristiques esthétiques et ergonomiques (sites internet, plaquettes, chartes et supports graphiques, webdesign...)
- utiliser les outils de conception web, de conception graphique et de réalisation audiovisuelle
- développer des sites et des applications interactives et dynamiques, réaliser et gérer des bases de données, des réseaux informatiques ou des services sur réseaux, en assurer la maintenance et la sécurité

Débouchés professionnels visés :

Les titulaires du DUT MMI peuvent s'orienter vers différents corps de métiers exigeant la veille technologique nécessaire à la mise en place d'une communication adaptée.

Quelques exemples dans les domaines répertoriés :

Multimédia : Chef de projet web, Directeur de création interactif

Communication/marketing : Community manager, Chef de projet éditorial web, Rédacteur web, Référencier SEO

Design/graphisme : Webdesigner, Ergonome web, Infographiste 3D, Illustrateur 3D

Développement : Intégrateur HTML - CSS, Développeur Flash, Développeur web

Résultats :

L'effectif moyen sur les 2 années est de 70 étudiants pour un taux de réussite de 95% sur les 2 années. En apprentissage, le taux de réussite est de 98 à 100%.

Perspectives :

A la rentrée 2021, le DUT MMI devient un BUT (bachelor universitaire de technologie), une formation en trois ans.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Institut universitaire de technologie de Blois,
CFA des Universités

Adresse du centre de formation :
Institut universitaire de technologie de Blois
3 place Jean Jaurès
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<http://iut-blois.univ-tours.fr/mmi>

Contact

IUT de Blois
Secrétariat de la formation
chef.departement.mmi.iut-blois@univ-tours.fr
02.54.55.21.42.

CFA des Universités Centre Val-de-Loire
02.47.36.76.32.
contact@cfa-univ.fr

DUT RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS



Objectifs

former des Techniciens Supérieurs (BAC +2) capables d'installer, administrer, gérer, maintenir, voire commercialiser des réseaux informatiques et des systèmes de télécommunications de tout type.

Public cible

Tout individu titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Principe

Formation d'une durée de 2 ans.

Contexte :

Entièrement renouvelée en 2013 dans le cadre d'un nouveau programme pédagogique national, la formation est de 1800 heures réparties en cours, travaux dirigés et travaux pratiques sur 4 semestres, auxquelles s'ajoutent 300 heures de projets tuteurés et 10 à 12 semaines de stage en entreprise.

Déroulement de l'action :

Hormis le niveau baccalauréat, aucun prérequis n'est nécessaire en informatique, électronique, télécommunications ou réseaux. Cependant, les programmes des baccalauréats séries S et STI2D sont les mieux adaptés à la spécificité des enseignements du département R&T.

La formation s'articule autour de 2 unités d'enseignement dans lesquelles se retrouvent d'une part, les enseignements technologiques réseaux et télécommunications, et les enseignements professionnalisants (stage et projets tuteurés), et d'autre part, la formation universitaire scientifique et humaine.

En deuxième année, les étudiants ont le choix entre deux filières :

- La filière « Formation initiale » qui se déroule sur 26 semaines à l'IUT et se termine par un stage de 12 semaines en entreprise,

- La filière « Formation en apprentissage » : tout au long de l'année, les étudiants, rémunérés et co-encadrés par un professionnel et un enseignant, alternent leur présence entre l'IUT et l'entreprise. Pour effectuer cette formation en apprentissage, les candidats

doivent avoir moins de 26 ans et avoir validé la première année de formation initiale du DUT Réseaux et télécommunications, justifier d'une validation des acquis par l'expérience ou d'une équivalence.

A l'issue de leur formation, les techniciens Réseaux et communications sont capables de :

- étudier, mettre en oeuvre / installer / dépanner un système de transmission hertzien (wifi, Wimax, radio, TNT, satellite...), ou filaire, cuivre ou optique (xDSL, FTTH, liaison spécialisée...);

- étudier, mettre en oeuvre / installer / dépanner un système de téléphonie filaire ou mobile (2G à 4G, PABX/IPBX, RTC, téléphonie IP...);

- étudier, mettre en oeuvre / installer / dépanner un réseau informatique d'entreprise : connaissance approfondie des systèmes d'exploitation des postes de travail et des serveurs (Windows, Windows Server, Unix) avec mise en oeuvre de scripts, gestion des utilisateurs (Active Directory, serveur LDAP), configuration de services internet (serveur DNS, serveur de courrier, serveur web, serveur ftp...), programmation associée ;

- configurer les matériels d'interconnexion d'un réseau local d'entreprise ou d'un réseau d'opérateur (switchs avec mise en oeuvre de VLAN, routeurs avec protocole de routage statique ou dynamique) ;

- administrer et surveiller un réseau informatique à l'aide d'outils de supervision pour en assurer la sécurité.

Débouchés :

Le DUT assure une formation professionnelle permettant aux étudiants d'être pleinement opérationnels en entreprise pour occuper les métiers suivants :

- Technicien réseau informatique de l'entreprise : gestion d'un parc informatique, des équipements d'interconnexion, du raccordement à internet, des utilisateurs, des fonctionnalités et services, programmation associée...

- Technicien télécoms : gestion des transmissions sans fil wifi/bluetooth/..., des transmissions filaires Ethernet/xDSL/FTTH, des transmissions hertziennes TNT, radio, satellite, Wimax...

- Technicien téléphonie : gestion du réseau téléphonique filaire et sans fil de l'entreprise, PABX / IPBX, réseau téléphonique public filaire, RTC et mobile GSM à 4G...

Résultats :

L'effectif moyen est de 56 étudiants en 1^{ère} année et entre 45 et 50 la 2^{ème} année. Le taux de réussite en 1^{ère} année est de 80% et de 92% pour la 2^{ème} année.

Perspectives :

A la rentrée 2021, le DUT devient un BUT (bachelor universitaire de technologie), une formation en 3 ans.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Institut universitaire de technologie de Blois,
CFA des Universités.

Adresse/lieu de la formation :
Institut universitaire de technologie de Blois
3 place de Jean Jaurès
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://iut-blois.univ-tours.fr/formations/dut-reseaux-et-telecommunications/>

Contact

IUT de Blois
Secrétariat de la formation
rt.iut-blois@univ-tours.fr
02.54.55.21.17.

Pour effectuer la formation en apprentissage :
CFA des Universités Centre Val-de-Loire
02.47.36.76.32.
contact@cfa-univ.fr

TITRE PROFESSIONNEL CONCEPTEUR DÉVELOPPEUR D'APPLICATIONS



Objectifs

Former au métier de concepteur développeur d'applications, c'est-à-dire être capable de :

- Concevoir et développer des composants d'interface utilisateur en intégrant les recommandations de sécurité
- Concevoir et développer la persistance des données en intégrant les recommandations de sécurité
- Concevoir et développer une application multi-couche répartie en intégrant les recommandations de sécurité.

Public cible

Tout individu justifiant d'un niveau 5 (BAC +2), de préférence issu d'une filière scientifique ou technologique.

Principe

Formation de 11 mois ajustable en fonction des demandes des participants.

Contexte :

L'AFPA dispense une formation de 11 mois pour être concepteur développeur d'applications (métier également appelé « développeur web mobile » ou « ingénieur d'études et développement »).

Le titre professionnel concepteur développeur d'applications du centre AFPA de Blois a obtenu le label CyberEdu en 2019 (validité jusqu'en septembre 2022).

Déroulement de l'action :

Conditions d'admission :

- Niveau bac + 2 minimum ou équivalent, de préférence filière scientifique ou technologique.
- Pratique courante recommandée de l'ordinateur, des smartphones et tablettes tactiles ainsi que de leurs outils (outils des systèmes d'exploitation, bureautique et internet).
- Pratique de l'Anglais à l'oral et à l'écrit (lire, comprendre des textes courts, poser des questions simples sans trop d'hésitation et exprimer ses opinions).

La formation se compose de 6 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développe-

ment durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Concevoir et développer des composants d'interface utilisateur en intégrant les recommandations de sécurité: Développement d'une interface utilisateur de type Desktop en pratiquant une veille éventuellement à partir de documentation en langue anglaise - maquettage d'une application - développement d'une interface utilisateur et des composants d'accès aux données (9 semaines).

Module 2. Développer une application Web en intégrant les recommandations de sécurité : développement de la partie front-end d'une interface utilisateur Web en effectuant une veille technologique y compris en anglais.(5 semaines).

Module 3. Concevoir et développer la persistance des données en intégrant les recommandations de sécurité : conception et mise en place d'une base de données - développement des composants dans le langage d'une base de données (4 semaines).

Module 4. Développer une application en couches en intégrant les recommandations de sécurité : participation à la gestion d'un projet informatique et à l'organisation de l'environnement de développement - conception d'une application (4 semaines).

Module 5. Développer une application en couches en intégrant les recommandations de sécurité : développement des composants métier - construction d'une application organisée en couches, préparation et exécution des plans de tests d'une application - préparation et exécution du déploiement d'une exécution (8 semaines).

Module 6. Développer une application mobile en intégrant les recommandations de sécurité : développement d'une application en effectuant une veille technologique y compris en anglais (2 semaines).

Période en entreprise (12 semaines).

Le contenu de formation intègre les changements liés à la révolution numérique : concevoir des applications web responsives (développer des applications pour les périphériques mobiles comme les tablettes et les smartphones).

Session d'examen (1 semaine).

Certification :

L'ensemble des modules (6 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 6 (bac +3/+4) de concepteur développeur informatique. Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Concevoir et développer des composants d'interface utilisateur en intégrant les recommandations de sécurité = module 1 + module 2

CCP - Concevoir et développer la persistance des données en intégrant les recommandations de sécurité = module 3

CCP - Concevoir et développer une application multicouche répartie en intégrant les recommandations de sécurité = module 4 + module 5 + module 6

A partir de l'obtention d'un CCP, il est possible de se présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Débouchés :

A l'issue de leur formation, les diplômés peuvent aspirer exercer les métiers de :

Architecte d'application, concepteur Android, ingénieur d'étude informatique, expert informatique (méthodologie, qualité...), chef de projet numérique, consultant informatique.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
AFPA

Adresse du centre de formation :
AFPA
13 rue Robert Nau
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://www.afpa.fr/formation-qualifiante/concepteur-developpeur-informatique>

Contact

Laurent Ferrière
AFPA
13 rue Robert Nau
41000 Blois
Tél : 3936 (numéro gratuit)
laurent.ferriere@afpa.fr

TITRE PROFESSIONNEL ADMINISTRATEUR D'INFRASTRUCTURES SÉCURISÉES



Objectifs

Former au métier d'administrateur d'infrastructures sécurisées :

- administrer et sécuriser les composants constituant l'infrastructure,
- intégrer, administrer et sécuriser une infrastructure distribuée,
- faire évoluer et optimiser l'infrastructure et son niveau de sécurité

Public cible

Tout public.

Principe

Formation de 10 mois ajustable en fonction de la demande des participants.

Contexte :

L'AFPA propose une formation de 10 mois sanctionnée par un titre professionnel de niveau 6 d'administrateur d'infrastructures sécurisées (métier également appelé : « administrateur systèmes, réseaux et sécurité », « responsable infrastructure systèmes et réseaux », « superviseur infrastructure et réseaux »).

Le titre professionnel administrateur des infrastructures sécurisées du centre AFPA de Blois a obtenu le label CyberEdu en 2019 (validité jusqu'en septembre 2022).

Les conditions d'admission sont les suivantes :

Maîtrise des fondamentaux systèmes, réseaux et environnements virtualisés, de préférence attestée par un diplôme ou une certification informatique de niveau 5, ou expérience significative équivalente aux prérogatives d'un technicien supérieur (technicien systèmes réseaux). Un niveau d'anglais technique est également requis à l'entrée en formation.

Le programme :

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Administrer et sécuriser les composants constituant l'infrastructure : bonnes pratiques et participation à la qualité de service - Administration et sécurisation d'un réseau d'entreprise, d'un environnement système hétérogène, d'une infrastructure de serveurs virtualisée (8 semaines).

Module 2. Intégrer, administrer et sécuriser une infrastructure distribuée : Création des scripts d'automatisation - Intégration et gestion des différents environnements de travail des utilisateurs - Administration des services dans une infrastructure distribuée (8 semaines).

Module 3. Faire évoluer et optimiser l'infrastructure et son niveau de sécurité : Supervision, mesure des performances et de la disponibilité de l'infrastructure et présentation des résultats - Proposition d'une solution informatique répondant aux besoins - Mesure et analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure - Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité (9 semaines).

Période en entreprise (16 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Certification :

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 6 d'administrateur d'infrastructures sécurisées. Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Administrer et sécuriser les composants constituant l'infrastructure = module 1

CCP - Intégrer, administrer et sécuriser une infrastructure distribuée = module 2

CCP - Faire évoluer et optimiser l'infrastructure et son niveau de sécurité = module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, il est possible de présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
AFPA

Adresse du centre de formation :
AFPA
13 rue Robert Nau
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://www.afpa.fr/formation-qualifiante/administrateur-d-infrastructures-securisees>

Contact

Laurent Ferrière
AFPA
13 rue Robert Nau
41000 Blois
Tél : 3936 (numéro gratuit)
laurent.ferriere@afpa.fr

BACHELOR INFOGRAPHISTE DA PRINT & WEB EN ALTERNANCE



Objectifs

Former des étudiants aux métiers du design graphique.

Public cible

Individus justifiant de l'obtention du baccalauréat.

Principe

ETIC ouvre la possibilité d'effectuer son Bachelor Design en alternance.

Contexte

Depuis septembre 2019, l'école ETIC ouvre son Bachelor à l'alternance.

Déroulement de l'action

Les deux premières années du Bachelor sont consacrées à l'acquisition d'enseignements fondamentaux (expérimentation plastique, typographie, couleur, dessin à vue, photographie, etc.), et de spécialité (culture du design, rough, techniques numériques, ou encore design graphique). Des projets sont également prévus : créer une identité visuelle, créer un objet éditorial, des sites Internet pour des collectivités territoriales ou un musée, créer une animation en motion design, etc.

Ces deux premières années sont ponctuées par des périodes de stage : 8 à 11 semaines en première année et 4 mois en deuxième année. La troisième année du Bachelor se déroule en alternance (les étudiants ont également la possibilité de choisir d'ef-

fectuer leur troisième année à l'étranger).

La troisième année du Bachelor est l'occasion de choisir une spécialité : Design graphique (graphisme et édition, conception de sites Internet...), Motion design (techniques d'animation) ou Design espace et Communication (techniques de mise en espace et volume 3D).

Les frais de scolarité s'élèvent à 4 500 euros par année. Aucun frais de scolarité n'est à prévoir en troisième année si l'étudiant est en contrat pro ou en apprentissage.

Les métiers accessibles à l'issue de cette formation : Designer graphique, directeur artistique, webdesigner, motion designer, illustrateur, designer espace.

Résultats

En 2019, 26 étudiants sont inscrits en 3ème année en alternance.

84% des étudiants diplômés du Bachelor sont actuellement en emploi.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
ETIC.

Partenaires techniques:
Campus CCI.

Date de début de l'action :
Septembre 2019.

Pour en savoir plus :

<https://etic-blois.com/>

Contacts

Catherine Beauvallet
Directrice pédagogique d'ETIC école de design
catherine.beauvallet@etic-blois.com
02.54.57.25.07.

Stéphanie Bardoux
Coordination pédagogique
ETIC école de design
06.83.17.58.65.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIER DU NUMÉRIQUE, PARCOURS « UX2I »



Objectifs

Former au métier de designer d'interactivité et de designer d'interfaces numériques, UX/UI designer (sites version desktop et mobile). L'UX designer repère, analyse les comportements des utilisateurs et améliore l'expérience utilisateur. L'UI designer est en charge de la conception, de l'interface, de la clarté de la navigation, de l'optimisation des parcours.

Principe

La formation compte 600h, réparties en travaux dirigés, travaux pratiques et un projet tuteuré individuel

de 150h. Cette formation peut être suivie en formation initiale, formation continue, en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Public cible

Cette formation est ouverte aux titulaires d'un DUT, BTS, L2 ou de diplôme de niveau supérieur dans les spécialités de la communication visuelle, de l'informatique et du web. L'admission s'effectue par une sélection sur dossier.

La licence s'adresse également aux salariés et demandeurs d'emplois dans le cadre de la formation continue (VAE 85 et VAPP).

Contexte :

La licence professionnelle Métiers du numérique, parcours UX2i a été créée en septembre 2018 (UX2i : user experience integration interface).

Déroulement de l'action :

Outre les prérequis réglementaires (être titulaire d'un DUT, BTS, L2...) la formation s'adresse à des individus ayant déjà acquis une maîtrise des logiciels de PAO, des notions de design graphique, des langages HTML/CSS, ayant une pratique de la conception de sites web et un bon niveau en anglais.

Les principaux cours sont :

- Culture numérique, méthodologie et valorisation professionnelle : Création d'entreprise, Droit du web et droits d'auteur, Méthodologie et prospection professionnelle, Conférences culture numérique, TOEIC.
- Design d'interface, interactivité et vidéo : Création d'interfaces web et mobiles (UI), Production audiovisuelle, Motion design 2D, Culture technique en audiovisuel pour le web.
- Communication appliquée au web : Anglais appliqué, Profils d'utilisateurs et contextes d'usage, Référencement avancé, Rédaction web et conception éditoriale appliquée au marketing.

- Langages pour l'intégration et développement Front end : Développement web côté client, Sites responsives et mobiles, Interfaces riches, Applications mobiles, Sécurité client.

- Amélioration de l'expérience client (UX) et gestion de projet web : Management de projet, Relation client et gestion projet web en agence, Outils en ligne d'analyse et amélioration du trafic d'un site web, Médias sociaux, UX design gestion de projet, versioning.

- Projets tuteurés : développement de travaux individuels ou en groupe, permettant l'application des acquis de la formation lors d'exercices réels sur une problématique concrète.

- Mémoire/rapport : réalisation d'une étude confiée par l'entreprise d'accueil (synthèse des résultats dans un mémoire/un rapport et soutenance devant un jury)

En formation initiale, les étudiants effectuent un stage de 16 semaines en entreprise.

L'évaluation de la formation se fait en contrôle continu.

Résultats :

L'effectif moyen est de 27 étudiants pour un taux de réussite de 95%. Le taux de réussite en apprentissage est de 98 à 100%.

Perspectives :

A terme, les modules d'enseignement de la licence professionnelle UX2i seront intégrés dans le parcours du BUT MMI (rentrée 2023).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Institut universitaire de technologie de Blois,
CFA des Universités Centre Val-de-Loire

Adresse/lieu de la formation :

Institut universitaire de technologie de Blois
3 place de Jean Jaurès
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://iut-blois.univ-tours.fr/formations/licence-pro-metiers-du-numerique/ux2i-92842.kjsp>

Contact

Institut universitaire de technologie de Blois
Secrétariat formation
02.54.55.71.92.
Ux2i.iut-blois@univ-tours.fr

Pour effectuer la formation en apprentissage :
CFA des Universités Centre Val-de-Loire
02.47.36.76.32.
contact@cfa-univ.fr

LICENCE PROFESSIONNELLE QUALITÉ - SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION



Objectifs

Former des personnes capables de mettre en œuvre et d'assurer la maintenance de méthodes et d'outils pour la qualité et la sécurité des systèmes d'information d'une entreprise ou d'une administration.

Principe

Formation d'une durée d'un an accessible en formation initiale, en formation continue, en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Public cible

Tout titulaire d'un diplôme BAC+2 dans le domaine de l'informatique et des réseaux.

Contexte :

Si la fonction d' « administrateur sécurité réseaux » est encore réservée à des qualifications de niveau ingénieur, il existe de plus en plus de tâches dans le suivi des politiques de sécurité, l'administration et la maintenance des outils de contrôle et de protection, qui ne sont pas du ressort d'un ingénieur, alors même qu'elles sont vitales. Les diplômés de la licence professionnelle QSSI sont formés pour de telles fonctions.

Déroulement de l'action :

Si la formation est accessible à toute personne titulaire d'un diplôme de Bac + 2, cette licence s'adresse en particulier à :

- des étudiants titulaires d'un DUT Informatique et R&T
- des étudiants titulaires d'une 2ème année de Licence à contenu informatique voulant s'investir dans une direction professionnelle
- des étudiants titulaires d'un BTS (informatique de gestion, développement ou réseaux)
- des personnes de niveau équivalent, en formation continue
- des salariés, demandeurs d'emploi titulaires d'un Bac+2 en informatique et porteurs d'une expérience professionnelle en informatique souhaitant faire jouer la procédure de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) pour intégrer la formation
- des salariés exerçant une activité informatique qui souhaitent suivre certains modules correspondant pour eux à une remise à jour de leurs connaissances ou à un approfondissement professionnel.

La formation compte 600h réparties en TD et TP, un projet professionnel de 150h.

Les enseignements sont décomposés en 5 grands modules auxquels vient s'ajouter une période de stage ou d'alternance en entreprise :

1. Socle de connaissances : bases de données, réseaux, systèmes d'exploitation
2. Communication et Entreprise : anglais, communication écrite et orale, gestion comptable et financière, droit orienté qualité-sécurité des SI
3. Outils pour la sécurité et la qualité des systèmes d'information : sécurité des données, sécurité des réseaux, sécurité des systèmes, sécurité des services, qualité des services réseaux, métrologie
4. Management de la qualité et de la sécurité : qualité, normes, certifications, audits, amélioration continue des services informatiques, management d'une politique de sécurité, gestion de projet et PPP
5. Projet de fin d'études de 150 heures en entreprise ou à l'IUT
6. Stage professionnel (16 semaines) ou alternance en entreprise

L'évaluation de la formation se fait en contrôle continu.

Cette formation peut se suivre en parcours classique avec un stage en fin d'année ou en apprentissage avec une rémunération mensuelle et une expérience professionnelle plus importante (30 semaines en entreprise en moyenne).

Débouchés :

Les principaux secteurs d'activité sont les entreprises de services du numérique (ESN), les banques, les assurances, les services hospitaliers, etc. Il est possible de poursuivre ses études en master par alternance. Par exemple, master en sécurité informatique, en ingénierie réseaux et systèmes, en management des risques des systèmes d'information, etc.

A l'issue de leur formation, les étudiants diplômés pourront exercer les métiers suivants :

- Spécialiste qualité - sécurité dans les fonctions suivantes : administrateur système - réseaux, administrateur de bases de données, webmestre, analyste d'exploitation, responsable d'exploitation,
- Responsable maintenance, analyste superviseur, facilitateur, assistant aux utilisateurs, acheteur réseaux télécoms,
- Administrateur de systèmes de sécurité : systèmes de gestion d'identité, systèmes de détection d'intrusion,
- Systèmes de prévention d'intrusion, systèmes de surveillance, systèmes de sauvegardes, systèmes dupliqués, etc.
- Spécialiste méthode-qualité des systèmes d'information.

Après quelques années d'expérience professionnelle et avis de l'équipe pédagogique, le titulaire d'une licence professionnelle pourra solliciter une admission dans un master d'un même domaine.

Résultats :

L'effectif moyen est de 27 étudiants pour un taux de réussite de 90%. En apprentissage, le taux de réussite est de 98 à 100%.

Perspectives :

A terme, les modules d'enseignement de la licence professionnelle Qualité - Sécurité de systèmes d'information seront intégrés dans le parcours du bachelier universitaire de technologie (BUT) Réseaux & Télécommunications (rentrée 2023).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Institut universitaire de technologie de Blois,
CFA des Universités.

Adresse/lieu de la formation :
Institut universitaire de technologie de Blois
3 place de Jean Jaurès
41000 Blois

Partenaires techniques :
Université de Tours, Faculté des Sciences et
Techniques de l'Université de Tours, Institut
universitaire de Technologie, ATOS.

Pour en savoir plus :

<http://iut-blois.univ-tours.fr/qssi>

Contact

IUT de Blois
Secrétariat de la formation :
qssi.iut-blois@univ-tours.fr
02.54.55.21.28.

Pour effectuer la formation en apprentissage :
CFA des Universités Centre-Val-de-Loire
02.47.36.76.32.
contact@cfa-univ.fr

LICENCE EN INFORMATIQUE



Objectifs

La Licence d'Informatique vise à donner aux étudiants une maîtrise des fondamentaux dans tous les domaines de l'informatique, en y ajoutant une sensibilisation très marquée au monde de l'entreprise, validée par un stage de fin d'études.

Principe

Formation d'une durée de 3 ans conférant une solide connaissance scientifique de base, la maîtrise des fondamentaux de la discipline informatique, et une sensibilisation au monde de l'entreprise.

Public cible

Réglementairement, toute personne titulaire d'un baccalauréat général, professionnel ou technologique peut intégrer une licence informatique. Toutefois, cette information, qui demande des capacités de réflexion et de modélisation qui sont celles attendues d'un futur ingénieur, cible prioritairement les personnes titulaires d'un baccalauréat général ayant suivi les spécialités informatique et mathématiques en terminale. Dans les autres cas, les personnes recrutées pourront être appelées à suivre un parcours « aide à la réussite » leur permettant de rattrapper leurs compétences en mathématiques dans le cadre d'une licence réalisée en 3 ou 4 ans.

Déroulement de l'action :

Le programme de la première année de licence varie selon le profil des étudiants admis à poursuivre cette formation, selon qu'ils aient été orientés vers le Parcours général, ou bien vers le Parcours Aide à la réussite, lequel permet aux étudiants qui ne sont pas issus d'un baccalauréat scientifique de suivre des cours de remise à niveau le temps d'un semestre.

La formation est structurée autour de :

1. Quatre axes d'enseignements fondamentaux :

- Programmation et algorithmique
- Bases de données
- Applications web
- Applications mobile

2. Des enseignements dédiés à la culture d'entreprise : anglais technique, communication, gestion

3. De nombreux projets de groupes et travaux pratiques pour concrétiser les notions enseignées

4. Un stage en entreprise de 4 mois (en fin d'études de L3)

La Licence Informatique propose un parcours international d'excellence avec le cursus européen ECS (European Computer Science) qui permet d'obtenir

la licence ainsi que le BSc (Bachelor of Science) d'un des partenaires européens de l'Université. La licence ECS est un parcours d'excellence international intégré à la licence informatique. Il permet aux étudiants sélectionnés (en cours de licence 1) de préparer un double diplôme international en réalisant leur troisième année d'études chez un des partenaires de notre réseau européen. Cette ouverture à l'international se retrouve également dans la proposition de modules assurés en anglais pour les étudiants intéressés.

Débouchés :

La Licence Informatique se veut un tremplin vers le poste d'ingénieur informatique et donc la poursuite d'études en Master, comme le Master BDMA. Toutefois, ce cursus est conçu de façon à ce que les étudiants titulaires de la Licence aient une formation suffisamment complète et professionnalisante pour pouvoir se positionner sur le marché de l'emploi s'ils le souhaitent, sur des fonctions d'assistant ingénieur dans les domaines suivants :

- Intégration de services ou d'applications
- Développement d'applications
- Génie logiciel
- Administration de systèmes et réseaux
- Systèmes d'information, bases de données

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
UFR Sciences et Techniques de l'Université de Tours (Antenne Universitaire de Blois).

Adresse/lieu de la formation :
Département Informatique – UFR Sciences et Techniques
Antenne Universitaire de Blois
3, place Jean Jaurès
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<http://www.info.univ-tours.fr/diblois/licence-informatique/>

Contact

Jean-Yves Antoine
Responsable de la Licence informatique
UFR Sciences et Techniques de l'Université de
Tours (Antenne Universitaire de Blois)
02.54.55.21.11.
jean-yves.antoine@univ-tours.fr

INGÉNIEUR EN GÉNIE DES SYSTÈMES INDUSTRIELS



Objectifs

Former des ingénieurs polyvalents aptes à prendre en charge l'activité de production industrielle dans son ensemble, incluant les activités de recherche-développement, les activités liées au processus de fabrication ou encore les fonctions « supports » (QHSE, maintenance, achats...).

Principe

Formation initiale de 5 ans, également accessible par l'apprentissage.

Public cible

Tout public titulaire d'un diplôme du Baccalauréat scientifique ou équivalent.

Contexte :

La spécialité Génie des Systèmes Industriels de l'INSA Centre Val de Loire propose une formation d'ingénieurs généralistes polyvalents et de terrain destinés à l'activité de production. Cette formation à la production doit se comprendre au sens large. La notion de production inclut : la conception, la fabrication, la maintenance, les achats, l'approvisionnement, la gestion des flux internes, la gestion analytique, l'expédition, le management des hommes, les méthodes...

Déroulement de l'action :

L'ingénieur en Génie des Systèmes Industriels est un ingénieur généraliste polyvalent, apte à prendre en charge l'activité de production industrielle en conception (mécanique, électronique, informatique) et gestion et exploitation de la production industrielle. La formation se décompose en 4 grands domaines de formation : management des systèmes industriels, génie électrique, génie mécanique, et enfin sciences humaines, économiques, juridiques et sociales. 4 options de fin d'études sont proposées : ingénierie des achats industriels (IAI), acquisition, analyse et décision (ACAD), ingénierie mécanique et conception (IMC), performance, maintenance, fiabilité de systèmes industriels (PMFSI). En quatrième année, les étudiants doivent effectuer un stage ou une mission industrielle de 17 semaines. En cinquième année, la période de stage est de 25 semaines.

Conditions d'admission en formation continue :

Le cursus d'ingénieur INSA, d'une durée de 5 années

post-bac, est accessible à tous les niveaux. L'admission se fait sur concours, recrutement sur dossier et éventuellement entretien. En première année, les étudiants admis sont en général titulaires du Baccalauréat scientifique. En deuxième année, les étudiants admis ont un niveau de Licence 1 ou ont validé une première année de CPGE ou une première année d'école d'ingénieur. Les étudiants admis en troisième année ont un niveau de DUT, BTS, Licence 2 ou Licence 3. Les étudiants admis en quatrième année ont en général un niveau de M1 ou de M2 scientifique.

Conditions d'admission à la formation en apprentissage :

La formation Génie de systèmes industriels est également accessible par l'apprentissage. Commune au cursus en formation initiale, elle est tournée vers l'innovation, l'export et l'international (InnovENT-E) pour prendre en compte les spécificités des PME-PMI. Le rythme de l'alternance est le suivant : 54 semaines au sein de l'INSA Centre Val de Loire et 102 semaines en entreprise (avec des périodes de 4 à 7 semaines à l'INSA et de 3 semaines à 5 mois en entreprise) :

- Année 1 : 22 semaines à l'INSA – 30 semaines en entreprise
- Année 2 : 22 semaines à l'INSA – 30 semaines en entreprise
- Année 3 : 10 semaines à l'INSA – 42 semaines en entreprise

Cette formation est ouverte aux titulaires d'un des diplômes suivants :

- DUT génie électrique et informatique industrielle (GEII)
- DUT génie mécanique et productique (GMP)
- DUT mesures physiques (MP)
- DUT génie industriel et maintenance (GIM)
- Licences scientifiques dans ces domaines ou issus d'un cycle préparatoire aux grandes écoles parmi les suivants:
 - Mathématiques et science Physiques (MP)
 - Physique Chimie (PC)
 - Physique et Technologie (PT)
 - Physique et Sciences Industrielles (PSI)
 - Cycles préparatoires intégrés d'écoles d'ingénieurs
 - Année préparatoire spéciale pour Techniciens Supérieurs (ATS)
 - Classes préparatoires Technologie et Sciences Industrielles (TSI)
 - Technologie Physique et Chimie (TPC)

La sélection des candidats s'effectue en 2 étapes :

- pré-admission par l'étude du dossier de candidature
- admission suite aux entretiens de motivation et de projet professionnel & un test d'anglais (compréhension écrite et orale)

Résultats :

100 diplômés par an.

Débouchés :

Les diplômés de l'INSA Centre Val de Loire Spécialité Génie des Systèmes Industriels exercent leur activité dans le cadre d'entreprises issues des secteurs tels que la fabrication d'équipements mécaniques, les matériels informatiques et électroniques, l'ingénierie, la recherche, dans les industries manufacturières, dans les sociétés de service, les services informatiques (SSII), l'automobile et transports terrestres, l'aéronautique, l'industrie pharmaceutique, l'instrumentation biomédicale... Ingénieur conception (R&D) Ingénieur d'Exploitation en Systèmes Automatisés de Production, Ingénieur Systèmes d'Information pour la Production, Ingénieur Systèmes électriques/électroniques, Ingénieur Qualité/Méthodes. Ingénieur d'Affaire, Acheteur Industriel, Ingénieur Méthodes et Industrialisation, Ingénieur Sûreté de Fonctionnement ou Ingénieur Soutien Logistique Intégré, Ingénieur Qualité Ingénieur Méthodes de Fabrication, Ingénieur Maintenance ou Ingénieur Méthodes de Maintenance, Ingénieur Environnement, Ingénieur Sécurité, Ingénieur Qualité / Hygiène / Sécurité / Environnement, Ingénieur Acheteur,....

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Institut national des sciences appliquées Centre Val-de-Loire

Adresse/lieu de la formation :

Institut national des sciences appliquées Centre Val-de-Loire
Campus de Blois
3 rue de la Chocolaterie
41000 Blois

Pour en savoir plus :

www.insa-centrevaldeloire.fr

Contact

Cécile Prévost

Directrice des partenariats et de la communication

Institut national des sciences appliquées

Centre Val-de-Loire

02.48.48.40.66. / 07.88.87.24.12.

MASTER ARCHITECTE LOGICIEL



Objectifs

Former des développeuses et des développeurs de logiciels bilingues anglais, généralistes, à l'aise dans un environnement en constante évolution.

Principe

Formation diplômante de niveau 7 (Bac+5) accessible soit après le baccalauréat (formation de 5 ans), soit après un Bac+2 (formation de 3 ans).

Public cible

Tout individu titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel, ou d'un Bac+2, en formation initiale ou en reconversion professionnelle.

Contexte :

L'école d'informatique ALGOSUP a ouvert en septembre 2020 une formation diplômante de niveau 7 (Bac+5) inscrite au Répertoire national de la certification professionnelle. L'école forme deux promotions de 20 étudiants, l'une avec des recrutements de niveau baccalauréat, la seconde à Bac+2.

Débouchés :

Aucune matière scolaire ne ressemble à la programmation, c'est pourquoi aucun prérequis en informatique ou en sciences n'est demandé pour intégrer la formation. Il n'y a pas non plus de prérequis en langue.

La sélection des candidats se fait en deux étapes :

1. Des tests de logique avec le jeu vidéo ALGOSUP. En plus d'être addictif, il prédit chez les joueuses et les joueurs, leurs aptitudes à développer des logiciels.
2. L'entretien de motivation avec l'équipe pédagogique.

L'enseignement est moderne et évolutif, individualisé, pragmatique et en cohérence avec la façon dont le cerveau fonctionne.

Les cours, dispensés entièrement en Anglais, sont assurés par des intervenants recrutés à l'international et dont le métier est de développer des logiciels.

L'école valorise l'apprentissage par la pratique (deux jours de développement informatique chaque semaine) et la pédagogie inversée (pratique avant la théorie). Le programme est un ensemble cohérent comprenant à la fois des fondamentaux de l'informatique et des technologies en devenir (architecture matérielle, binaire, sciences de l'informatique, langages de programmation, infrastructure, structures de données, Web, cybersécurité, intelligence artificielle, jeux vidéo, remote work, etc.). L'équipe pédagogique aide les étudiants à gérer leur e-réputation de développeur (forums, projets open-source, etc.).

Le coût de la formation est de 9 500 Euros par an. Les étudiants qui le souhaitent peuvent souscrire un prêt étudiant qui est automatiquement accordé par les banques partenaires lors de l'acceptation de leur candidature. Le prêt est remboursable dès que l'étudiant trouve un emploi.

Résultats attendus :

L'objectif de ce cursus est de former d'excellents développeurs, architectes maîtrisant tous les aspects du cycle de vie du logiciel. Leur expertise technique leur permet d'avoir une vue d'ensemble, de faire les choix les plus pertinents et de concevoir la solution la plus adaptée. Dans les faits, l'architecte traduit le besoin client/utilisateur dans un langage applicable à la machine. Objets connectés, smartphone, Web, PC ou cloud, la palette de technologies à connaître est très large et en constante évolution.

Résultats :

La première rentrée des classes a eu lieu le 23 septembre 2020. L'école compte 20 étudiants pour la rentrée 2020-2021 : 70% sont des néo-bacheliers inscrits pour un cursus de 5 ans, 30% poursuivent le cursus de 3 ans.

Perspectives :

En 2023, ALGOSUP déménagera dans le centre-ville de Vierzon, dans les locaux du B3.

L'école vise 300 étudiants à l'horizon 2030.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
ALGOSUP

Adresse/lieu de la formation :
ALGOSUP
Allée Georges Charpak
Parc Technologique de Sologne
18100 Vierzon

Partenaires financiers:
Crédit Agricole, Banque populaire.

Pour en savoir plus :

www.algosup.com
www.linkedin.com/company/algosup/
www.facebook.com/ALGOSUP/
www.instagram.com/algosup_/

Contacts

Franck Jeannin
Fondateur d'ALGOSUP

Natacha Boez
Campus Manager

contact@algosup.com
02.36.96.48.92.

MASTER BIG DATA MANAGEMENT AND ANALYTICS



Objectifs

Former des étudiants aux métiers de la donnée : Data Miner/Data Scientist, consultant informatique décisionnelle, consultant Big Data, Ingénieur développement, ingénieur des systèmes informatiques, administrateur de bases de données. La poursuite d'études en doctorat est également possible pour devenir enseignant-chercheur.

Public cible

Etudiants ayant validé un Bac + 4 en informatique.

Contexte

La forte demande des entreprises conjuguée à celle des étudiants a conduit les responsables du Master BDMA du département informatique de Blois à mettre en place la possibilité d'effectuer la deuxième année du Master BDMA en alternance.

Déroulement de l'action

La formation est accessible à toute personne ayant validé la première année du Master informatique BDMA ou à toute personne titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 4 orienté informatique décisionnelle ou big data, ou justifiant des connaissances en programmation objet, bases de données avancées, fouille de données et statistiques. Un accès à la formation dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience est également possible.

Le Master BDMA est un programme unique qui recouvre tous les aspects du Big Data, en se basant sur les acquis de l'informatique décisionnelle et couplé à une approche éthique indispensable à la formation de professionnels et de chercheurs. Les étudiants en alternance suivent exactement les mêmes modules que les étudiants du master BDMA qui ne le sont pas. Les étudiants en alternance vont en entreprise 2 jours par semaine, le lundi et le mardi, tandis que les étudiants qui ne le sont pas travaillent sur des projets en partie proposés par des entreprises.

Principe

Le Master Big Data Management and Analytics (BDMA) est une formation dispensée par l'équipe pédagogique du département informatique de l'antenne universitaire de Blois, laquelle est rattachée à l'Université de Tours. La 2^{ème} année de Master est accessible en apprentissage, les apprentis étant 2 jours par semaine en entreprise. Le programme est le même que l'on soit apprenti ou étudiant classique. La formation dure 12 mois : 18 semaines à l'université et 34 semaines en entreprise.

Une part significative des enseignements (15% en moyenne) est assurée par des professionnels de l'informatique issus de grandes entreprises comme de PME locales : Atos, Umanis, Apside, Néolink, etc.

Les supports de cours sont en anglais : Advanced Data Mining, User Centric Approaches, Data Knowledge and Quality, Natural Language Processing, Ethics and Digital Technologies, Content and Usage Analytics Seminar, Transverse Project, Operations Research and Applications, Graph Applications.

La poursuite d'études en doctorat est également possible pour être enseignant-chercheur.

A l'issue de leur formation, les étudiants diplômés acquièrent les compétences suivantes : application de techniques d'analyses de données massives, application de techniques d'extraction, d'intégration, correction, requête et visualisation de masses de données hétérogènes, réalisation de solutions de systèmes d'information décisionnels, réalisation de solutions logicielles, gestion de projets, communication professionnelle, approche éthique

Les métiers visés par cette formation sont les suivants : data miner/data scientist, consultant en informatique décisionnelle, consultant Big Data, ingénieur développement, ingénieur des systèmes informatiques, administrateur de bases de données

L'idée d'ouvrir le master BDMA à l'alternance a été suggérée par de nombreuses entreprises implantées en région Centre Val-de-Loire comme Daher Aeorspace, Wordline et Umanis. Il a fallu un peu moins d'un an à l'équipe pédagogique de l'antenne de Blois pour mettre en place la formation, en lien avec la dizaine d'entreprises qui se sont engagées à accueillir des étudiants en alternance comme Néolink, SMO Val-de-Loire numérique, Imagimage ou encore Protection 24.

Perspectives

L'équipe pédagogique est très sollicitée par les entreprises souhaitant accueillir des étudiants en stage et en alternance. Les entreprises diffusent des offres d'emploi quasi quotidiennement aux étudiants, sans compter le fait que nombre de leurs représentants interviennent régulièrement dans des séminaires du master qui relèvent parfois d'une forme d'entretien d'embauche.

Le département informatique cherche des partenariats à l'international, notamment avec l'Université de Barcelone, un partenaire avec lequel l'équipe pédagogique de Blois avait déjà travaillé dans le cadre de leurs masters européens (le dernier BDMA qui faisait suite à IT4BI a fermé en 2019) ou à renforcer la licence European Computer Sciences existante.

Les organisateurs ont pour projet d'ouvrir la possibilité à l'alternance dès la première année du master BDMA en fonction de la charge liée à l'ouverture du M2 et du soutien que le département recevra pour développer ces actions.

100% des étudiants diplômés du master BDMA sont en emploi. Les diplômés sont en général recrutés par : Wordline, Atos, Umanis Tours, CGI Tours et Orléans, Capgemini à Paris, Business & décision à Nantes.

Le Master BDMA en alternance a ouvert septembre 2020. Il accueille jusqu'à 30 étudiants.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

UFR Sciences et techniques de l'Université de Tours (antenne universitaire de Blois), CFA des universités Centre Val-de-Loire.

Partenaires techniques:

Worldline, Atos, Umanis Tours, CGI Tours, CGI Orléans, BRGM, Daher, Imagimage, Protection 24, Néolink.

Partenaires financiers:

UFR Sciences et Techniques de l'Université de Tours ainsi que les entreprises accueillant les étudiants en alternance.

Date de début de l'action :

Septembre 2020.

Lieu / adresse de l'événement :

UFR Sciences et techniques de l'Université de Tours, antenne universitaire de Blois, 3 place Jean Jaurès, 41000 Blois.

Pour en savoir plus :

www.cfa-univ.fr/formation/master-2eme-annee-informatique-big-data-management-analytics-bdma/

Contact

UFR Sciences et Techniques de l'Université de Tours
(Antenne universitaire de Blois)
Secrétariat de la formation
thierry.ressault@univ-tours.fr
02.54.55.21.08.

DOCTORAT EN INFORMATIQUE



Objectifs

Former des chercheurs en informatique.

Public cible

Etudiants titulaires d'un master en informatique.

Principe

Dans la continuité d'un BAC + 5 en informatique, les étudiants peuvent poursuivre en thèse à Blois pour obtenir un doctorat.

Contexte

Le laboratoire d'informatique fondamentale et appliquée de Tours (LIFAT) est un laboratoire de recherche de l'Université de Tours, cohabilité avec l'INSA Centre Val de Loire. Il est composé de 49 permanents, 28 doctorants et 12 docteurs ou post-doctorants.

AXES SCIENTIFIQUES

Les préoccupations scientifiques du LIFAT sont de concevoir et développer des modèles /méthodes/ algorithmes dans le but d'extraire de l'information et tirer des connaissances à partir de données.

Le Laboratoire est structuré en trois équipes : Reconnaissance des Formes et Analyse d'Images, Recherche Opérationnelle Ordonnancement Transport, Base de Données et Traitement des Langues Naturelles.

Deux grands domaines d'applications fédèrent les activités du LIFAT :

- La santé et le handicap, avec de nombreux partenariats avec le CHRU de Tours et des équipes INSERM, sur l'analyse d'images pour l'aide au diagnostic, les aides techniques pour le handicap physique, pour l'autisme, sur l'optimisation des flux, la fouille visuelle de données médicales ;
- Les masses de données d'autre part, avec des problématiques autour des infrastructures pour le stockage et l'accès aux données, le GRID/CLOUD computing, l'extraction, l'analyse et la structuration de données, l'exploitation, la visualisation et les IHM.

Déroulement de l'action

Ces doctorants sont salariés durant trois ans. Ils ont

pour objectif de répondre à une problématique dans un des domaines de recherche du Laboratoire d'Informatique Fondamentale et Appliquée de Tours (LIFAT). Les chercheurs en informatique à Blois (université ou INSA) sont tous membres de ce laboratoire. Les thématiques sont par exemple le traitement automatique du langage ou des images, la fouille de données complexes, le web sémantique.

Lors des trois années en thèse, ils doivent apporter de nouvelles solutions, réaliser des prototypes, publier des articles dans des congrès et des revues de recherche. Ils soutiennent alors leur doctorat. Les doctorants sont encadrés par des chercheurs confirmés dans ce domaine. Une fois diplômés, des carrières académiques d'enseignant-chercheur ou des postes de cadre dans des départements de recherche et développement d'entreprises s'ouvrent à eux.

Actuellement, 10 doctorants en informatique sont présents à Blois sur le site Jean Jaurès de l'université de Tours. Ces thèses sont financées par le ministère de la Recherche, la région ou des entreprises. Elles peuvent aussi être en cotutelle avec une université étrangère. Ce nombre est en croissance.

L'INSA accueille 5 enseignants-chercheur du Laboratoire d'Informatique :

- 4 membres de l'équipe Reconnaissance des Formes et Analyse d'Images, dont les travaux de recherche s'articulent autour du traitement et de l'analyse d'images, notamment l'utilisation de méthodes variationnelles,
- 1 membre de l'équipe Ordonnancement et Conduite, dont les recherches sont axées sur le contrôle des systèmes de production.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Laboratoire d'informatique fondamentale et appliquée
de Tours (LIFAT).

Partenaires techniques:
Université de Tours, INSA Centre-Val de Loire, Polytech Tours,
Fédération ICVL informatique Centre-Val de Loire.

Lieu / adresse de l'événement :
UFR Sciences et techniques de l'Université de Tours,
Antenne universitaire de Blois,
3 place Jean Jaurès, 41000 Blois.

Pour en savoir plus :

<https://lifat.univ-tours.fr/>

Contacts

Laboratoire d'informatique fondamentale
et appliquée de Tours (LIFAT)
64 avenue Jean Portalis – 37200 Tours
02.47.36.14.42.
secretariat.lifat@univ-tours.fr
ou
lifat@univ-tours.fr

Julien Olivier
Maître de conférences INSA et LIFAT
Institut national des sciences appliquées (INSA)
Centre Val-de-Loire
julien.olivier2@insa-cvl.fr
02.54.55.84.60.

Site Jean Jaurès de l'Université de Tours
3 place Jean Jaurès – 41000 Blois
02 54 55 21 08

FICHES DESCRIPTIVES

FORMATION:

Initiatives pour la valorisation des compétences.



Badges numériques

BADGES NUMÉRIQUES



Objectifs

Identifier et valoriser les compétences professionnelles et académiques informelles ou non reconnues par un diplôme.

Public cible

Tout public, en particulier les étudiants et les individus à la recherche d'un emploi.

Principe

Un dispositif numérique permet d'identifier et de prouver l'acquisition d'un certain nombre de compétences non reconnues par un diplôme. À terme, les titulaires de badges autorisant leur géolocalisation constitueront un « territoire apprenant ».

Contexte

Créés en 2011 par les fondations MacArthur et Mozilla, les « Open Badges » constituent un système standardisé de badges numériques permettant de certifier des compétences informelles. L'atelier Canopé 41 et la Ligue de l'enseignement ont décidé de mettre en œuvre un dispositif comparable dans la région Centre Val-de-Loire avec l'opération « Badgeons le Centre Val-de-Loire » et le sous-projet « Badgeons le 41 ». Il s'agit d'harmoniser les critères d'attribution des badges entre les différents membres des réseaux « Badgeons le 41 » et « Badgeons la région Centre Val-de-Loire » pour faire émerger l'existence de « territoires apprenants » en Loir-et-Cher et dans la région Centre Val-de-Loire.

Déroulement de l'action

Le « badge » est une image numérique dans laquelle sont enregistrées des métadonnées infalsifiables et interopérables renseignant l'identité du titulaire du badge et de celle de son émetteur, le contexte et les critères d'attribution du badge, des liens vers des preuves, etc. Grâce aux badges numériques, les individus peuvent faire reconnaître les compétences qu'ils ont mises en œuvre au cours d'actions diverses afin de mettre en valeur des savoir-faire et des savoir-être extracurriculaires. Plusieurs niveaux de reconnaissance peuvent être identifiés pour une même compétence : « Je fais » (niveau 1), « Je transmets » (niveau 2), « Je pilote » (niveau 3). L'identité du propriétaire du badge peut être cryptée ce qui permet de constituer des CV anonymes. Une fois acquis, ces

badges peuvent être affichés sur le CV ou sur les réseaux sociaux comme LinkedIn et Twitter.

Pour obtenir un badge, les individus intéressés peuvent en faire la demande à travers le site internet « openbadgefactory.com » (Fondation Mozilla) qui regroupe un ensemble de structures partenaires qui délivrent des badges. Pour obtenir un badge, l'individu intéressé identifie la compétence souhaitée et postule à l'obtention d'un badge en remplissant un formulaire dans lequel il décrit son expérience et fournit des preuves permettant de vérifier ses compétences (lettres d'un employeur ou d'un encadrant, photographies de réalisations, etc.). Ainsi par exemple, l'Université de Tours propose déjà un ensemble de badges mettant en avant des expériences d'engagement et validant des compétences telles que : accueillir et guider un public, communiquer à l'oral, créer un réseau de partenaires, faire aboutir des revendications, rechercher des partenaires, réaliser une activité de logistique, ou encore concevoir une communication graphique.

L'intérêt des opérations « Badgeons le 41 » et « Badgeons le Centre Val-de-Loire » est de mettre en place un réseau d'acteurs capables de délivrer des badges personnalisés, construits avec leurs bénéficiaires. Ces derniers n'ont donc pas forcément besoin de s'inscrire dans une offre de badges déjà existante. Pour obtenir un badge, les individus intéressés se rapprochent des animateurs des organismes membres du réseau « Badgeons le 41 » ou du réseau « Badgeons la région Centre Val-de-Loire », font ensemble le point sur leurs expériences passées,

et construisent un ou des badges personnalisés correspondants à leurs compétences. Dans la mesure où les individus n'ont pas forcément conscience de leurs propres compétences, l'intérêt de ce dispositif réside dans la discussion avec l'animateur qui va faire émerger des compétences auxquelles ils n'auraient pas songé spontanément s'ils avaient seulement dû faire un choix parmi les différentes compétences proposées dans une offre préexistante.

L'autre intérêt des opérations « Badgeons le 41 » et « Badgeons la région Centre Val-de-Loire » est que les membres de ces réseaux disposent des mêmes critères d'attribution des badges. À terme, les titulaires des badges pourront, s'ils le souhaitent, être géo-localisés afin de constituer un « territoire apprenant » avec l'ensemble des porteurs de badges. L'objectif est de permettre aux recruteurs potentiels de pouvoir identifier sur une carte l'ensemble des individus qui disposent des compétences qu'ils recherchent.

Le réseau « Badgeons le Centre Val-de-Loire » est composé du GIP Récia, de la Ligue de l'enseignement d'Indre-et-Loire, de l'Université de Tours, des Bureaux information jeunesse de la région Centre Val-de-Loire et des Missions locales de la région Centre Val-de-Loire.

Le réseau « Badgeons le 41 » est composé de l'atelier Canopé 41, du Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher, du Service jeunesse de la ville de Blois, de l'Espace Mirabeau et de la Mission locale du Blaisois.

Perspectives

L'expérimentation de l'opération a commencé avec la délivrance des premiers badges à l'occasion du Forum des Jobs d'été (11 mars 2020). Il s'agit à présent d'agrandir le réseau, mais de cibler précisément les partenaires afin de ne pas dénaturer cet outil.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Ligue de l'enseignement, atelier Canopé 41.

Partenaires techniques:

Université de Tours, Fermes d'avenir, Ville de Blois (service jeunesse), Fun Lab, Association Jeunesse Habitat, Mission Locale de Touraine, Conservatoire national des arts et métiers Centre Val-de-Loire, GRETA Val-de-Loire, CEFIM, Centraider, GIP Recia, CREPI Touraine, Le Mouvement Associatif Centre, Réseau Badgeons la Normandie, Association Reconnaître, Conseil départemental d'Indre-et-Loire, Centre régional information jeunesse du Centre Val-de-Loire.

Date de début de l'action :

Janvier 2020.

Lieu / adresse de l'événement :

Les individus souhaitant obtenir des badges peuvent se rendre dans les structures des membres du réseau «Badgeons le Centre Val-de-Loire» ou «Badgeons le 41».

Pour en savoir plus :

<https://badgeonslecvl.fr>

Contacts

Rachid Belarbi
Chargé de projet
Service jeunesse de la Ville de Blois
rachid.belarbi@blois.fr

FICHES DESCRIPTIVES

INSERTION:

Outils de recherche d'emploi.



Job41.fr

TransValoire : les métiers saisonniers réunis

Etoile.regioncentre.fr

Emploi-store.fr

Services liées au numérique de Pôle Emploi

Boussole des jeunes

Klub extraordinaire



Objectifs

Favoriser le retour à l'emploi, en particuliers des allocataires du RSA.

Pourvoir des offres d'emploi vacantes sur le territoire du Loir-et-Cher.

Public cible

Personnes à la recherche d'un emploi, allocataires du RSA et entreprises du Loir-et-Cher.

Principe

Site internet de mise en relation des entreprises et des demandeurs d'emploi.

Contexte

Partant du constat que de nombreuses offres d'emploi peinaient à être pourvues dans le Loir-et-Cher malgré un nombre important d'allocataires du RSA, les élus du Conseil départemental ont lancé en 2017 la plateforme Job41.fr dans le cadre du Plan d'Actions Loir-et-Cher 2021. Ce site Internet met en relation les demandeurs d'emploi et les recruteurs potentiels sur la base de leur proximité géographique. Depuis mars 2020, Job41 est une plateforme ouverte à tous Loir-et-Chériens et non plus seulement aux allocataires du RSA.

Déroulement de l'action

Les demandeurs d'emploi s'inscrivent sur la plateforme et indiquent les différentes informations les concernant, notamment leur position géographique. Les recruteurs potentiels indiquent le lieu exact de l'emploi à pourvoir et non pas l'adresse de leur siège social. Les demandeurs d'emploi peuvent ainsi candidater ou être directement contactés par des recruteurs. De leur côté, ces derniers sont assurés de rencontrer des candidats engagés activement dans la recherche d'un emploi dans la mesure où l'inscription sur le site Job41 est libre, c'est-à-dire qu'elle ne constitue pas une obligation faite à tout demandeur d'emploi et/ou allocataire du RSA.

Si la plateforme job41 est ouverte à tous les Loir-et-Chériens depuis 2020, les dispositifs d'accompagnement restent dédiés aux seuls allocataires du RSA. Une « hotline » permet en effet de répondre aux questions de ces derniers du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Ce service propose des conseils pour aider les allocataires du RSA à constituer leur CV en ligne et valoriser leur parcours. En 2019, cet accompagnement personnalisé donne lieu à une quinzaine de rendez-vous par mois au cours desquels les équipes de professionnels de Job41 approfondissent le projet professionnel des allocataires et, le cas échéant, orientent ces derniers vers les formations existant en région Centre Val-de-Loire.

Résultats

Au 1^{er} septembre 2019, environ 3 000 allocataires du RSA sur les 8 300 allocataires que compte le Loir-et-Cher étaient inscrits sur Job41. Sur ces 3 000, environ 1 600 sont considérés comme étant des candidats très actifs dans leur recherche d'emploi. Depuis janvier 2017, 541 emplois sont directement imputables à cette plateforme et 1 500 via ses référents de parcours. Pour l'année 2019, on compte 140 allocataires dans l'emploi, dont 10 CDI et 20 CDD de plus de 6 mois.

En 2019, Job41.fr a reçu le « Grand prix des lecteurs » de la revue Acteurs publics, contribuant à accroître la visibilité de ce dispositif et accélérer son exportation à d'autres départements. A ce jour, 17 autres départements ont adopté ce dispositif co-construit avec le concours de la startup blaisoise Néolink.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Partenaires techniques :
Entreprise et Formation 41, Néolink, Confédération des
petites et moyennes entreprises (CPME)

Date de début de l'action:
Janvier 2017.

Lieu / adresse de l'événement :
www.job41.fr

Pour en savoir plus :

www.job41.fr

Contact

Charlotte Couffrant
Directrice de projet Job41
Direction de l'insertion et de l'action sociale
Conseil départemental de Loir-et-Cher
job41@departement41.fr
02.54.58.43.44.

TRANSVALOIRE : LES MÉTIERS SAISONNIERS RÉUNIS



Objectifs

- Faciliter l'accès des demandeurs d'emploi et saisonniers aux emplois saisonniers du territoire.
- Aider les employeurs saisonniers à recruter du personnel compétent et opérationnel (secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et de l'agriculture saisonnière).
- Sécuriser les parcours professionnels et fidéliser la main d'œuvre en mettant en place des boucles d'emploi saisonnières.
- Valoriser les ressources et les compétences locales.
- Faire de notre territoire une destination professionnelle crédible et qualitative pour réaliser une saison.

Public cible

Demandeurs d'emploi et entreprises du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire.

Principe

Le site internet transvaloire.com est une plateforme informative qui recense les offres d'emplois saisonniers, recueille les CV et propose un certain nombre d'informations pratiques à destination des entreprises et des candidats potentiels. Cette plateforme a une version *responsive* qui permet une utilisation simplifiée depuis un téléphone portable.

Contexte

La Maison de l'emploi du Blaisois a développé une plateforme numérique pour sécuriser et fidéliser les emplois saisonniers des secteurs de l'agriculture et du tourisme. Celle-ci est en lien sur le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire et les 3 territoires de jumelage de compétences.

Déroulement de l'action

Le site Internet présente les offres d'emploi diffusées par les entreprises saisonnières et propose également de recueillir les CV des candidats.

Le service met en place des boucles saisonnières c'est-à-dire l'enchaînement de missions successives d'une entreprise à l'autre afin que les salariés travaillent de façon continue sur toute la durée d'une saison. Ces boucles saisonnières permettent de fidéliser des équipes de saisonniers d'une année sur l'autre. Le site Internet est lié aux plateformes de Pôle Emploi de la Savoie, de Haute-Savoie et des Hautes-Pyrénées qui diffusent leurs offres d'emploi.

Enfin, le site a vocation à être une plateforme informative sur l'actualité saisonnière en Loir-et-Cher, les formations disponibles en Loir-et-Cher, le logement, le droit du travail, la protection sociale, la garde d'enfants, les permis de conduire, les dispositifs de micro-

crédit à destination des particuliers et des entreprises et les dispositifs de simplification des démarches administratives pour le recrutement.

Résultats obtenus

Plus de 10 000 offres d'emploi ont été diffusées à ce jour. Ce site Internet est une initiative unique à ce jour. Le site se décline également en « responsive » c'est-à-dire qu'il est disponible dans une version simplifiée pour être adapté aux smartphones.

Perspectives

Le site Internet fait l'objet d'une modernisation afin d'actualiser les informations diffusées et de respecter le cadre de la RGPD.

Un projet d'essaimage de la plateforme informative est en cours.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Maison de l'emploi du Blaisois.

Partenaires financiers :
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Centre Val-de-Loire, Maison de l'emploi du Blaisois, Communauté d'agglomération de Blois « Agglopolys », Communauté de communes du Grand Chambord, Conseil départemental de Loir-et-Cher, Mutualité Sociale Agricole, Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher.

Partenaires techniques :
Conseil régional Centre Val-de-Loire, Pays des Châteaux, Ads-COM.

Budget :
La mise en place de la plateforme a coûté 12 000 €.

Date de début de l'action :
Octobre 2012.

Pour en savoir plus :

www.transvaloire.com

Contact

Kenza Belliard
Maison de l'emploi du Blaisois
02.54.51.17.67.

ETOILE.REGIONCENTRE.FR



Objectifs

Offrir un premier niveau d'information aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation.

Promouvoir les manifestations et les initiatives locales (salons d'information sur les métiers et les formations, forums pour l'emploi...).

Public cible

Tout public souhaitant réaliser un projet professionnel : adultes et jeunes, en activité comme en recherche d'emploi ou de formation, tout au long de leur vie professionnelle, mais aussi professionnels de structures d'orientation, de formation ou d'insertion, responsables d'entreprise, etc.

Principe

Site Internet de référence sur l'orientation, la formation et l'emploi en région Centre-Val de Loire.

Contexte

Porté par le Gip Alfa Centre-Val de Loire, le site Etoile est le fruit d'un partenariat entre les acteurs régionaux du Service Public Régional de l'Orientation, des organismes représentant des branches professionnelles... Il a été créé en 2002 à l'initiative de la Région Centre et de l'Etat dans le cadre d'un programme expérimental.

Financé à titre principal par l'Etat, le Conseil Régional du Centre-Val de Loire et l'Europe (FSE), le Groupement d'Intérêt Public (Gip) assure une mission d'information, d'observation et d'animation dans le champ de la formation professionnelle et de l'emploi en Centre-Val de Loire.

Il intègre parmi ses membres les partenaires sociaux, membres fondateurs avec l'Etat et la Région, ainsi que d'autres structures institutionnelles (Afp, Pôle emploi, Association régionale des Présidents de Missions Locales, organismes consulaires...).

Son action s'organise autour de 2 pôles d'activité : un pôle Information, un pôle Observatoire Régional de la Formation et de l'Emploi (Orfe).

Déroulement de l'action

Le site Internet Etoile recense :

- plus de 10 000 offres de formation en ligne
- 1 500 lieux d'information en région Centre
- plus de 1 200 métiers illustrés par 4000 fiches
- près de 5 000 diplômes et certifications

De nombreuses ressources en ligne sont aussi répertoriées pour compléter les recherches (liens vers des études socio-économiques, vers des articles d'actualité, etc.).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
GIP Alfa Centre

Adresse du site Internet :
www.etoile.regioncentre.fr

Partenaires financiers :
Etat, Région Centre-Val de Loire, Union européenne

Hébergement, réalisation technique et fonctionnelle,
charte graphique du site :
ads-COM
15 rue de la Bourie Blanche
45000 ORLEANS
Tél. : 02 38 21 55 21
www.ads-com.fr

EMPLOI-STORE.FR



Objectifs

Aide à la recherche d'emploi, à la mobilité professionnelle ou au développement d'un projet professionnel.

Public cible

Tout public (demandeurs d'emploi et actifs).

Principe

Un site Internet propose gratuitement l'accès à des services et des applications mobiles permettant de rechercher un emploi, préparer sa mobilité professionnelle ou le développement d'un projet professionnel.

Déroulement de l'action

Le site Internet Emploi Store propose à toute personne, notamment à des personnes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil professionnel, des applications mobiles à télécharger ou des services web en lien avec l'emploi, la formation professionnelle ou le projet professionnel, développés par Pôle emploi ou par des éditeurs tiers.

La plateforme propose aux utilisateurs des services web et des applications mobiles répartis en plusieurs centres d'intérêt : « Choisir un métier », « Se former », « Préparer sa candidature », « Trouver un emploi », « Créer une entreprise », « International ».

Résultats obtenus

58 services ont été développés à ce jour par Pôle emploi et 219 par les éditeurs partenaires.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Pôle Emploi.

Adresse du site Internet :
[https://www.emploi-store.fr/portail/accueil/\\$B](https://www.emploi-store.fr/portail/accueil/$B)

Pour en savoir plus :

<https://www.emploi-store.fr/portail/faq>

Contacts

Direction territoriale
Pôle emploi Vallée de la Loire
dt.41102@pole-emploi.fr

Caroline Chanu,
Chargée de mission Partenariat
Pôle emploi Loir-et-Cher
02.54.74.31.32.

SERVICES LIÉS AU NUMÉRIQUE DE PÔLE EMPLOI



Objectifs

Adapter les conseils, services, prestations aux besoins du demandeur en fonction de sa compétence/appétence au numérique.

Principe

Le conseiller Pôle emploi effectue un diagnostic avec le demandeur d'emploi et adapte la proposition de service.

Public cible

Demandeurs d'emploi inscrits auprès de Pôle emploi.

Contexte

L'inscription auprès de Pôle emploi se fait par Internet via le site www.pole-emploi.fr et les démarches de recherche d'emploi se font de plus en plus sur Internet. Certains demandeurs d'emploi ont besoin d'un accompagnement à l'utilisation des outils numériques. Certains demandeurs d'emploi peuvent s'orienter vers les métiers du numérique.

Déroulement de l'action

Il existe trois niveaux d'action selon le degré d'autonomie des demandeurs d'emploi :

- Pour les demandeurs d'emploi les plus en difficulté et ayant besoin d'acquérir les compétences numérique de base, Pôle emploi peut proposer des ateliers et actions collectives adaptés pour développer l'autonomie digitale.

- Pour les demandeurs d'emploi en capacité de mobiliser le numérique mais qui ne confirment pas une autonomie numérique suffisamment marquée, Pôle emploi peut proposer des ateliers et actions collectives adaptés pour apprendre à mobiliser le digital dans leur recherche d'emploi.

- Pour les demandeurs d'emploi à l'aise avec le numérique et ses usages, Pôle emploi permet d'optimiser et d'accélérer leur retour vers l'emploi grâce au numérique : Pôle emploi peut leur proposer soit un atelier « découverte des métiers du numérique », soit une formation labellisée Grande école du numérique, ou encore les orienter vers des services disponibles en ligne pour optimiser leur recherche d'emploi ou leur orientation professionnelle (pole-emploi.fr, Emploi store, applications mobiles de Pôle emploi, etc.).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Pôle Emploi.

Date de début de l'action :
Selon le calendrier de prestation de chaque agence.

Pour en savoir plus :

Le demandeur d'emploi contacte son conseiller par mail ou au 3949.

Contacts

Direction territoriale
Pôle emploi Vallée de la Loire
dt.41102@pole-emploi.fr

Caroline Chanu,
Chargée de mission Partenariat
Pôle emploi Loir-et-Cher
02.54.74.31.32.

BOUSSOLE DES JEUNES



Objectifs

Rendre visibles et accessibles les services et dispositifs dont les jeunes peuvent bénéficier sur leur territoire de vie de façon à répondre à la problématique du non recours au droit en matière de logement et d'emploi/formation :

- Proposer une information claire, individualisée et adaptée aux besoins des jeunes
- Faire revenir les jeunes dans les structures destinées à leur accompagnement en limitant les intermédiaires
- Centraliser et valoriser l'offre de services d'un territoire
- Améliorer les coopérations d'acteurs autour des besoins des usagers

Public cible

Jeunes de 15 à 30 ans.

Principe

Développée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports « la Boussole des jeunes » est un service numérique à destination des 15-30 ans qui explicite les services disponibles sur un territoire et facilite la mise en relation avec le bon professionnel. En se rendant sur le site boussole.jeunes.gouv.fr, les jeunes sont mieux informés et accompagnés dans la mobilisation de dispositifs et services susceptibles d'améliorer leur situation et/ou d'éclairer leur parcours, dans des thèmes aussi divers que l'emploi, le logement ou la santé. Les offres de service accessibles par l'outil sont le résultat d'un travail concerté entre acteurs et professionnels du service public (ou assimilés).

Contexte

Anciennement appelé « Boussole des droits », le service Boussole a été co-construit pendant 18 mois en collaboration avec des jeunes et des professionnels issus de deux territoires d'expérimentation : la communauté de communes de Coeur d'Essonne (91) et la communauté urbaine du Grand Reims (51). Prolongés jusqu'en avril 2018, les tests et expérimentations ont permis de confirmer l'adhésion des jeunes à ce service tout comme l'intérêt des professionnels pour cette démarche d'animation innovante sur le territoire.

Les jeunes apprécient la simplicité de l'outil et le fait de « ne plus avoir à se prendre la tête » pour la mobilisation de droits et de services dont ils disposent. Les professionnels de leurs côtés, saluent particulièrement la dynamique de production de leurs offres de service, réécrites plus simplement et mieux partagées avec les autres professionnels du territoire dans le cadre d'une animation régulière.

Déroulement de l'action

Côté utilisateurs jeunes :

La Boussole est une plateforme numérique au mode de fonctionnement simple et intuitif. À l'adresse boussole.jeunes.gouv.fr, après avoir invité l'utilisateur à répondre à un bref questionnaire, dans lequel il indique son lieu d'habitation, la thématique visée (emploi/formation ou logement) et sa situation ou son besoin, la Boussole présente les services et droits mobilisables par le jeune depuis son territoire. S'il/elle est intéressé(e) par une offre de service en particulier, il/elle peut décider de laisser ses coordonnées (téléphone portable ou mél) pour être contacté(e) dans un délai court (un à sept jours), garanti et annoncé par le professionnel porteur de l'offre.

Côté professionnels :

Les professionnels peuvent rejoindre la Boussole :

- Être « ambassadeurs » de Boussole des jeunes : promouvoir le dispositif auprès des jeunes, s'intégrer dans un annuaire commun, participer aux temps d'échanges entre professionnels

- Être « partenaires » de Boussole des jeunes (professionnels ayant une ou plusieurs offres de services dans la Boussole des jeunes) : mêmes engagements que les ambassadeurs + proposer une offre de service dans le site, assurer le traitement de la demande du jeune dans un temps imparti, répondre aux jeunes selon l'éditorialisation prédéfinie en groupe de travail, rediriger le jeune vers le bon partenaire

Perspectives

Première Boussole des Jeunes en région Centre-Val de Loire, le dispositif sera déployé dans les territoires de Blois et des Communautés de communes de Val de Cher Controis et de Beauce Val de Loire au premier trimestre 2021, sur les thématiques : emploi/formation et logement.

L'objectif de ce dispositif est de faciliter les recherches de l'utilisateur en ciblant les réponses à ses questions et en lui permettant d'accéder à un interlocuteur physique.

En étant partenaires du projet, les structures obtiennent une meilleure visibilité auprès de leur public cible et des professionnels du territoire. Cela permet notamment de coordonner les actions entre professionnels et d'élaborer une stratégie de communication territoriale.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher

Partenaire financier :
DIRECCTE Centre / DRDJCS Centre.

Partenaires techniques :
Acteurs de la l'emploi, de la formation et du logement du Loir-et-Cher.

Pour en savoir plus :

<https://boussole.jeunes.gouv.fr/offre.php?id=239>

Contact

Solène Chouk
Animatrice territoriale la Boussole des Jeunes
Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher
solene.chouk@infojeune.org
02.54.78.54.87
06.42.09.64.10.

KLUB EXTRAORDINAIRE



Objectifs

Donner l'envie de réfléchir à son orientation professionnelle en prenant conscience de ses compétences et de ses talents.

Public cible

Tout public

Principe

Un container mobile aménagé propose au public de découvrir ses propres talents et appétences pour réfléchir à sa situation et à son orientation professionnelle.

Contexte

Tandis que de nombreux emplois peinent à être pourvus localement faute de candidats, alors même que le taux de chômage reste important, la Région Centre-Val de Loire et l'Etat ont souhaité développer un outil différent pour favoriser, chez les personnes éloignées de l'emploi ou en quête de reconversion professionnelle, la prise de conscience de leurs envies et de leurs compétences.

Déroulement de l'action

Le container est aménagé de tableaux interactifs proposant des jeux et des questionnaires pour cerner les valeurs, les besoins et les compétences du public afin de l'orienter vers des secteurs et des métiers correspondant à son profil ou à son caractère. Le container peut accueillir jusqu'à 12 personnes maximum pendant une durée de 20 minutes environ. L'expérience, guidée et animée par une médiatrice, se prolonge via une plateforme web et avec la rencontre des professionnels du monde de l'orientation et de l'emploi. L'objectif est de pouvoir se saisir de cet événement ludique pour aborder avec le public les dispositifs existants en matière de formation professionnelle et d'aide à l'emploi, et de communiquer sur le contexte socio-économique et les besoins du territoire.

Pour organiser ces animations, la Région Centre-Val de Loire contacte les communes et les communautés de communes. Les professionnels de l'orientation et de la formation se coordonnent ensuite avec les organisateurs.

Pour réserver un créneau horaire et accueillir l'événement : leklubextraordinaire@centrevallaloire.fr

Résultats

Le Klub extraordinaire s'est tenu à :

- Pithiviers (29-30 septembre et 1er octobre 2020,
- Gien (13 octobre 2020),
- Tours (3-4 février 2021)

Les tournées prévues aux mois de novembre et de décembre 2020 ont été annulées en raison de la crise sanitaire. Elles devaient avoir lieu les 15 et 16 octobre à Sully-sur-Loire, 5 et 6 novembre à Bourges, 10 et 13 novembre à Vendôme, 16 et 17 novembre à Bourges et 19 et 20 novembre 2020 à Vierzon.

Plusieurs événements ont été prévus mais non encore confirmés en raison de l'épidémie de Covid-19 à :

- Pithiviers (11-12 février 2021)
- Chinon (23-24 février 2021)
- Chartres (9-10-11-12 mars 2021)
- Tours (17-18 mars 2021)
- Joué-les-Tours (23-24 mars 2021)
- La Riche (7-8 avril 2021)
- Vendôme (13-14-15 avril 2021)
- Montargis (20-21-22 avril 2021)

Perspectives

L'objectif est de pouvoir se saisir de cet événement pour mobiliser les entreprises et les professionnels de l'orientation en fonction des ressources et des spécificités des territoires :

- à Contres : mobiliser les acteurs de l'agroalimentaire, de l'agriculture et de la viticulture,

- à Mer : mobiliser les acteurs du nucléaire et de la logistique,

- à Blois : proposer un Klub extraordinaire plus multidimensionnel étant donné la pluralité des secteurs d'activité et des établissements de formation sur ce territoire.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Etat, Région Centre-Val de Loire.

Cette action s'inscrit dans le cadre du PACTE régional d'investissement dans les compétences 2019-2022. Elle y est financée à hauteur de 3 M€.

Partenaire technique :
Neodigital.

Temporalité du dispositif :
De septembre 2020 jusqu'en 2022.

Pour en savoir plus :

<https://leklubextraordinaire.fr/>
<https://www.facebook.com/leklubextraordinaire/>

Contact

Christelle Gagneux
Coordination SPRO41
Mission Locale du Blaisois – SPRO41
c.gagneux@mlblois.com
02.54.52.40.40.

FICHES DESCRIPTIVES

MISE EN RESEAU:

Initiatives favorisant la mise en réseau et la réflexivité interprofessionnelles.



CMQ Trans Num

Etudes de l'Observatoire de l'Economie et des Territoires relatives au secteur numérique en Loir-et-Cher

CR Num

Les boss invitent les profs

Les délégués académiques au numérique

ESI on parlait enseignement supérieur pour les entreprises

Séminaire intelligence artificielle et électronique embarquée

CMQ TRANS NUM



Objectifs

Promouvoir et coordonner les actions des acteurs économiques, de l'innovation, de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle dans le secteur numérique :

- Identifier les besoins des entreprises en matière de nouvelles compétences et de nouveaux métiers (cybersécurité et intelligence artificielle)
- Construire des formations initiales et continues adaptées aux besoins des entreprises du secteur numérique
- Favoriser l'insertion professionnelle dans le secteur numérique

Public cible

Tout public.

Principe

Le label "Campus des métiers et des qualifications" (CMQ) permet d'identifier, sur un territoire donné, un réseau d'acteurs qui interviennent en partenariat pour développer une large gamme de formations professionnelles, technologiques et générales, relevant de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, ainsi que de la formation initiale ou continue. Le label est attribué par le ministère de l'Éducation nationale.

Les campus sont portés conjointement par les Académies et les Conseils Régionaux, en associant branches et organisations professionnelles, entreprises de toutes tailles, établissements d'enseignement secondaires et supérieurs, de formation initiale comme de formation continue. Ils sont construits autour de filières ou de secteurs d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional.

11 critères sont requis pour l'obtention ou le renouvellement du label CMQ. Pour obtenir la catégorie « Excellence » du label, des éléments complémentaires sont requis pour chaque critère.

Contexte

Le projet de Campus des Métiers et Qualifications sur la Transformation Numérique en région Centre-Val de Loire (CMQ Trans Num) vise une labellisation "Excellence" de la part du ministère en 2021 et ce pour une durée de 5 ans. Le CMQ Trans Num est orienté autour de la transformation numérique des entreprises et plus particulièrement des métiers de l'intelligence artificielle et de la cybersécurité. Le Campus se construit en étroite collaboration avec la branche, le Syntec Numérique, les entreprises de tous secteurs ; l'ensemble des acteurs de la formation, depuis les collèges jusqu'aux établissements d'enseignement supérieur (Universités d'Orléans et de Tours, INSA Centre-Val de Loire, ...)

Il existe actuellement 2 Campus en région Centre-Val de Loire :

- Le Campus "Patrimoine, Métiers d'Art et Tourisme", labélisé le 6 février 2020 en catégorie excellence.
- Le Campus "Industries Cosmétiques et Pharmaceutiques", en phase de renouvellement de label.

Déroulement de l'action

Le Rectorat de l'Académie Orléans-Tours et la Région Centre-Val de Loire proposent une articulation du CMQ "Trans Num" autour de 3 axes :

1. **ATTIRER** : développer l'attractivité de la filière et des métiers, en communiquant auprès des jeunes dès le collège, auprès des parents d'élèves, des professeurs principaux, des jeunes en rupture scolaire et des adultes en reconversion professionnelle. Le projet prévoit plusieurs actions parmi lesquelles :

- Création d'un portail Internet dédié présentant les métiers de la filière à travers différents témoignages de professionnels, d'étudiants, de jeunes salariés ou d'enseignants, la carte des formations initiales et continues sur le territoire. Le portail sera également centre de ressources pour les apprenants et enseignants, lieu d'information pour tout public (actualités de la filière, agenda des manifestations, ...) ;
- Éclairage accru de la filière numérique à travers différentes actions de communication. Un lieu emblématique va symboliser le campus : le Lab'O à Orléans auquel seront associés différents relais comme la MAME à Tours, le Dôme à Dreux, le B3 Vierzon, ...
- Des actions de sensibilisation dès le collège : visites d'entreprises, interventions de professionnels dans les établissements, serious games, concours permettant de montrer l'aspect collaboratif de l'activité professionnelle, ateliers de découverte des métiers, ...

2. **FORMER** : Diversifier, développer les formations, personnaliser les parcours.

Cet axe prévoit, notamment, de :

- Consolider et développer une offre de formation initiale de Bac -3 à Bac +5, de formation continue vers les adultes en reconversion avec une attention toute particulière aux formations pouvant être labélisées "Grande École du Numérique ;
- Favoriser l'alternance et l'apprentissage ;
- Recenser les besoins des entreprises à court et à moyen terme pour répondre plus efficacement aux

besoins ;

- Valoriser les compétences numériques et transverses (soft skills) acquises par le déploiement des open-badges ;
- Développer et soutenir les programmes liés à l'entrepreneuriat comme les mini-entreprises EPA, Graine de boîte, Pépite, DiLL.

3. **ACCOMPAGNER** la transformation numérique des entreprises en lien avec la recherche à travers différentes actions comme :

- Favoriser les transferts de technologie ;
- Améliorer la visibilité nationale et internationale de l'offre de recherche et de formation ;
- Expérimenter l'initiation à la recherche des lycéens.

Perspectives

En phase de démarrage, après labélisation par le ministère, le Campus concentrera son activité autour du triangle Orléans, Tours, Bourges, où se situent les 3 centres de recherche. 14 lycées, les universités d'Orléans et de Tours, l'INSA Centre-Val de Loire et différents organismes de formation seront concernés.

Il existe 5 autres CMQ dédiés au numérique en France : à Paris (numérique et audiovisuel), Clermont-Ferrand (design numérique), Lannion (photonique), Valence (métiers du numérique en général) et Nice. Le CMQ de Nice Sophia Antipolis pourrait être considéré comme le concurrent le plus direct du CMQ Trans Num, puisqu'il est orienté autour de thématiques comparables (développement logiciel, interface homme-machine, sciences des données, intelligence artificielle, objets connectés et systèmes autonomes).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Région Centre-Val de Loire, Rectorat de l'Académie Orléans-Tours.

Date de début de l'action : 2020

Partenaires financiers :

Académie d'Orléans-Tours, Conseil Régional Centre-Val de Loire, entreprises, branches professionnelles, OPCO, appels à projets de l'Etat, collectivités locales.

Textes de référence :

Articles D. 335-33 et 34 du code de l'éducation

Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République et décret n° 2014-1100 du 29 septembre 2014

Pour en savoir plus :

<https://www.education.gouv.fr/les-campus-des-metiers-et-des-qualifications-5075>

Contact

Laurent Neveu

Pilote du projet Campus des Métiers et des Qualifications Transformation Numérique
Académie d'Orléans-Tours
laurent.neveu@ac-orleans-tours.fr

ETUDES DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE ET DES TERRITOIRES RELATIVES AU SECTEUR NUMÉRIQUE EN LOIR-ET-CHER



Objectifs

Rendre visibles les initiatives favorisant l'emploi dans le secteur numérique en Loir-et-Cher et favoriser les coopérations entre les porteurs d'actions.

Public cible

Tout public.

Principe

Analyse des besoins en termes de compétences des entreprises locales du numérique. Recensement des initiatives favorisant l'emploi dans le secteur numérique en Loir-et-Cher. Publication des études et d'un guide en support papier et numérique.

Contexte

Entre 2018 et 2020, l'Observatoire de l'Économie et des Territoires a procédé à deux études sur le numérique pour repérer les besoins en termes d'emploi du secteur et recenser les initiatives favorisant l'attractivité des métiers du numérique.

Déroulement de l'action

Dans le cadre d'un partenariat avec la Maison de l'Emploi du Blaisois et Delphi Technologies initié en 2017, l'Observatoire de l'Économie et des Territoires a réalisé une enquête auprès des entreprises du secteur numérique intitulée « L'éco-système blésois du numérique vu au travers de 20 témoignages » publiée en juin 2018. 26 entreprises du secteur numérique ont répondu à un questionnaire et 15 entretiens semi-directifs ont été administrés auprès des dirigeants ou des responsables RH de ces entreprises. Cette étude a mis en lumière l'existence de « métiers en tension » pour lesquels les entreprises loir-et-chériennes peinent à trouver suffisamment de candidats : ingénieur de la donnée, analyste fonctionnel, ingénieur réseaux ou encore ingénieur système. Ces difficultés de recrutement résultent notamment de l'effet d'attraction exercé par les villes de Tours et d'Orléans sur le vivier potentiel de main d'œuvre. A cette pénurie de candidats s'ajoute également une difficulté à prévoir les compétences recherchées à moyen voire à court terme. La restitution de cette étude a conduit

les acteurs économiques et les élus du Loir-et-Cher à souligner plusieurs pistes de réflexion pour remédier à cette situation : sensibiliser les jeunes, former les enseignants et les conseillers d'orientation, ou encore renforcer les liens entre les entreprises et les établissements de formation. Une autre des solutions proposées consiste à apporter une vision claire des acteurs impliqués, car certains manquent de visibilité ou coopèrent peu. C'est la raison pour laquelle la Maison de l'emploi du Blaisois et l'Observatoire de l'Économie et des Territoires ont décidé de procéder à un recensement des initiatives et des acteurs qui, de près ou de loin, favorisent l'emploi et l'attractivité des métiers du numérique dans le Loir-et-Cher, avec une attention particulière au territoire de Blois- Agglopolys.

Afin de proposer un accès papier et numérique du guide, l'Observatoire de l'Économie et des Territoires et la Maison de l'Emploi ont complété leurs moyens en répondant à l'appel à projet de la Fondation du Crédit agricole. Tout ce qui participe à la promotion des métiers du secteur économique au sens large a été pris en compte, qu'il s'agisse d'actions ponctuelles à destination du public, de formations professionnelles, de dispositifs favorisant le lien entre les entreprises et les centres de formation, ou bien de dispositifs d'accompagnement au développement économique vers le secteur numérique ou par l'acquisition de solutions numériques. Chaque action recensée a fait l'objet d'une fiche dans laquelle ont été renseignés : l'identité du porteur du projet, les objectifs visés, le public concerné, la façon dont se déroule l'action, les résul-

perspectives envisagées, les partenaires techniques et financiers, le budget de l'action et les coordonnées d'un interlocuteur. Ces fiches ont ensuite été classées en fonction des 5 grandes thématiques qui se sont dégagées de l'étude : Acculturation, Formation, Insertion, Mise en réseau, Développement des acteurs.

Les recensements se sont déroulés en octobre 2019 et janvier-février 2021. 113 initiatives ont été recensées. Elles sont portées par une soixantaine d'acteurs.

Résultats

Les résultats des enquêtes sont accessibles sur le site Internet de l'Observatoire de l'économie et des territoires. Le recensement des initiatives favorisant l'emploi dans le secteur numérique est également accessible depuis le site de la Maison de l'Emploi du Blaisois.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Observatoire de l'Economie et des Territoires,
Maison de l'Emploi du Blaisois

Partenaires financiers :
Observatoire de l'Economie et des Territoires,
Maison de l'emploi du Blaisois, Fondation du Crédit Agricole

Pour en savoir plus :

www.pilote41.fr
www.maison-emploi-blaisois.com

Contacts

Lionel Henry
Directeur de l'Observatoire de l'Economie et des Territoires
l.henry@observatoire41.com
02.54.42.60.70.

Maison de l'Emploi du Blaisois
maisondelemploiblois@orange.fr
02.54.51.17.67.

CR NUM



Objectifs

Contribuer à alimenter les réflexions de la région Centre Val-de-Loire dans le domaine du numérique.

Principe

Une équipe d'experts est associée à la conduite de l'action publique dans le secteur numérique de la région Centre Val-de-Loire.

Contexte

Annoncé lors des États Généraux du numérique le 19 octobre 2016, le Conseil régional du Numérique ou « Cr'Num » est la réunion d'acteurs représentatifs de la diversité du numérique désignés par la région Centre Val-de-Loire. Il est chargé de contribuer et d'alimenter les réflexions des acteurs de la région dans ce domaine. L'objectif est de mobiliser des acteurs moteurs dans leurs domaines et engagés dans le développement du numérique en région Centre Val-de-Loire.

Déroulement de l'action

À l'image du Conseil National du Numérique, le Cr'Num mobilise des entrepreneurs, des représentants d'organismes de formations et des acteurs associatifs et culturels. Cette instance consultative regroupant une vingtaine d'acteurs est mobilisée pour participer au suivi de la stratégie numérique et à des jurys de sélections de projets, ou interrogée sur l'ensemble des politiques régionales avec un « regard numérique ». Le périmètre d'intervention porte sur toutes questions relatives à l'impact du numérique sur la société et sur l'économie au niveau régional, avec une attention particulière sur le suivi de la stratégie régionale usage et service.

Domaines d'intervention du CR'Num :

1. Co-construction des politiques et des dispositifs régionaux :

Les membres du CR'Num sont sollicités pour apporter leur expertise sur tous les dispositifs et les projets régionaux disposant d'une forte composante de transformation numérique : développement d'un réseau de lieux numériques (Espace Public Numérique, Fab Lab, espace de co-working, tiers-lieux), la mise en œuvre d'une politique d'Open Data et de Smart Data, le Living Lab eSanté, les Lycées et CFA du futur.

2. Valorisation de l'écosystème numérique :

Le CR'Num est invité à participer à l'organisation d'événements mettant en valeur la filière, comme les salons professionnels ou les forums pour l'emploi.

3. Evaluation et suivi de la transformation numérique :

Le Cr'Num apporte son expertise et propose des initiatives pour contribuer à déterminer la stratégie régionale.

4. Contribution libre, Jury, et Comité de sélection :

Les membres du CR'Num participent aux jurys ou aux comités de sélection des appels à projets (Fonds Région ou Fonds européens) et donnent leur avis sur des sujets numériques nationaux.

Les membres du CR'Num Centre Val-de-Loire sont :

Sébastien FOREST – Fondateur d'ALLO RESTO et Business Angel dans le domaine du numérique

Julien DARGAISSE (PaloAltours-37) Président de PaloAltours

Benjamin CADON (association Labomedia -45) Directeur de Labomédia

Anna STEPANNOV (WCS - 28) Responsable de la Wild Code School

Hassoun MOKTHAR (DevUp -45) Expert numérique à DevUp

Benjamin NGUYEN (LIFO-45) Maître de conférences à l'INSA Val de Loire

Isabelle CARLIER (Bandits Mages- 18)

Vincent MARGE (GCS santé Centre-41) Directeur du Groupement de Coopération Sanitaire TéléSanté Centre

Catherine LENOBLE (coordinatrice Fun Lab - 37)

Cédric MENINDES (Ingénieur d'Affaire - GFI Informatique)

Mickael CLEMENT (Chargé de développement territorial au CEFIM)

Pascal GREGOIRE (Président régional SYNTECH)

Christophe BIGOT (société NOCTEA -36)

Fabien VIDAL (société Utelias - 37)

Alexis MENARD (Président French Tech Loir-et-Cher - 41)

Selda NGUYEN (Start Up Invite Un Chef, LabO - 45)

Olivier JOUIN (directeur du GIP RECIA-45)

Yann LAFONT (société SAYMTECH - Fab Lab - 41)

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Région Centre Val-de-Loire.

Date de début de l'action :
19 octobre 2016.

Pour en savoir plus :

www.regioncentre-valdeloire.fr

Contact

Hôtel de la région Centre Val-de-Loire
9 rue Saint-Pierre
CS 45041 Orléans Cedex
02.38.70.30.30.
info@regioncentre.fr

LES BOSS INVITENT LES PROFS



Objectifs

Inviter un enseignant de collège ou de lycée à venir découvrir le quotidien des dirigeants à l'occasion d'une visite d'entreprise, suivie d'un déjeuner en toute convivialité : échanger autour du monde de l'entreprise et des enjeux économiques actuels mais également apprendre à connaître le métier d'enseignant, de mieux appréhender le fonctionnement du monde de l'éducation, ses objectifs, ses contraintes.

Public cible

Enseignants du collège et du lycée.

Principe

Des enseignants sont invités à visiter les locaux de plusieurs entreprises – de toutes tailles et de tous secteurs d'activité – et à découvrir différents métiers pour comprendre les besoins des entreprises et mieux répondre aux questions d'orientation des jeunes.

Contexte

« Les Boss invitent les profs » est une opération lancée par le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) du Loir-et-Cher en 2014, en partenariat avec la direction départementale de l'Éducation nationale et la direction diocésaine de l'enseignement catholique de Blois.

Déroulement de l'action

Des enseignants sont en immersion complète pendant ½ ou 1 journée dans les locaux des entreprises.

Résultats obtenus

Pérennité des visites de ce type tout au long de l'année, au-delà de l'action en elle-même.

Perspectives

L'initiative « Les Boss invitent les profs » a cessé d'exister en 2019. À la place, une nouvelle opération, baptisée « Une classe en entreprise » a été conçue. Son objectif est de donner une vision concrète du monde professionnel à des collégiens et lycéens par une immersion de 3 jours au sein d'une entreprise.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Mouvement des entreprises de France de Loir-et-Cher.

Temporalité de l'action :
2014-2019

Pour en savoir plus :

www.medef41.fr/fr/

Contact

Peggy Nivault
Chargée Relations Entreprises et Institutionnelles
Mouvement des Entreprises de France de Loir-et-Cher
peggy.nivault@medef41.fr
02.54.52.41.40.

LES DÉLÉGUÉS ACADÉMIQUES AU NUMÉRIQUE



Objectifs

Mettre en œuvre le service public numérique dans l'académie.

Public cible

Le poste est destiné à des personnels d'encadrement de haut niveau, titulaires de catégorie A, appartenant aux corps d'inspection, d'enseignement et d'encadrement du ministère de l'éducation nationale, et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Contexte

Nommé par le ministre chargé de l'Éducation nationale sur proposition de la rectrice ou du recteur de l'académie, le délégué académique au numérique est le porteur officiel de la politique du recteur de l'académie dans ce domaine.

Déroulement de l'action

Le délégué académique au numérique (DAN) est le conseiller du recteur pour l'élaboration et le suivi de la stratégie académique relative au numérique éducatif. Sous l'autorité du recteur, il contribue à la construction du projet académique déclinant les orientations de la stratégie numérique nationale, coordonne les réseaux d'acteurs concernés, pilote la mise en œuvre dans l'académie du service public du numérique éducatif et en évalue les résultats. En liaison avec les secrétaires généraux d'académie et les inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'éducation nationale, dans les domaines liés au numérique pour l'éducation, il est en

Principe

Le délégué académique au numérique définit la stratégie académique relative au numérique éducatif, en anime la mise en œuvre et en évalue les résultats.

charge des relations avec les collectivités territoriales et assure l'animation d'une instance de gouvernance académique. Il joue un rôle de prescripteur en matière de formation « au » et « par » le numérique en collaboration avec le responsable académique de formation, l'ESPE, les corps d'inspection. Il contribue à mettre en place des partenariats permettant à l'académie d'être acteur dans la production d'outils, de ressources ou services numériques en lien avec l'université et les entreprises de la filière du numérique éducatif.

Il est nommé par le ministre chargé de l'éducation nationale sur proposition de la rectrice ou du recteur de l'académie, sur un poste de conseiller de recteur. La carrière du DAN se poursuit dans son corps d'origine et il perçoit le traitement afférent à son grade. Au terme de ses fonctions, intervenant à sa demande ou à celle du recteur, il est réaffecté sur un poste correspondant à son corps, cette affectation s'inscrivant dans l'accompagnement du parcours de carrière des personnels d'encadrement. Il perçoit le régime indemnitaire des conseillers de recteur.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Date de début de l'action :
2015.

Textes de référence:
Note de service du ministère de l'éducation nationale n° 2014-098 du 25 août 2014.

Pour en savoir plus :

www.ac-orleans-tours.fr
www.eduscol.education.fr

Contact

Pierre Cauty,
Délégué académique au numérique
pour la région Centre Val-de-Loire,
pierre.cauty@ac-orleans-tours.fr

ESI ON PARLAIT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES ENTREPRISES?



Objectifs

Informar les entreprises sur les différentes formations dispensées par les établissements d'enseignement supérieur du Loir-et-Cher.

Mettre en valeur les bonnes pratiques des entreprises qui auraient été impulsées par les établissements d'enseignement supérieur.

Public cible

Entreprises du Loir-et-Cher.

Contexte

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement au développement économique des entreprises, l'agence Dev'up organise une soirée de rencontres et d'échanges entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises du Loir-et-Cher.

grandes thématiques : l'amélioration de la production, la transformation numérique et le commerce, le marketing et le service aux entreprises. La seconde partie de la soirée est consacrée au « speed dating » : les représentants des établissements d'enseignement supérieur du Loir-et-Cher présentent leur offre de formation et de prestation aux entreprises, et discutent des nouvelles collaborations possibles.

Déroulement de l'action

La première partie de la soirée est composée de conférences animées par des représentants d'entreprises et d'établissements d'enseignement supérieur venus témoigner de leur collaboration autour de 3

Perspectives

Les organisateurs évoquent l'idée de reproduire cet événement tous les 2 ou 3 ans mais rien n'est encore décidé à ce jour.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Dev'Up, Loir-et-Cher-Tech

Date de début de l'action :
28 novembre 2018

Adresse / lieu de l'événement :
Institut universitaire de technologie de Blois
15 rue de la Chocolaterie
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://esi.devup.pro/#programme>

Contacts

Sabrina Bouillault
Dev'up
Coordinatrice de l'antenne Loir-et-Cher
sabrina.bouillault@devup-centrevaldeloire.fr

Jérémy Chichery
Dev'up
Chargé de mission Antenne Loir-et-Cher
jeremy.chichery@devup-centrevaldeloire.fr
02.38.88.88.10.

SÉMINAIRE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ÉLECTRONIQUE EMBARQUÉE



Objectifs

Informier le public, les entreprises, les étudiants, enseignants ou porteurs de projets sur les enjeux de l'intelligence artificielle et de l'électronique embarquée.

Public cible

Dirigeants, responsables R & D, ingénieurs, étudiants, enseignants ou porteurs de projets.

Principe

Des conférences animées par des professionnels du secteur présentent les enjeux de l'intelligence artificielle et de l'électronique embarquée.

Contexte

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement aux stratégies de développement économique des entreprises, le CRESITT Industrie organise un séminaire de présentation des enjeux de l'intelligence artificielle et de l'électronique embarquée.

Compétences & projets de recherche en région Centre Val de Loire, par Guy Lamarque – Laboratoire PRISME

IA light sur μ contrôleur/ μ processeur & IA sur GPU/FPGA, par Michel Vinez et Patrick Sellem – Arrow Electronics

Déroulement de l'action

Des conférences et des ateliers de présentation de produits ont lieu le temps d'une demi-journée pour informer les participants sur les possibilités de combiner algorithmes d'intelligence artificielle et de l'électronique embarquée. L'idée est aussi de mettre en avant les compétences présentes dans notre région sur ce sujet et que les participants puissent échanger autour de stands.

Partie 2 : IA embarqué – Cas d'usages et mise en pratique

Comparaison de performances d'algorithmes IA portés sur différentes plateformes embarquées, par Samuel Rouxel – CRESITT industrie

Cas d'utilisation de l'IA, par Jacqueline Forien – MachineLearning.fr

Utilisation de l'IA dans des capteurs acoustiques, par Jean Demartini – Sensivic

L'IA embarquée pour la vision industrielle, par Fabien Le Breton – Sterkelec

IA embarquée appliquée: cas actuels et perspectives, par Vincent Dejoux – Quantmetry.

Résultats

Le programme de la journée a été le suivant :

Partie 1 : IA embarqué – Recherche et composants

Introduction, par Elisabeth Patouillard – CRESITT Industrie

IA embarquée et recherche amont, par Sandrine Varrenne & David Briand – CEA Tech

Perspectives

Le CRESITT organise en moyenne 2 séminaires par an et des ateliers afin de présenter aux industriels régionaux les nouvelles technologies en électronique. En 2020, 4 séminaires en ligne ont été organisés. Ils avaient pour thèmes la 5G (14 et 15 octobre 2020), la récupération d'énergie (7 et 8 juillet 2020), l'innovation et le prototypage (19 novembre 2020), la sécurité et la sécurisation dans l'industrie (26 novembre 2020).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
CRESITT Industrie

Date de début de l'action :
17 octobre 2019

Lieu/adresse de l'événement :
Polytech Orléans
10 rue de Blois
45067 Orléans

Pour en savoir plus :

www.cresitt.com

Contact

Cyril Broyde
Conseiller technologique
Électronique / Industrie du futur
CRESITT Industrie
cyril.broyde@cresitt.com
02.38.69.82.60.

FICHES DESCRIPTIVES

DEVELOPPEMENT DES ACTEURS :

Initiatives pour l'équipement et le financement des acteurs.



Guide de l'enseignement supérieur pour les entreprises

Cap digital

Diagnostic numérique TPE/PME

Les ateliers numériques (CCI)

CCI Store

DILL Disrupt Campus

FIDEC digital et numérique

Transition numérique et portail annuaire régional

Déploiement de la fibre optique dans le département de Loir-et-Cher

Passeport inclusion numérique

Distribution de tablettes numériques par le Conseil départemental de Loir-et-Cher pendant le confinement lié à l'épidémie de Covid-19

ADEPA ressourcerie informatique

GUIDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES ENTREPRISES



Objectifs

Permettre aux entreprises de trouver les informations pratiques concernant l'offre de service des établissements d'enseignement supérieur de Blois (recrutement de stagiaires, apprentis, diplômés ; réalisation de missions techniques; recherche en laboratoire ; location de matériel ou de salles).

Public cible

Entreprises du Loir-et-Cher.

Principe

Le site Internet d'Agglopolys propose un moteur de recherche pour trouver les différentes offres de service des établissements d'enseignement supérieur.

Contexte

La Communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys a lancé en 2015 un moteur de recherche permettant aux entreprises de trouver les établissements de formation susceptibles de répondre à leurs besoins. Ce moteur de recherche unique en France fait écho à un guide papier envoyé aux entreprises.

Résultats

Le guide est réactualisé tous les deux ans.

Dernière version : 2021.

Déroulement de l'action

Un moteur de recherche à destination des entreprises est mis en place par Agglopolys. Il leur permet de trouver les établissements d'enseignement supérieur susceptibles de répondre à leurs demandes. Au-delà des services proposés en matière de ressources humaines, ce guide met également en valeur des prestations techniques (mise à disposition de salles de réunion, de salles informatiques, d'un laboratoire photo, etc.).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys

Date de début de l'action :
2015

Adresse internet du guide :
www.agglopolys.fr/enseignementsup

Contact

Florent Goismier
Développement économique et touristique
Communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys
f.goismier@agglopolys.fr
02.54.90.35.80. / 06.78.52.06.14.

CAP DIGITAL



Objectifs

Diagnostiquer les besoins des entreprises et les accompagner dans l'usage des solutions numériques proposées.

Public cible

Entreprises du Loir-et-Cher adhérentes au FORCO (OPCA).

Principe

Un conseiller de la Chambre de commerce et d'industrie évalue les besoins des entreprises, propose des solutions et assure un accompagnement et un suivi des entreprises pendant leur mise en place.

Contexte

Les entreprises adhérentes au FORCO peuvent, si elles le souhaitent, bénéficier d'un diagnostic poussé et d'un accompagnement pour mettre en place de nouveaux outils et solutions numériques.

Résultats

A ce jour, le projet n'a pas encore été mis en route pour une entreprise du Loir-et-Cher.

Déroulement de l'action

Les entreprises qui le souhaitent font l'objet d'un diagnostic poussé de leurs pratiques et de leurs besoins en outils et en solutions numériques. Après évaluation des besoins, un accompagnement d'une trentaine d'heures est assuré pour effectuer la mise en place des solutions proposées.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher.

Partenaires financiers :
FORCO (OPCA).

Budget de fonctionnement :
3 000 €.

Date de début de l'action :
Depuis septembre 2019.

Lieu / adresse de l'événement :
Soit le diagnostic se déroule dans les locaux de l'entreprise, soit au siège de la Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher situé 16 Rue de la Vallée Maillard à Blois.

Pour en savoir plus :

www.loir-et-cher.cci.fr

Contact

Sandra Maillard
Conseillère appui au développement
des entreprises et des territoires
Chambre de commerce et d'industrie
de Loir-et-Cher
smaillard@loir-et-cher.cci.fr
02.54.44.64.92.

DIAGNOSTIC NUMÉRIQUE TPE PME



Objectifs

Évaluer les besoins des entreprises en solutions numériques.

Public cible

TPE-PME, commerçants, artisans, professionnels du tourisme, entreprises de services.

Principe

Faire le point sur les pratiques numériques de l'entreprise et lui faire bénéficier de recommandations adaptées.

Contexte

Les acteurs du développement économique du Loir-et-Cher souhaitent aider les entreprises à accroître l'efficacité de leur activité en leur proposant des solutions numériques adaptées à leurs besoins.

Déroulement de l'action

La Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat proposent gratuitement aux entreprises, essentiellement commerçants et artisans (TPE), d'évaluer leurs pratiques et leurs besoins en solutions numériques.

A l'occasion d'un rendez-vous, le chef d'entreprise fait le point avec le conseiller numérique de la Chambre de commerce et d'industrie ou de la Chambre de métiers sur ses pratiques numériques en balayant l'ensemble des dimensions de l'entreprise (relation client, partenaires, salariés, etc.).

Une restitution sous forme d'une analyse objective et d'une proposition de plan d'actions prioritaires à engager est ensuite faite à l'entreprise. Un point est réalisé 2 mois après la restitution du diagnostic pour voir où en est l'entreprise et pour ajuster les actions si nécessaire.

Résultats

La Chambre de métiers et de l'artisanat procède à un point avec l'entreprise 2 mois après les préconisations pour voir où en est l'entreprise et pour ajuster les actions si nécessaire.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Chambre de métiers et de l'artisanat de Loir-et-Cher
Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher

Partenaires financiers :

Région Centre-Val de Loire

Budget de fonctionnement :

La mission représente entre 20 % à 50 % d'un équivalent temps plein pour le conseiller de la Chambre de commerce et d'industrie ou de la Chambre de métiers et de l'artisanat.

Date de début de l'action :

2018

Lieu / adresse de l'action :

Soit dans les locaux de l'entreprise, soit au siège de la Chambre de métiers et de l'artisanat ou à celui de la Chambre de commerce et d'industrie.

Pour en savoir plus :

www.cma41.fr/fiche/diagnostic-numerique-0

www.loir-et-cher.cci.fr/diagnostic-num%C3%A9rique-tpe

Contacts

Ophélie Morellet

Chargée de développement innovation et numérique
Chambre de métiers et de l'artisanat
de Loir-et-Cher
omorellet@cma-41.fr
02.54.44.65.95.

Denis Le Prat

Conseiller commerces et services
Chambre de commerce et d'industrie
de Loir-et-Cher
dleprat@loir-et-cher.cci.fr
02 54 44 64 50.

Alexandre Willems

Conseiller commerces et services
Chambre de commerce et d'industrie
de Loir-et-Cher
alexandre.willems@loir-et-cher.cci.fr
02.54.44.64.69.

LES ATELIERS NUMÉRIQUES (CCI)



Objectifs

Accompagner les entreprises dans l'appropriation des usages numériques et l'intégration de ces technologies pour améliorer leur compétitivité.

Public cible

Entreprises du Loir-et-Cher.

Principe

Ateliers animés par des professionnels du secteur numérique pour obtenir les clés et mettre en œuvre des solutions et outils numériques au sein des entreprises.

Contexte

Les ateliers numériques ont été mis en place dans le cadre d'une convention conclue entre la région Centre-Val de Loire et la Chambre régionale de commerce et d'industrie Centre-Val de Loire.

Déroulement de l'action

Des ateliers de 2h30 à 3h00 sont organisés pour accompagner les entreprises dans l'appropriation et l'intégration des usages numériques afin d'accroître leur efficacité et leur ouvrir de nouvelles perspectives.

Ces ateliers sont aussi l'occasion de mettre en relation les différents acteurs en présence. Ils sont gratuits et ouverts à toutes les entreprises du Loir-et-Cher.

Résultats

En Loir-et-Cher, 6 ateliers ont été organisés en 2019 et 9 en 2020.

Exemples de thèmes : Se faire connaître grâce aux médias sociaux visuels, La place du digital dans la stratégie de communication, Le potentiel caché de LinkedIn pour générer du business, Comment mettre en place un click and collect, Des solutions 4.0 au service de la performance et de l'agilité de l'outil industriel.

Perspectives

De nouveaux ateliers seront organisés en 2021.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher

Partenaires financiers:
Région Centre Val-de-Loire

Lieu / adresse de l'événement :
Dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher, 16 rue de la Vallée Maillard, 41000 Blois ou en webinaires.

Pour en savoir plus :

www.loir-et-cher.cci.fr

Contacts

Catherine Michou
Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher
Responsable de service
catherine.michou@loir-et-cher.cci.fr
02.54.44.64.68.

CCI STORE



Objectifs

Agréger, valoriser et diffuser des solutions digitales adaptées aux besoins des PME et des TPE.

Public cible

Tout public, tous types d'entreprises.

Principe

CCI Store est une plateforme de solutions digitales (accès à des services en ligne et à des applications mobiles) avec pour objectif de simplifier l'entrepreneuriat et la vie des entreprises.

Déroulement de l'action

La marketplace regroupe des solutions publiques ou privées, gratuites ou payantes, internationales, nationales ou locales. CCI Store propose des services numériques pour toutes les étapes de la vie des entreprises : entrepreneuriat, financement, développement, management, performance et gestion.

Le site propose également la lecture d'articles de conseils et d'actualités, ainsi que la possibilité de s'inscrire à une newsletter.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Chambre régionale de commerce et d'industrie Centre Val-de-Loire.

Date de début de l'action :
2018.

Adresse du site Internet :
<https://www.ccistore.fr/centre-val-de-loire/>

Pour en savoir plus :

<https://www.ccistore.fr/centre-val-de-loire/>
<http://www.loir-et-cher.cci.fr/cci-store>

Contact

Christine Pottier
Directrice de cabinet
Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher
02.54.44.64.83.

DILL DISRUPT CAMPUS



Objectifs

Favoriser l'innovation technologique, pédagogique et économique en associant étudiants et entreprises autour d'un projet sur le numérique.

Public cible

Etudiants et TPE-PME du secteur numérique de la région Centre Val-de-Loire.

Principe

Etudiants et entreprises s'associent pour travailler pendant 5 mois sur un projet.

Contexte

Le projet DILL Disrupt Campus s'inscrit dans le cadre de la mission du Fonds national pour la société numérique. Il vise à financer des projets innovants associant étudiants et entreprises du secteur numérique. DiLL permet de réunir autour de projets concrets proposés par les entreprises, des groupes de travail multidisciplinaires composés d'étudiants issus de formations complémentaires, coachés par un enseignant et/ou un consultant expert du numérique.

Enfin, une plateforme numérique dédiée et spécifique d'échanges et de travail collaboratif de tous les participants au projet est au cœur du dispositif.

Résultats

En 2018, 25 projets émanant d'entreprises du numérique ont été financés au titre du dispositif DILL Disrupt Campus et pris en charge par les étudiants de l'INSA Centre Val-de-Loire. En 2019, 62 projets ont été accompagnés.

Déroulement de l'action

Les entreprises de la région Centre-Val de Loire proposent des projets à caractère numérique aux étudiants en 5^{ème} année de l'INSA CVL et des Universités de Tours et d'Orléans, projets menés pendant 5 mois par des groupes de 2 à 5 étudiants, au terme desquels sera rendu un livrable qualifié, convenu en amont avec l'entreprise.

Etudiants, entreprises et enseignants bénéficient de l'apport d'experts du numérique, issus de l'écosystème régional, durant les 3 temps forts organisés pour rythmer le dispositif. Les entreprises porteuses de projets ont également accès à un module de 60 heures de formation ouverte à leurs dirigeants et salariés.

La découverte des ECI (Espaces collaboratifs d'innovation : incubateurs, fab lab, centres R&D...), lieux d'accueil des temps forts, fait partie intégrante du dispositif DiLL.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

INSA Centre-Val de Loire, Université d'Orléans, Université de Tours.

Partenaires financiers : Fonds national pour la société numérique (PIA numérique) : Caisse des dépôts et des consignations, BPI France.

Budget de fonctionnement :

Pour chaque projet, BPI France finance jusqu'à 100 % des dépenses effectuées par les organismes de recherche publics (coûts marginaux) et jusqu'à 50 % des dépenses des entreprises.

Date de début de l'action :

Octobre 2018.

Textes de référence : Loi n° 2010-237 du 9 mars 2010 de finances rectificative pour 2010 ; Loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 ; Convention du 28 décembre 2016 portant avenant entre l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations relative à la gestion des fonds du programme d'investissements d'avenir et du plan « France très haut débit ».

Pour en savoir plus :

<http://dill-up.fr>

Contact

Alexandre Penneroux
Responsable des Relations Entreprises et Collectivités
INSA Centre-Val de Loire
alexandre.penneroux@insa-cvl.fr
06.20.07.60.34.
02.54.55.86.79.

FIDEC DIGITAL ET NUMÉRIQUE



Objectifs

Aider les entreprises à opérer leur transition numérique.

Principe

Aide à la transition numérique des entreprises sous la forme d'un prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie, remboursable en 3 ans après un différé de 2 ans.

Public cible

Prioritairement les entreprises :

- de 10 à 250 salariés immatriculés au RCS et ayant leur siège social en Loir-et-Cher,
- des secteurs industrie et services aux entreprises,
- avec un projet nécessitant le financement de matériel, soft, temps de développement en interne (salariés) et/ou externe (consultants, etc.)

L'entreprise doit avoir au moins un an d'existence et être à jour de ses obligations fiscales et sociales

Contexte :

Le Fonds pour le Développement des Entreprises en Croissance du Loir-et-Cher (FIDEC) a été créé en 2013. Présidée par Jean-Baptiste Anginot, l'association est composée de représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher, des organisations patronales, d'entreprises, de la Banque de France. Elle a pour but de favoriser le développement des entreprises du département (en priorité des secteurs de l'industrie et du service aux entreprises) grâce à une aide financière. Un premier outil a été mis en place à son origine : le FIDEC Croissance. 1 675 000 Euros ont été distribués, sous forme de prêts d'honneur, pour permettre à des entreprises de se développer. Afin d'aider les entreprises à prendre le virage du digital et du numérique, l'association crée aujourd'hui un nouveau dispositif : le FIDEC Digital et numérique.

Déroulement de l'action :

Sur le même principe que le FIDEC Croissance, ce dispositif est un prêt d'honneur (sans intérêt ni garantie), pour un montant allant de 20 000 à 50 000 Euros, remboursable en 3 ans après un différé de 2 ans. À la différence du FIDEC Croissance, ici le prêt d'honneur n'est pas conditionné à un prêt bancaire. Ce prêt a pour objectif d'aider les entreprises à financer leur transformation digitale, comme, par exemple, les projets de dématérialisation, d'accompagnement vers la GED (Gestion électronique des documents) ou encore de création d'un CRM (customer relationship management). La loi de finances pour 2020 prévoyant une obligation progressive de la facturation électronique entre 2023 et 2025, les entreprises ont en effet tout intérêt à anticiper et prévoir leur virage numérique. Après le dépôt de son dossier, l'entreprise présente son projet devant un comité d'agrément (composé de chefs d'entreprises, d'experts-comptables et de banquiers) puis la décision d'acceptation ou non du dossier est rendue sous 48h.

Ce prêt peut intervenir en complément d'un CAP Numérique.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher

Date de début de l'action :
Décembre 2019.

Adresse :
Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher
Maison des Entreprises
16 rue de la Vallée Maillard
41018 Blois Cedex

Pour en savoir plus :

www.loir-et-cher.cci.fr/fidec-digital-et-numerique-0

Contact

Jean-Christophe Després
Conseiller Transmission Gestion Finances
Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher
jean-christophe.despres@loir-et-cher.cci.fr
02.54.44.64.74.

TRANSITION NUMÉRIQUE ET PORTAIL ANNUAIRE RÉGIONAL



Objectifs

Mise en relation entre l'entreprise cible (0 à 30 salariés) et les offres des prestataires du secteur numérique, qu'ils soient entreprises ou consultants.

Public cible

Commerçant, artisan, TP / PME de moins de 30 salariés et prestataire ou consultant numérique basé sur le territoire de la région Centre Val-de-Loire.

Principe

Annuaire gratuit dont l'objectif est de recenser tous les acteurs professionnels du numérique de la région Centre Val de Loire pour favoriser les mises en relation en privilégiant proximité et développement régional.

Contexte

La Région Centre-Val de Loire, en charge du développement économique, accompagne les entreprises dans leur transition numérique et favorise la mise en réseau des compétences. Le programme national, « Transition Numérique » aide les TPE et les PME à s'approprier les nouveaux usages numériques et à intégrer ces technologies pour améliorer leur compétitivité. Ce portail annuaire permet de trouver les acteurs indispensables à l'appropriation du digital en donnant accès à des « Offreurs » et à leurs services, et ceci au plus près de la localisation des entreprises ou de la région Centre Val de Loire.

Déroulement de l'action

Fruit d'un travail de terrain avec un collectif régional de plusieurs acteurs, des conseillers numériques au contact de la cible d'entreprises en région Centre-Val de Loire, tels l'Aritt Centre, le Cresitt, Nekoé cluster, la CCI Centre, Orléans Technopole & la Technopole de Bourges, Ceproges pour les Centres de Gestion Agréés, orchestré par le GIP RECIA et la Direccte Centre, ce portail numérique a pour objectif de faciliter et promouvoir la mise en relation entre les entreprises de petites tailles, qui ont des demandes plus ou moins précises envers la transformation numérique de leur commerce, de leurs activités, et des offres potentielles de conseil, de services, de matériels, du secteur numérique ou digital, d'entreprises de la région Centre-Val de Loire.

Ce portail a pour objectif d'évoluer au fur et à mesure des demandes et des offres des entreprises. Il a été choisi dans une première phase de s'attaquer à la demande de création de site Web ou de refonte de site Web, pour élargir progressivement les voies proposées :

1. Être présent sur le Web :
 - Améliorer son site Internet
 - Augmenter sa présence sur Internet
 - Créer un site Internet
2. S'équiper, se développer
 - Développer des compétences
 - Développer une appli, un objet connecté
 - S'équiper en infrastructure
 - Un outil de gestion
 - Recycler son matériel
3. Avoir de la sécurité
 - Sécuriser/sauvegarder ses données

Résultats

- 220 offreurs dans 6 départements de la région Centre Val de Loire
- 47 compétences métiers
- 56 805 contacts fiches offreurs

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

GIP Recia, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre Val-de-Loire.

Partenaires :

Gip Recia, Ministère de l'Economie de l'Industrie et du Numérique, région Centre Val de Loire, Fonds Européens de Développement régional, Dev'up Centre Val de Loire, CCI Centre Val de Loire, CRESITT industrie, CRCMA Centre Val de Loire, Orléans Val de Loire Technopole, Bourges Plus (Technopole), Nekoé, Ama progres.

Pour en savoir plus :

www.ledigitalpme.fr

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE DANS LE DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER



Objectifs

Equiper le territoire d'une connexion Internet à très haut débit.

Public cible

Tout public.

Principe

Installation de la fibre optique dans les départements de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire, de façon à faire bénéficier les particuliers, les entreprises et les collectivités locales de débits de connexion Internet situés entre 100 et 1000 Mbit/s.

Contexte

Le Syndicat mixte ouvert (SMO) Val de Loire Numérique pilote les projets de déploiement de réseaux numériques d'initiative publique en Loir-et-Cher et en Indre-et-Loire, Loire ainsi que les intercommunalités des deux départements (à l'exception de Tours Métropole). En 2017, le conseil syndical a décidé de prendre en charge l'équipement en fibre optique de tout le territoire jusqu'à l'habitation, hors zones AMII (zones denses prises en charge par l'opérateur historique dans le cadre de l'Appel à Manifestations d'Intentions d'Investissement). Pour mener à bien ce projet, une délégation de service public concursive a été confiée à la société de projet locale Val de Loire Fibre, filiale de l'entreprise TDF Fibre, pour une durée de 25 ans, prévoyant la couverture intégrale de la zone d'initiative publique du département en fibre optique jusqu'à l'abonné d'ici 2022, soit 320 000 lignes. A la fin de la concession, le réseau public reviendra au SMO.

Ce déploiement de la fibre s'inscrit dans les axes de travail dégagés par la stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique Centre-Val de Loire (SCORAN).

Déroulement de l'action

Le déploiement de la fibre optique représente un investissement de 490 millions d'euros, dont 89% sont

pris en charge par le délégataire. Il se fait dans une logique de filière en faisant appel à des entreprises locales (80 000 heures de formation prévues) et dans un souci d'insertion (140 000 heures dégagées).

Le déploiement de la fibre piloté par le SMO exclu les zones conventionnées (ou AMII), qui concernent, dans le Loir-et-Cher, les 28 communes suivantes : Averdon, Blois, Candé-sur-Beuvron, Cellettes, Chailles, Chitenay, Cheverny, Cormeray, Cour-Cheverny, Fossé, La Chaussée Saint-Victor, Les Montils, Marolles, Ménars, Monthou-sur-Bièvre, Saint-Bohaire, Saint-Denis-sur-Loire, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Lubin-en-Vergonnois, Saint-Sulpice-de-Pommeray, Sambin, Seur, Valaire, Villebarou, Villerbon, Vineuil, Romorantin et Vendôme.

Résultats

40 000 prises ont été installées, 4 000 raccordements effectués.

Perspectives

D'ici 2023, tous les habitants et les entreprises de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire auront la possibilité d'accéder au très haut débit via la fibre optique jusqu'à l'habitation.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique

Partenaires financiers :
TDF, Etat, Agence du Numérique, Région Centre-Val de Loire,
Conseil départemental de Loir-et-Cher, Conseil départemen-
tal d'Indre-et-Loire, communautés de communes et d'agglo-
mération membres du SMO Val de Loire Numérique.

Date de début de l'action :
Janvier 2017.

Pour en savoir plus :

www.valdeloirenumerique.fr

Contact

Syndicat Mixte Ouvert
Val de Loire Numérique
passport@valdeloirenumerique.fr
02.54.58.44.39.

PASSEPORT INCLUSION NUMÉRIQUE



Objectifs

Faciliter la connexion à Internet des foyers et des entreprises.

Principe

Subvention financière d'un montant de 450 Euros maximum permettant l'acquisition d'un kit de connexion à Internet.

Public cible

Particuliers et entreprises du Loir-et-Cher ne disposant pas d'un débit descendant d'au moins 8 Mbit/s et non encore raccordables à la fibre, situés sur le périmètre d'intervention du Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique et n'ayant jamais bénéficié d'un dispositif de soutien équivalent dans le passé.

Contexte

En attendant l'arrivée de la fibre et afin de répondre aux besoins urgents ou particuliers des entreprises et des habitants situés dans le périmètre du Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique (SMO), une solution de financement est proposée pour leur permettre d'accéder à une connexion Internet.

Déroulement de l'action

Pour être éligibles à cette subvention, les demandeurs doivent remplir les conditions cumulatives suivantes :

- Ne pas disposer d'un débit Internet descendant d'au moins 8 Mbit/s et ne pas être raccordable à la fibre
- L'adresse d'installation doit être située dans le périmètre d'intervention du SMO (hors agglomérations de Blois, Vendôme, Romorantin-Lanthenay et Tours)
- Ne jamais avoir bénéficié d'un dispositif de soutien équivalent dans le passé

Les demandeurs remplissent ensuite un formulaire d'éligibilité soumis au SMO. Après accord du SMO, les demandeurs souscrivent à l'offre de leur choix. Trois solutions techniques sont proposées :

- La solution satellite,
- La solution 4G fixe,
- La solution radio (disponible uniquement pour l'Indre-et-Loire)

Une fois l'installation réalisée, les demandeurs renvoient au SMO le formulaire de subvention accompagné des pièces justificatives.

Le SMO procède alors au versement de la subvention.

Les demandes se font via Internet sur le site : www.valdeloirenumerique.fr ou par courrier à :

Syndicat Mixte Ouvert
Val de Loire Numérique
Hôtel du département
Place de la République
41020 Blois Cedex

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique

Date de début de l'action :
Janvier 2017.

Pour en savoir plus :

www.valdeloirenumerique.fr

Contact

Gaëtan Grève
Syndicat Mixte Ouvert
Val de Loire Numérique
ggreve@valdeloirenumerique.fr
passport@valdeloirenumerique.fr
02.54.58.44.39.

DISTRIBUTION DE TABLETTES NUMÉRIQUES PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER PENDANT LA CRISE DE COVID-19



Objectifs

Lutter contre l'isolement des usagers des EHPAD et des établissements d'aide à l'enfance.

Public cible

Résidents des EHPAD et des établissements d'aide à l'enfance du Loir-et-Cher.

Principe

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher équipe en tablettes numériques des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ainsi que des établissements d'aide à l'enfance.

Contexte

Les conditions sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19 empêchant la communication entre les familles et les usagers des établissements d'aide à l'enfance et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), le Conseil départemental a décidé d'équiper ces établissements en tablettes numériques.

Déroulement de l'action

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher distribue des tablettes numériques aux résidents des établissements des EHPAD ainsi que des établissements d'aide à l'enfance du territoire afin de permettre la communication avec les familles, rendue impossible en raison des conditions sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19.

52 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ont reçu 58 tablettes, réparties comme suit :

- EHPAD Centre hospitalier : 19
- EHPAD publics autonomes : 20
- EHPAD privés : 19

14 établissements d'aide à l'enfance ont reçu 31 tablettes.

Ces outils numériques paramétrés par les agents du Conseil départemental permettent aux résidents et aux enfants de converser avec leurs proches via des

logiciels d'appels vidéo. Ils peuvent ainsi conserver un lien privilégié avec leur famille, profiter d'un moment de joie et ainsi réduire la sensation de solitude. Pour être équipés, les établissements doivent en formuler la demande auprès du Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Résultats

Les premières tablettes ont été livrées le 16 avril 2020.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Date de début de l'action :
16 avril 2020.

Pour en savoir plus :

https://www.departement41.fr/fileadmin/user_upload/3_Votre_Conseil_departemental/6_espace_presse/CP/2020/04_avril/20200416_tablettes_ehpad.pdf

Contact

Cassandra Guillot
Attachée de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher
Direction de la Communication
cassandra.guillot@departement41.fr
02.54.58.41.12.

ADEPA RESSOURCERIE INFORMATIQUE



Objectifs

Favoriser l'accès de tous à l'informatique et à Internet.

Permettre aux personnes s'inscrivant dans une démarche de développement durable d'accéder à des matériels de seconde vie performants et garantis.

Principe

L'association ADEPA propose à la vente du matériel informatique reconditionné, possède un atelier de réparation et de maintenance informatique, et propose des formations personnalisées.

Public cible

Tout public (particuliers, entreprises, collectivités locales...)

Contexte

Créée en 2003, l'association loi 1901 ADEPA est reconnue d'intérêt général.

Déroulement de l'action

L'association ADEPA propose des services de :

- Maintenance informatique
- Dépannage, réparation d'ordinateurs et périphériques
- Vente de matériel informatique d'occasion
- Récupération de tout matériel ancien ou défectueux

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la région Centre-Val de Loire, l'association organise également des formations personnalisées. Elle organise des ateliers « SOS Numérique » à la bibliothèque Abbé Grégoire et à la Médiathèque Maurice Genevoix de Blois.

ADEPA participe également à des événements locaux ayant pour objet l'inclusion numérique :

- Participation à la journée du 8 septembre 2020 à la Maison de Bégon consacrée à la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme à Blois
- Participation à la « Fête de la Récup' » le 29 novembre 2020 à la salle du Jeu de Paume à Blois

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h
le vendredi de 14h à 17h30

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
ADEPA

Partenaire financier :
Conseil départemental de Loir-et-Cher, Communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys.

Date de début de l'action :
2003

Adresse :
135 Quai Ulysse Besnard

Pour en savoir plus :

www.adepa.info
www.facebook.com/RessourcerieInformatique/

Contact

ADEPA
adepablois@orange.fr
02.54.79.60.29.

FICHES DESCRIPTIVES

DEVELOPPEMENT DES ACTEURS :

Initiatives pour l'accompagnement des usages
des professionnels hors secteur numérique.



Forum du numérique éducatif

Les Rendez-vous numériques

Cafés numériques

Formations aux outils numériques à destination des acteurs du SPRO 41

Autodiagnostic numérique

Adele41.fr

FORUM DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF



Objectifs

Présenter les innovations pédagogiques possibles grâce à des outils ou des solutions numériques.

Public cible

Professionnels des mondes éducatifs : enseignants, éducateurs, animateurs, etc.

Principe

Pendant toute une journée, des conférences et des ateliers présentent de nouvelles formes de pratiques pédagogiques utilisant des outils ou des solutions numériques.

Contexte

Depuis 2015, la Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Loir-et-Cher (DSDEN 41) et le réseau Canopé organisent un Forum du numérique éducatif pour aider les professionnels de l'éducation à réfléchir sur les enjeux des méthodes pédagogiques utilisant les outils numériques.

Déroulement de l'action

Après un discours introductif de l'Inspectrice d'académie et du délégué académique au numérique, une série d'ateliers sont proposés au public pour découvrir les différents outils numériques au service de l'enseignement et de l'éducation.

Les organisateurs de l'événement sont les référents du réseau Canopé et de la DSDEN 41 sur ce projet, ainsi que 1 ou 2 chefs d'établissement et 1 ou 2 enseignants. Ils commencent à préparer l'événement environ 6 mois à l'avance et se rencontrent environ 5 fois en tout, sans compter les échanges par téléphone.

Résultats obtenus

En 2018, les ateliers ont porté sur l'intérêt et la façon de mettre en place un Escape Game pédagogique, sur l'encyclopédie collaborative en ligne Vikidia (pour les 8-13 ans), sur la façon de promouvoir la collaboration des élèves de différentes classes autour d'un même projet, sur la présentation de plusieurs

démarches d'adaptation et de différenciation avec le numérique, sur l'intérêt et la façon de mettre en place une webradio avec les élèves, et enfin, sur l'utilisation de la Table Mashup (outil de montage vidéo).

Les organisateurs portent un regard assez mitigé sur cet événement en raison du faible succès rencontré auprès de son public cible. C'est la raison pour laquelle le forum, organisé en 2015 et en 2016, n'a pas eu lieu en 2017. Ainsi par exemple, en 2018, environ 100 personnes seulement étaient venues participer au Forum. C'est une fréquentation jugée très faible par les organisateurs, sachant que l'on compte environ 1 800 enseignants dans le Loir-et-Cher et que les personnes venues au forum n'étaient d'ailleurs pas toutes membres de l'éducation nationale. Les organisateurs expliquent cette faible mobilisation des enseignants par le fait qu'ils sont probablement déjà formés à l'utilisation des outils numériques comme les tablettes SQOOL ou suffisamment sollicités sur cette problématique.

Perspectives

Cet événement n'existe plus depuis 2018. Il a été remplacé par un dispositif itinérant parcourant le département pour aller à la rencontre des enseignants, en particulier des zones rurales (voir fiche intitulée « Les Rendez-vous numériques »).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Réseau Canopé.

Partenaires techniques :
Atelier Canopé du Loir-et-Cher, Direction des services
départementaux de l'éducation nationale du Loir-et-
Cher, INSA Centre Val-de-Loire.

Date de début/fin de l'action :
2015-2018.

Pour en savoir plus :

https://www.ac-orleans-tours.fr/dsden41/tice41/forum_du_numerique_educatif/

Contact

Stany Bomet
Médiateur de ressources et de services
Atelier Canopé 41 – Blois
contact.atelier41@reseau-canope.fr
02.54.55.52.00.

LES RENDEZ-VOUS NUMERIQUES



Objectifs

Sensibiliser les enseignants à des thématiques éducatives,
Echanger des bonnes pratiques,
Intégrer les outils et ressources numériques à la pratique enseignante.

Public cible

Enseignants des écoles primaires et des collèges.

Principe

Ateliers de formation et d'échanges de pratiques professionnelles.

Contexte

Constatant une baisse de la fréquentation des « Forums du numérique éducatif », les organisateurs ont décidé d'en modifier la formule, en le rendant itinérant, pour d'une part toucher les territoires ruraux et d'autre part, intégrer cet événement à des rencontres déjà programmées entre enseignants des écoles et des collèges. Chaque année, les Rendez-vous numériques s'intéressent à une thématique éducative particulière.

Déroulement de l'action

Les « Rendez-vous numériques » se greffent aux « Conseils école-collège », des temps de rencontres que chaque collège doit organiser 3 fois par an, au cours desquels les collèges invitent les équipes enseignantes des écoles de leur secteur pour échanger sur leurs pratiques professionnelles. Les Rendez-vous numériques, d'une durée de 2h environ, se déroulent dans la foulée des Conseils école-collège. Il s'agit de temps d'échanges et de mises en situation au cours desquels les enseignants sont sensibilisés à des problématiques particulières. L'année 2019-2020 avait pour thème « Outils et ressources numériques pour les EBEP » (élèves à besoins éducatifs particuliers).

L'événement débute par un escape game d'une durée de 20 minutes au cours duquel les enseignants

sont placés en situation de handicap afin qu'ils comprennent le problème que cela leur pose et cherchent les outils pour débloquer un mot de passe. Ce mot de passe donne accès à un espace web présentant des conseils et ressources utiles pour travailler sur les problématiques rencontrées par les EBEP : www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive.

S'ensuit un temps de discussion avec les participants permettant de faire un tour d'horizon de leur expérience et redécouvrir les différents outils mobilisés pour cerner les problématiques des EBEP et adapter leur enseignement.

Résultats obtenus

Un premier Rendez-vous, organisé au collège d'Ouzouer-le-Marché, a rencontré un certain succès : une quarantaine de personnes a participé à l'événement. Deux autres Rendez-vous numériques ont été programmés dans des collèges de communes rurales, mais ont dû être annulés en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet:
Délégation académique au numérique éducatif, Académie Orléans-Tours.

Partenaires techniques :
Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Loir-et-Cher, Atelier Canopé 41 - Blois.

Date de début de l'action :
2019

Pour en savoir plus :

www.reseau-canope.fr

Contact

Stany Bomet
Médiateur de ressources et de services
Atelier Canopé 41 – Blois
contact.atelier41@reseau-canope.fr
02.54.55.52.00.

CAFÉS NUMÉRIQUES



Objectifs

Sensibiliser et accompagner à l'usage des technologies numériques, échanger des bonnes pratiques.

Public cible

Elus et agents des communes et des EPCI.

Principe

Des ateliers sont organisés pour partager les bonnes pratiques autour de différentes thématiques.

Contexte

Dans le cadre de la mission du dispositif « Quali'dep 41 », le Conseil départemental de Loir-et-Cher organise des « Cafés numériques » hors et dans les murs du Conseil départemental pour aider les élus et les agents des communes et des EPCI à se familiariser avec les outils numériques et à échanger des bonnes pratiques. L'objectif est d'apporter une solution complémentaire au catalogue de formations proposé par le Conseil départemental.

Déroulement de l'action

Le format des Cafés numériques se veut convivial, pratico-pratique et collaboratif. Chaque session ne peut accueillir que 12 participants au maximum. Le point fort de ces ateliers est de s'organiser autour de la mise en pratique d'un cas ou d'un exercice précis, ce qui explique le nombre restreint de participants (1 ordinateur par personne).

Les sessions sont animées par des collègues bénévoles et non pas par des intervenants experts en matière d'utilisation des objets numériques, ni par les organisatrices des Cafés numériques, de façon à conserver l'aspect pratico-pratique de la démarche, éviter d'employer un jargon technique et éviter d'oublier d'expliquer certains concepts ou certaines manipulations qui semblent autant d'« évidences » à l'utilisateur familiarisé aux outils numériques. Chaque session porte sur un thème en particulier, comme l'usage de la messagerie électronique ou l'agenda, mais reste toujours en principe ouverte à d'autres problématiques en fonction des demandes et des idées qui surgissent au cours des sessions.

Les Cafés numériques réunissent des collègues ayant des niveaux inégaux de familiarité avec l'outil numérique de façon à encourager le dialogue, le partage des expériences et l'esprit de solidarité.

Résultats obtenus

Entre début 2015 et jusqu'au milieu de l'année 2018, on comptait environ 1 Café numérique par mois portant sur des thématiques larges et variées : faire un tableau croisé dynamique, gérer une base de données, gérer son agenda, etc. Depuis le milieu de l'année 2018, le Conseil départemental a changé son service de messagerie et d'Intranet ce qui a entraîné une demande plus forte et plus spécifique de la part des agents : comment gérer le réseau communautaire de l'Intranet, quels sont les nouveaux raccourcis clavier, comment gérer le courrier avec le nouvel outil... Les organisatrices des Cafés numériques ont parfois été amenées à programmer 3 fois la même session en raison du nombre important de personnes souhaitant y participer par rapport au nombre limité de places. Il est assez fréquent que les personnes reviennent plusieurs fois participer à des Cafés numériques, pour se rassurer ou bien pour apprendre de nouvelles choses.

Des Cafés numériques sont également organisés hors les murs du Conseil départemental : 3 Cafés numériques à Chouzy-sur-Cisse en 2017, 2 Cafés à La motte-Beuvron en 2018, 2 Cafés à Cour-Cheverny en 2019.

Perspectives

L'organisation des Cafés numériques a été mise en suspens en 2020 en raison des 2 confinements liés à l'épidémie de Covid-19. Une réflexion est en cours avec la Direction du numérique et le Service formation pour faire évoluer ce concept vers un format plus court, plus ouvert et accessible en ligne pour les agents du Conseil départemental de Loir-et-Cher.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Conseil départemental de Loir-et-Cher

Budget de fonctionnement :

Les cafés numériques constituent une action à part entière de Quali'dep41. Les organisatrices de l'action invitent les participants à préparer des gâteaux et à les partager entre eux.

Date de début de l'action :

2015

Contact

Samantha Pallot
Pilote Loir-et-Cher 2021 et Quali'dep41
Mission stratégie, innovation et tourisme
Conseil départemental de Loir-et-Cher
samantha.pallot@departement41.fr
02.45.50.47.80.

FORMATIONS AUX OUTILS NUMÉRIQUES À DESTINATION DES ACTEURS DU SPRO 41



Principe

Formations professionnelles d'une durée de 2 jours.

Objectifs

Sensibiliser les acteurs de l'orientation à la prise en main d'outils et de solutions numériques.

Public cible

Professionnels du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) de Loir-et-Cher.

Contexte

Dans le cadre de ses missions de coordination du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) sur le territoire de Loir-et-Cher, la Mission Locale du Blaisois organise des formations à destination des membres du SPRO de Loir-et-Cher : agents des Centres d'information et d'orientation, des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, des Bureaux information jeunesse, etc.

Déroulement de l'action

Des formations d'une durée de 2 jours portent sur le fonctionnement de certains sites utilisés par les publics du SPRO : Tiktok, Instagram, etc. Il s'agit de comprendre à quels publics s'adressent ces outils et

comment intégrer leur utilisation dans la pratique professionnelle, quels risques ces outils posent en termes de sécurité, etc.

Résultats et perspectives

A ce jour, aucune formation n'est prévue pour l'année 2021, mais de nouvelles formations pourraient être organisées si le besoin se fait sentir auprès des partenaires. La Mission Locale souhaiterait également pouvoir s'appuyer sur d'autres structures locales capables de réaliser ces formations.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Région Centre-Val de Loire dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO).

Partenaire technique :

BGE Ismer

Lieu des formations :

BGE Ismer
Le Lab 2, 5 rue Roland Garros
4100 Blois

Contact

Thomas Prigent
Directeur de la Mission Locale du Blaisois
t.prigent@mlblois.com
02.54.52.40.43.

AUTODIAGNOSTIC NUMÉRIQUE



Objectifs

Evaluer la place prise par le numérique dans l'organisation du travail des collaborateurs.

Repérer les dimensions sur lesquelles l'entreprise doit mener une réflexion sur le droit à la déconnexion.

Public cible

Tous types de professionnels : entreprises, institutions, associations, etc.

Principe

Les collaborateurs des entreprises procèdent eux-mêmes à l'évaluation de l'impact des outils numériques dans leur activité pour initier une réflexion en termes de droit à la déconnexion.

Contexte

Partant du constat que l'informatique entraînait de profonds bouleversements dans l'organisation du travail, en introduisant notamment une injonction à l'immédiateté de la circulation de l'information, et donc à une connexion permanente des collaborateurs à leurs outils de communication, l'Association nationale pour l'amélioration des conditions de travail a édité un petit livret, qui, sous la forme d'un questionnaire, permet aux entreprises d'initier une réflexion sur la notion de « droit à la déconnexion ».

Déroulement de l'action

Le livret « Autodiagnostic numérique » est un outil favorisant la discussion et l'intercompréhension entre la direction et les salariés d'une entreprise. Il permet de prendre conscience des conséquences du

numérique dans l'entreprise en proposant une typologie de ses impacts sur l'organisation du travail. 6 types d'impacts sont mis en lumière : « Charge émotionnelle », « Connexion et vie privée », « Connexion et concentration », « Numérique et relations professionnelles », « Contrôle et suivi informatisé » et « Régulation numérique ». Pour chacune des dimensions considérées, une dizaine de questions permettent à la direction et aux salariés d'exprimer leur opinion. L'objectif est de permettre à chacun de prendre conscience de l'impact du numérique dans sa propre activité, pour ensuite confronter les points de vue et se rendre éventuellement compte des décalages des perceptions.

Pour accéder à l'autodiagnostic droit à la déconnexion : www.centre.aract.fr - thématique « transformation numérique » - Télétravail.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Association nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT).

Partenaire technique :
Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail Centre Val-de-Loire (ARACT).

Date de début de l'action :
Janvier 2017.

Pour en savoir plus :

www.centre.aract.fr

Contact

Isabelle Freundlieb
Directrice de l'ARACT Centre Val-de-Loire
i.freundlieb@anact.fr



Objectifs

Trouver au plus près de l'utilisateur le lieu d'accueil qui lui permettra d'effectuer ses démarches de la vie courante (demande de prestations sociales, emploi, déclaration d'impôts, etc.), de trouver le bon accompagnement ou d'accéder à des équipements numériques.

Public cible

Tout public, mais destiné plus particulièrement aux professionnels qui assurent un premier niveau d'accueil des usagers : secrétaires de mairie, personnels ou bénévoles associatifs, travailleurs sociaux, etc.

Principe

Outil cartographique interactif, adele41.fr, permettant de géolocaliser les points d'accès au numérique situés dans le territoire du département de Loir-et-Cher, les maisons de service au public, les administrations et leurs permanences. Pour chaque lieu, le site indique ses horaires d'ouverture, modalités d'accès et de fonctionnement, ainsi que les équipements informatiques à disposition au sein des points numériques.

Contexte

Dans le cadre du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public co-piloté par la Préfecture et le Conseil départemental de Loir-et-Cher, l'Observatoire de l'économie et des territoires a développé, une application cartographique (www.adele41.fr) recensant 450 lieux où effectuer ses démarches administratives de la vie quotidienne.

Déroulement de l'action

Pour réaliser ce site Internet, l'Observatoire de l'économie et des territoires a réalisé des enquêtes auprès des mairies, des médiathèques, bibliothèques et points lecture ainsi qu'auprès des différents acteurs institutionnels et associatifs locaux. Les données sont régulièrement actualisées.

Constats

De nombreuses administrations ont déployé un réseau de permanences sur l'ensemble du territoire départemental, voire en proche périphérie. Plus de 280 ont ainsi été répertoriées. L'application permet de savoir si la présence d'un animateur y est assurée pour accompagner le public dans ses démarches administratives ou pour l'aider à prendre en main l'outil informatique.

Réparties sur 40 communes, 65 structures organisent des temps de formation ou ateliers permettant une première prise en main des outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone) et d'Internet (comment y accéder, s'y repérer et éviter certains « pièges », comment créer une boîte mail, etc.).

Le site Internet permet aussi de trouver la mairie la plus proche pour réaliser une carte d'identité biométrique ou un écrivain public. Il indique également les lignes de bus et d'autocars du département.

Utilisation du site :

Différentes façons de faire les recherches sont proposées à l'utilisateur :

- par type de structure : accès numérique, maisons de service au public, administrations
- par type de service : accès Internet, accès Wifi, accompagnement aux démarches administratives, ateliers ou actions de formation ouvertes aux débutants (Internet, bureautique...), ateliers ou actions de formation aux outils numériques et informatiques, carte nationale d'identité, passeport biométrique, demande de logement sociale, écrivains publics
- au moyen d'une recherche par mots-clés
- en navigant directement sur la carte

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Observatoire de l'Economie et des Territoires,
en partenariat avec le Conseil départemental de Loir-et-Cher
et la Préfecture de Loir-et-Cher

Date de début de l'action :
2019

Pour en savoir plus :

www.adele41.fr
www.pilote41.fr

Contact

Nathalie Carl
Observatoire de l'Economie et des Territoires
n.carl@observatoire41.com
02.54.42.39.72.

Table des matières:

Synthèse de l'enquête.....	1
Cartographie des initiatives.....	11

Fiches descriptives :

ACCULTURATION

Initiation aux pratiques :

Plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme en Loir-et-Cher.....	16
Chéquiers APTIC.....	18
Coding goûters.....	20
Coding Camp.....	21
AirThéLAN.....	23
Startup Weekend.....	24
Startup Teens 41.....	26
Startup Kids.....	28
Créathon.....	29
FabLab Robert-Houdin.....	31
Micro-Folie.....	33
Espaces publics numériques labellisés Webocentre.....	35
Espaces multimédia des institutions culturelles :	
Espace multimédia de la Maison de Bégon.....	36
Espace multimédia de l'Espace Mirabeau.....	38
Espace multimédia du Point information médiation multiservices (PIMMS).....	39
Espace multimédia de l'Espace Quinière.....	41
Espace multimédia du Bureau information jeunesse (BIJ).....	42
Espace multimédia du Transfo.....	43
Cours de BD et d'animation numériques.....	44
Vagabongage(s).....	45
Tablettes SQOOL.....	46
D-Clicks numériques.....	48
Promeneurs du Net.....	50
« Le Vrai du Faux » : outil d'éducation aux médias.....	52
Buzz and Click.....	54
Fake Investigation.....	55
D-Codeurs.....	56
Blogul.....	58
Actions pour l'inclusion numérique des seniors du Vendômois.....	60

Promotion des métiers :

Le Colloque du numérique.....	64
Human Tech Days.....	66
La Nuit de l’Orientation.....	68
Les Rencontres de l’apprentissage universitaire.....	70
La catégorie « Top numérique » du Top des entreprises.....	72
Conférences Meetup de l’INSA.....	74
Conférences thématiques d’ETIC.....	76
Exposition des projets de fin d’études des étudiants d’ETIC.....	77
Semaine du numérique en Loir-et-Cher.....	78
Bus numérique et village numérique.....	80
Casques à réalité virtuelle à disposition des acteurs du SPRO 41.....	82
Semaine nationale des métiers du numérique.....	83
Semaine de l’Industrie.....	84
Apéros’Info Blois.....	85
Une classe en entreprise.....	86
Les Conseillers entreprise pour l’école.....	87
Participation des acteurs du Loir-et-Cher au Salon Vivatech.....	89
Radio-actif.fr.....	91
Vidéos de présentation des métiers du secteur numérique.....	92

FORMATION

Guides :

Guide des formations dédiées au numérique en région Centre Val-de-Loire.....	96
Parcours de formation numérique blaisois de la motivation à Bac + 3.....	97

Formations :

Acquérir un socle de connaissances de base en informatique.....	102
Ateliers numériques (CRIA).....	104
Fabrik ton parcours.....	106
VisaProNumérique.....	108
Initiation et perfectionnement aux logiciels de bureautique et à la navigation sur Internet.....	109
Informatique bureautique et certification PCIE.....	110
Préparation à la certification TOSA Desktop.....	112
Acquérir les premiers gestes professionnels du métier de technicien informatique.....	114
Formations continues en Communication d’entreprise et Design.....	116
Titre Professionnel Technicien d’assistance en informatique.....	117
Baccalauréat Professionnel Systèmes numériques, option « Audiovisuels réseau et équipements domestiques ».....	119
Baccalauréat Professionnel Métiers de l’électricité et de ses environnements connectés.....	121
Baccalauréat Technologique Sciences et technologies de l’industrie et du développement durable.....	123
Titre Professionnel Technicien supérieur systèmes et réseaux.....	125

Titre Professionnel Développeur Web et Web mobile.....	127
Titre Professionnel Développeur de logiciels.....	129
BTS Systèmes numériques, option « Informatique et réseaux ».....	131
BTS Services informatiques aux organisations, option « Solutions logicielles et applications métiers ».....	133
DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet.....	135
DUT Réseaux et Télécommunications.....	137
Titre Professionnel Concepteur développeur d'applications.....	139
Titre Professionnel Administrateur d'infrastructures sécurisées.....	141
Bachelor Infographiste DA Print & web en alternance.....	143
Licence Professionnelle UX2i Métiers du numérique.....	144
Licence Pro Qualité- Sécurité des Systèmes d'information.....	146
Licence en informatique.....	148
Ingénieur en Génie des systèmes industriels.....	150
Master Architecte logiciel.....	152
Master Big Data, Management and Analytics.....	154
Doctorat en informatique.....	156

Valorisation des compétences:

Badges numériques : «Badgeons le 41».....	161
---	-----

INSERTION

Outils de recherche d'emploi :

Job41.....	166
TransVaLoire : les métiers saisonniers réunis.....	168
Etoile.regioncentre.fr.....	170
Emploi Store.....	172
Services liés au numérique de Pôle Emploi.....	173
Boussole des jeunes.....	174
Klub Extraordinaire.....	176

MISE EN RESEAU

Mise en réseau :

CMQ Trans Num.....	181
Etudes de l'Observatoire de l'économie et des territoires relatives au secteur numérique en Loir-et-Cher.....	183
CR Num.....	185
Les boss invitent les profs.....	187
Les délégués académiques au numérique.....	188
ESI on parlait enseignement supérieur aux entreprises.....	189
Séminaire intelligence artificielle et électronique embarquée.....	190

DEVELOPPEMENT DES ACTEURS

Equipement et financement des acteurs :

Guide de l'enseignement supérieur pour les entreprises.....	195
Capdigital.....	196
Diagnostic numérique TPE / PME.....	197
Les ateliers numériques (CCI).....	199
CCI Store.....	200
DILL Disrupt Campus.....	201
FIDEC Digital et numérique.....	203
Transition numérique et portail annuaire régional.....	205
Déploiement de la fibre optique sur le département de Loir-et-Cher.....	207
Passeport inclusion numérique.....	209
Distribution de tablettes numériques par le Conseil départemental de Loir-et-Cher pendant le confinement lié au Covid-19.....	210
ADEPA ressourcerie informatique.....	212

Accompagnement des usages :

Forum du numérique éducatif.....	216
Les Rendez-vous numériques.....	218
Cafés numériques.....	220
Formations aux outils numériques à destination des acteurs du SPRO 41.....	222
Autodiagnostic numérique.....	223
Adele41.fr.....	224
Table des matières.....	227

